N°74/JUIN JUILLET 1983/25F

les dossiers

histoire et archéologie

GLOZEL

L'AFFAIRE DREYFUS DE L'ARCHEOLOGIE



1924
la découverte

1925-1932
première bataille archéologique

1928-1932
l'affaire judiciaire

1974-1975
prospections et datations scientifiques

1983
nouvelles fouilles

Bibliothèque Maison de l'Orient
133857

SOMMAIRE

N° 74 / JUIN-JUILLET 1983



En couverture :
Emile Fradin et son grand-père Claude Fradin en 1924. Photo Roger-Viollet.

Comment Emile Fradin faillit aller en prison pour avoir découvert le site archéologique de Glozel 6
Antonin Besson, ancien procureur général.

L'affaire Glozel 13

Emile Fradin et son grand-père - le Docteur Morlet - les thèses des savants - René Dussaud - la Commission internationale - l'affaire judiciaire - le Professeur Vagn Mejdhal - Antonin Besson - le député Belorgey - l'affaire Glozel n'est pas terminée.

Témoignages et documents 19

L'affaire Glozel relatée par les journaux de l'époque.

Les collections du Musée de Glozel 35

Près de 3 000 pièces archéologiques répertoriées par la Direction des Antiquités Préhistoriques d'Auvergne : outils en pierre taillée ou polie, objets en os, poteries, ossements humains et animaux.

Emile Fradin : « Quand on a la vérité pour soi, on est fort » 50

Propos d'Emile Fradin recueillis en 1978 par *Les Dossiers/Histoire et Archéologie.*

1974-1975 Prospections et datations scientifiques 54

Prospections géophysiques au Champ des Morts 55

L'étude des caractéristiques magnétiques des sols au Champ des Morts et sur des terrains voisins a fait apparaître d'importantes anomalies dont l'explication ne pourra être donnée que par des sondages et des fouilles de prospection.
Danièle Lemercier, Centre d'Etudes Nucléaires de Grenoble.

Les datations des objets de Glozel 59

Carbone 14 et thermoluminescence. Les mesures de thermoluminescence à Glozel : les objets de Glozel datés entre 700 av. J.-C. et 100 ap. J.-C.
Henri François, CEA, Fontenay-aux-Roses.

L'écriture de Glozel 63

Les différents systèmes d'écriture présents en Gaule entre 700 av. J.-C. et 100 ap. J.-C. peuvent-ils expliquer l'écriture de Glozel, d'après une étude de Isserlin.

Les inscriptions de Glozel face à l'origine de l'écriture alphabétique 64

Le chemin de l'alphabet - Le message de Glozel : une vérité d'au-delà les Pyrénées ? - Peut-on parler le glozélien sans peine ? - ...et un raton laveur - En attendant la conclusion.
Jean-Pierre Adam, directeur du Bureau d'architecture antique de Paris.

Cinquante ans après... Réflexions sur l'affaire de Glozel 74

Intégrité scientifique - Le problème des faux - Singularité de Glozel - Le désordre des fouilles - L'affaire de Glozel dans la France troublée.
Henri Delporte, conservateur en chef du Musée des Antiquités nationales.

Glozel par la porte étroite 80

En 1983, reprise des fouilles par décision ministérielle sur un site apparenté à Glozel, le site « chez Guerrier » au Mayet de Montagne à 10 km de Glozel.

La reprise des fouilles sur le site « chez Guerrier » 82

On a découvert sur ce site en 1928 et 1929 de nombreuses pièces archéologiques analogues aux trouvailles de Glozel, conservées au Museum d'Histoire naturelle de Lyon.
Jean-Loup Flouest, archéologue.

La riche préhistoire de l'Auvergne 87

Bibliographie 88

Archéologia S.A.
Capital 100 000 F.
25, rue Berbisey 21000 DIJON
Composé et imprimé en France
par Marcel Bon Vesoul
Dépôt légal 2449
Commission paritaire 55 093

COMMENT EMILE FRADIN FAILLIT ALLER EN PRISON!

POUR AVOIR DECOUVERT LE SITE DE GLOZEL...

par Antonin BESSON
ancien Procureur Général près la Cour de Cassation

C'est en labourant un champ précédemment boisé et défoncé — champ surnommé depuis lors le Champ des Morts — qu'Emile Fradin découvrit le 1er mars 1924 des briques d'un type particulier ainsi qu'un pan de muraille d'une fosse ovale dans laquelle était tombé un des bœufs de labour. Au lieu de jeter les briques dans les broussailles et de combler la fosse, Emile Fradin, âgé de 17 ans, poursuivit ses fouilles et fit part de ses trouvailles à qui voulait l'entendre. De nombreux curieux vinrent à Glozel ainsi que des savants.

C'est à partir de leur visite que les choses commencèrent à se gâter. Cependant personne ne mit alors en doute l'authenticité des objets découverts.

Des augures ayant trouvé que cela ne valait pas la peine de se déranger, il s'en fallut de peu que Glozel ne retombât dans la sérénité de ses millénaires, la Société d'émulation du Bourbonnais ayant refusé d'accorder le crédit de 50 francs qui lui avait été demandé par les Fradin pour continuer les fouilles.

La naissance d'une suspicion

Mais il était un homme à Vichy qui, l'ayant appris ne fut pas indifférent à la nouvelle : ce fut le Docteur Morlet. D'une droiture au-dessus de tout soupçon et d'une rare fermeté, il allait se jeter dans la bataille avec une impétuosité et une persévérance qui jamais ne furent prises en défaut.

Le 9 juillet 1925, il passait avec les Fradin un contrat par lequel il prenait à bail le Champ des Morts



Antonin Besson et Emile Fradin, en 1978
Photo/Collection du Musée de Glozel.

moyennant un loyer annuel de 200 francs et reconnaissait aux Fradin la propriété de tous les objets qui pouvaient s'y trouver.
Par un scrupule qui l'honorait, le Docteur Morlet voulut associer Emile Fradin à ses travaux, de sorte que ses publications furent présentées comme étant l'œuvre commune des deux hommes. De tels scrupules sont si rares qu'ils furent accueillis avec scepticisme et furent exploités par les adversaires de Glozel qui voulurent y voir la preuve de la collusion du Docteur Morlet et de Fradin.
En se trouvant porté au rang des archéologues, Emile Fradin apparaissait comme ayant des connaissances suffisantes pour que la légende d'un Fradin faussaire prit force et crédit.
En présence de l'intérêt grandissant porté à Glozel, l'Institut International d'Anthropologie y envoya une commission en novembre 1927. Mais le rapport établi par des adversaires notoires de Glozel n'apporta aucun apaisement dans les deux camps. Loin d'avoir éclairé le débat, cette commision qui avait refusé de faire des prélèvements aux fins d'analyses, avait alourdi l'atmosphère. Sans doute la crainte d'être victime d'une de ces mystifications, dont l'histoire nous donne de tristes exemples, avait-elle eu pour effet de figer les esprits.

Un conservateur du Louvre assigné en diffamation

Si l'affaire prit des dimensions hors série, cela tint dans une large mesure au fait que la découverte de tablettes portant des signes alphabétiformes heurtait de plein fouet la thèse soutenue par un savant épigraphiste, René Dussaud, thèse qui venait d'être publiée sur les origines de l'écriture et selon laquelle celle-ci avait été l'œuvre des Phéniciens et transmise par eux en Occident. Il venait de faire une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres en ce sens lorsque Fradin avait découvert les tablettes en cause.
Dussaud en fut si troublé qu'il en vint à accuser Fradin d'avoir reproduit des signes copiés quelque part. Et pour étayer ses accusations il fit appel au témoignage du délégué de la Société d'émulation du Bourbonnais, nommé Clément, instituteur à La Guillermie, localité toute proche de Glozel et où il s'était rendu le 9 juillet 1924.
Ce jour-là, Fradin lui aurait remis pour être photographiés divers ob-



Antonin BESSON

Antonin Besson, après avoir occupé le poste le plus élevé de la magistrature, est aujourd'hui maire de Billy (Allier). Il fut chargé des réquisitions contre Emile Fradin dans l'affaire de Glozel comme beaucoup plus tard de l'instruction, sur mission du général de Gaulle, du procès des généraux du putsch d'Alger de 1961. Il a publié le Mythe de la Justice *(Plon 1973), livre de témoignages et de réflexions sur les fondements et l'œuvre de la Justice en rapport avec l'Histoire.*

SERVICES JUDICIAIRES

Né le 22 juin 1895 à Billy (Allier).
Avocat à Moulins : 11 octobre 1922.
Attaché titulaire Chancellerie : 3 juin 1925.
Substitut Montluçon : 23 octobre 1927.
Procureur de la République Cusset : 13 septembre 1930.
Procureur de la République Tulle : 15 septembre 1933.
Substitut adjoint au tribunal de la Seine : 3 août 1934.
Substitut au tribunal de la Seine : 30 décembre 1936.
Délégué dans les fonctions d'avocat général à Lyon : 16 septembre 1940.
Substitut du Procureur général à Paris : 8 septembre 1941.
Avocat général à Paris : 13 janvier 1945.
Directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la Justice : 1er août 1946.
Conseiller à la Cour de cassation (Chambre criminelle) : 10 février 1948.
Procureur général cour d'appel de Paris : 18 juin 1949.
Procureur général Cour de cassation : 5 décembre 1951.
Procureur général Haute Cour de Justice dite de la Libération (élu par l'Assemblée générale de la Cour de cassation, le 26 avril 1956).
Procureur général Haute Cour de Justice constitutionnelle (Constitutions des 27 octobre 1946 et 4 octobre 1958).
Procureur général Haut Tribunal militaire et tribunal militaire (Décisions des 27 avril et 3 mai 1961).
Conseiller du Gouvernement pour les Affaires judiciaires : 28 août 1962.
Admis à la retraite sur sa demande : 19 octobre 1962.
Avocat au Barreau de la cour d'appel de Paris : 12 mars 1963.
Démission du Barreau : 31 décembre 1968.

ACTIVITÉS CONNEXES

Président de la Commission d'études pénales et législatives.
Président de la Commission « Droit et Productivité » siégeant au ministère de l'Economie nationale.

SERVICES CIVILS

Maire de Billy (Allier) depuis le 13 juillet 1956.
Membre de la CODER d'Auvergne, élu par le Conseil général (1969).
Président du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau du Val-d'Allier depuis le 13 mai 1971.





Le Docteur Morlet et Emile Fradin : fouilles au « champ des morts » à Glozel.
Page de gauche. Emile Fradin et son grand-père Claude Fradin examinent une tablette d'argile. Photo Roger-Viollet.

jets et notamment la première tablette à inscriptions.
Clément revint à Glozel en février 1925 accompagné du Docteur Morlet. Fradin lui ayant réclamé les objets qu'il lui avait prêtés, Clément le prit fort mal et prétendit qu'ils étaient sa propriété. Toutefois, il les lui restitua dès le lendemain. Clément ne revint plus à Glozel ; mais il allait se manifester par une interview fracassante dans le journal « Le Petit Parisien » du 2 janvier 1928.
Clément y affirmait avoir vu à Glozel le 9 juillet 1924 une brique qui n'était alors recouverte d'aucun signe et qui, sept mois après, en février 1925, était cette fois recouverte de signes, lesquels étaient inspirés de ceux qui se trouvaient sur des objets qu'il avait lui-même montrés à Emile Fradin.
C'était grave, tellement grave que Clément ne crut pas devoir renouveler ces déclarations aux envoyés du journal « Le Matin ».
A l'opposé de Clément, une institutrice de Ferrières, nommée Picandet, affirmait que des objets gravés de signes avaient été trouvés par Fradin en mars 1924. Une quarantaine de témoins confirmèrent qu'ils avaient, eux aussi, vu des signes dans le courant des mois de mars et d'avril 1924.

Sans se demander si les dires de Clément correspondaient à la réalité, Dussaud, heureux de trouver un tel appui, n'hésita plus à accuser Fradin d'être l'auteur des « faux » de Glozel, allant jusqu'à dire que ce dernier avait des connaissances épigraphiques qui lui permettaient d'opérer certaines sélections parmi les lettres phéniciennes. Sur de telles accusations, Emile Fradin assigna Dussaud en diffamation devant le tribunal correctionnel de la Seine en janvier 1928.

La Société préhistorique française porte plainte pour escroquerie

La riposte ne se fit pas attendre. Le 25 février 1928, le Président de la Société préhistorique française portait plainte au Parquet de Moulins — alors compétent — en se constituant partie civile du chef d'escroquerie contre X au prétexte que celui-ci faisait verser quatre francs à ceux qui venaient voir les « faux » déposés dans une pièce de sa maison et baptisée « musée de Glozel ». Une perquisition était effectuée le même jour au domicile des Fradin sous la conduite du plaignant qui désignait les objets à saisir, pendant que les membres de la famille étaient isolés et molestés. Sur quoi, le Docteur Morlet releva le défi en faisant procéder à de nouvelles fouilles par d'autres savants français et étrangers qui opérèrent du 11 au 14 avril 1928. A l'issue de leurs travaux, ils tinrent à affirmer qu'ils avaient vu sortir du sol, dans des conditions de sûreté incontestables, des objets analogues à ceux des collections Morlet et Fradin.
Les analyses auxquelles il fut alors procédé aboutirent à des résultats concordants et qui conclurent à l'authenticité des briques, tablettes et galets examinés.
Pendant ce temps, le juge d'instruction chargé de l'affaire avait ordonné une expertise qu'il avait confiée aux services de l'Identité judiciaire à Paris, alors dirigée par l'expert Bayle. Un premier rapport fut déposé le 10 mai 1929 ; il était accablant pour Glozel. Un second rapport suivit le 16 novembre 1929 mais il ne fut signé que de son collaborateur car Bayle était tombé sous les balles de Philipponet le 16 septembre 1929. Son assassin l'accusait d'avoir établi un rapport frauduleux pour lui faire perdre un

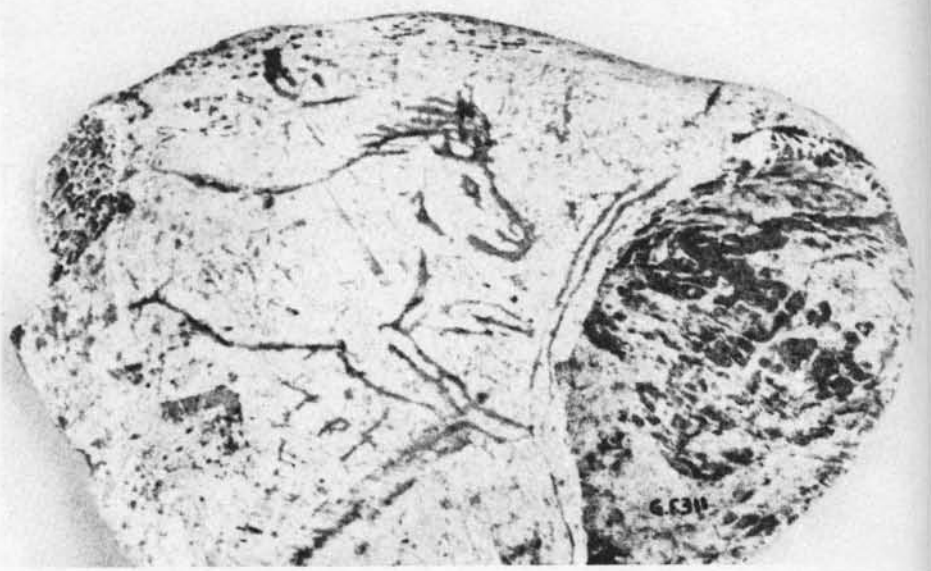
procès. Si l'assassin fut condamné le 15 janvier 1930 à la peine des travaux forcés à perpétuité par la Cour d'Assises de la Seine, les débats n'avaient pas cependant été favorables à l'expert Bayle malgré les cautions que lui avaient apportées certains magistrats à l'audience.
Si l'autorité de Bayle en sortit fort éprouvée, elle était par contre incontestée lors du dépôt de son rapport sur Glozel le 10 mai 1929.

Emile Fradin inculpé d'escroquerie

Le 4 juin suivant, Emile Fradin était inculpé d'escroquerie et il l'était seul, le Docteur Morlet étant considéré comme ayant été non le complice mais la dupe d'Emile Fradin.
L'inculpation de Fradin eut pour effet d'entraîner le renvoi de l'affaire de diffamation suivie contre Dussaud, à une date ultérieure.
L'instruction reprit donc mais cette fois elle visait expressément Emile Fradin, de sorte que celui-ci put désormais connaître les éléments retenus contre lui sur le plan de l'escroquerie. Selon Fradin, il fut interrogé d'une manière si partiale qu'il dut se rebiffer contre l'interprétation que le juge donnait à ses propos.
C'est en cet état du dossier que je fus saisi de l'affaire lorsque le tribunal de Cusset fut rétabli en octobre 1930 après avoir été supprimé en 1926, le hameau de Glozel de la commune de Ferrières dépendant territorialement de l'arrondissement judiciaire de Cusset.

Accusations et mauvaise foi

Je ne peux retenir ici que les traits essentiels de la critique approfondie que je fis des éléments relevés par des experts.
Ils notaient que les poteries étaient recouvertes d'un enduit qui, disaient-ils, avait servi à dissimuler les défectuosités des objets, enduit qui était semblable à la boue qui se trouvait dans une casserole qui avait été saisie par les policiers. Or l'enduit ayant été enlevé, aucune défectuosité n'était apparue et il leur avait bien fallu admettre la version d'Emile Fradin qui disait que cette boue servait à son jeune frère qui en faisait des pâtés.
Les experts relevaient le fait que les tablettes se désagrégeaient au contact de l'eau, alors qu'elles étaient restées intactes dans le sol humide. Mais il en avait été de même pour les très anciennes tablettes égéo-crétoises. Bien conservées lors de leur extraction, elles avaient été anéanties par la pluie lorsqu'elles avaient été retirées du sol.



Gravure sur os du musée de Glozel : cheval au galop gravé sur un fragment d'omoplate. Photo Neuvéglise.

Les remarques des experts quant aux galets n'avaient pas plus de consistance. Ils prétendaient que les dessins dont étaient ornés ces galets n'avaient pu être faits qu'avec un outil d'acier, ce qui fut démenti par les savants norvégiens qui dans leur examen de galets identiques n'avaient décelé aucune trace d'acier. Les experts disaient également des galets qu'ils manquaient de patine. Or il en est ainsi de toutes les pièces préhistoriques lorsqu'elles sont extraites d'un milieu imperméable, comme c'était le cas de Glozel.
Les experts disaient que des pendeloques perforées présentaient des stries... provenant de l'utilisation de toile émeri. Or des stries analogues existent dans toutes les perforations néolithiques et on les attribue à la façon dont le travail était effectué.
En ce qui concernait la matière osseuse, les experts ne contestaient pas que les os non travaillés étaient très vieux (de 1 500 à 2 000 ans) et que certains os travaillés étaient même d'origine néolithique. Dans l'optique des antiglozéliens, ils ne pouvaient provenir que d'une introduction fauduleuse.
Ils soutenaient enfin qu'il y avait des os travaillés, tels des peignes, des harpons, des hameçons et des aiguilles, qui étaient de fabrication récente et dataient tout au plus de 4 à 5 ans.
Ces objets n'avaient pas été sans intriguer les savants norvégiens. Mais l'énigme qu'ils posaient fut élucidée grâce aux rayons ultra-violets : il s'agissait de bois de cervidés.
Il y avait enfin la présence de fragments de chlorophylle que les experts jugeaient insolite. Or la chlorophylle peut rester intacte pendant des milliers d'années tant qu'elle est soustraite à l'action de l'oxygène.
Certes les experts avaient aussi trouvé des corps étrangers dans les objets saisis et notamment une queue de pomme fraîche dont Bayle avait fait publiquement état pour s'en esclaffer. Mais les experts renoncèrent d'eux-mêmes à en tenir compte, admettant qu'ils avaient pu être véhiculés par l'atmosphère ou introduits par des farceurs comme c'était le cas de la queue de pomme fraîche. S'il en avait été ainsi, c'est parce qu'aucune des précautions les plus élémentaires n'avait été prise pour assurer la protection des objets soit lors de leur saisie soit après la saisie.
A plusieurs reprises, de faux galets avaient été introduits chez les Fradin et la preuve avait été faite qu'il s'agissait de l'œuvre de plaisantins.

La conviction intime du procureur de la République

Si Fradin avait été un faussaire, on n'aurait pas manqué de relever ses empreintes digitales sur l'argile qu'il était censé avoir pétrie et triturée.

Les membres de la Commission d'enquête internationale au « champ des morts » à Glozel : au premier plan, Miss Garrod (à droite), le Dr Morlet (au centre), l'abbé Favret (à gauche). Photo Roger-Viollet.



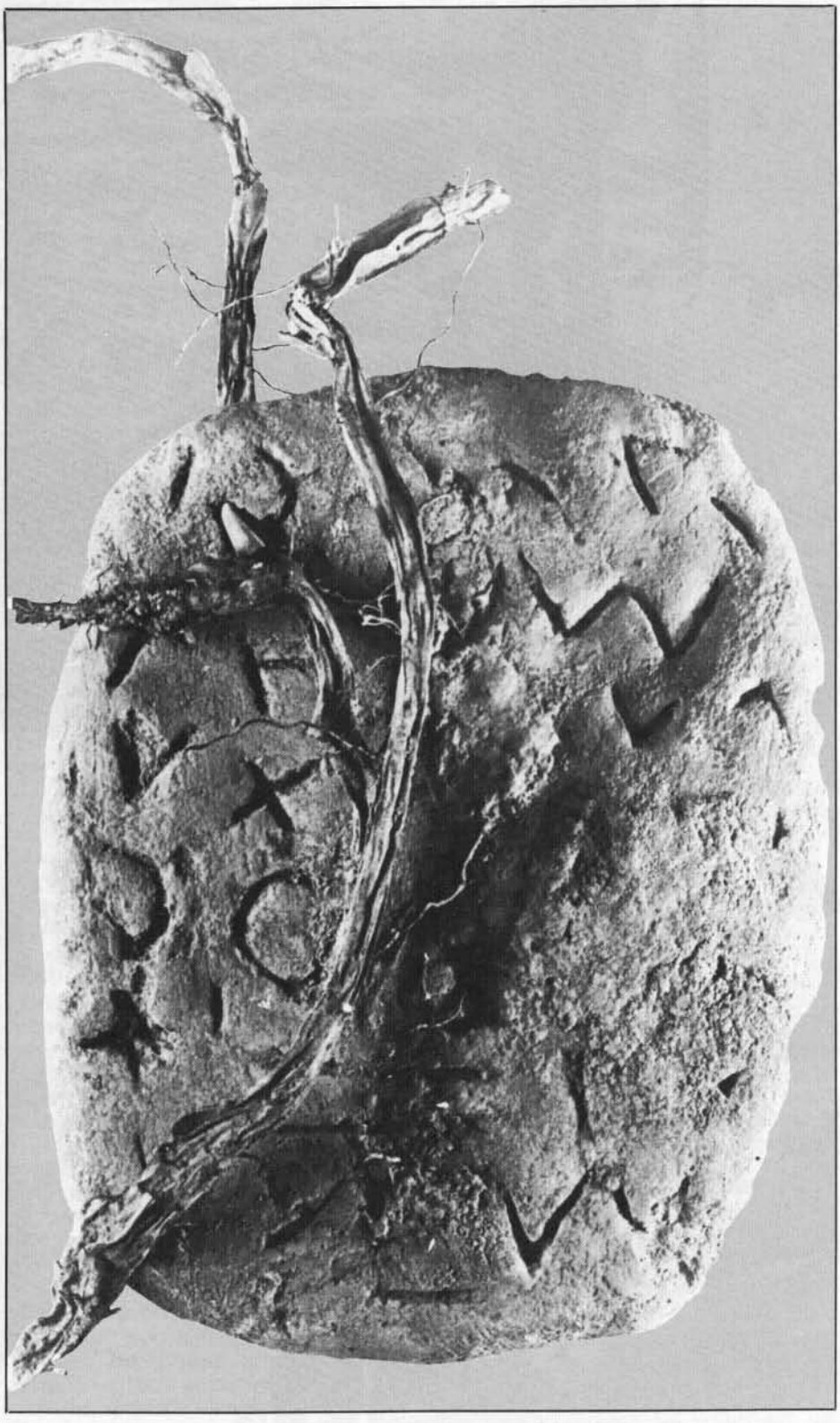
Si Fradin en avait été seulement le fournisseur, on aurait bien trouvé quelque trace de ses relations avec les faussaires. On y pensa. Il fut surveillé nuit et jour pendant plusieurs semaines par des inspecteurs de la police judiciaire aidés en cela par des voisins irrités contre les Fradin en raison des allées et venues des visiteurs. On ne trouva rien si ce n'est que Fradin avait reçu trois colis de menus objets provenant de la Samaritaine.

Si Fradin avait été un faussaire, il eut été un remarquable artiste en raison de la qualité des dessins. Les cahiers d'écolier de Fradin furent saisis ; mais ils ne comportaient que des décalques.

Si Fradin avait été un faussaire, il eut été un génie de la préhistoire car il aurait inventé toute une civilisation.

En requérant un non-lieu, je prenais le risque de passer pour un naïf. Une large partie de l'opinion publique prenait un malin plaisir à penser qu'un jeune paysan avait été capable de commettre une aussi savante supercherie et de berner ainsi les sommités de l'archéologie.

L'ordonnance du non-lieu intervint le 26 juin 1931 et fut confirmée le 30 juillet suivant par la Chambre des mises en accusation de la Cour d'Appel de Riom.



Tablette d'argile inscrite : les racines qui traversent cette tablette semblent prouver qu'elle a été déposée au lieu de sa découverte depuis fort longtemps. Photo Roger-Viollet.

La partialité des protagonistes

Je me suis souvent demandé comment des gens cultivés avaient pu se laisser entraîner par la passion au point de n'être plus maîtres de leur esprit critique en posant en postulat la culpabilité de Fradin et en renversant ainsi la charge de la preuve.

Dans un livre fortement motivé, « Glozel trente ans après » le Chanoine Léon Cote, archiprêtre à Vichy, rapporte qu'en 1928 en pleine bataille de Glozel, étant dans le cabinet du Procureur de Moulins, Joseph Viple, celui-ci lui avait dit qu'il regrettait de ne pas avoir emprisonné Emile Fradin. Et l'auteur d'ajouter qu'à la seule évocation de Glozel, Joseph Viple, qui était naturellement courtois et modéré, semblait perdre tout contrôle de lui-même.

Dans une série d'articles consacrés à Glozel et parus de 1934 à 1936, dans le Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais, le Procureur Joseph Viple dira que Glozel fut une énorme erreur archéologique ; mais il achèvera son étude sur une note ironique où l'erreur se transforme en une plaisante mystification et dont il importait peu de connaître qui en avait été l'auteur.

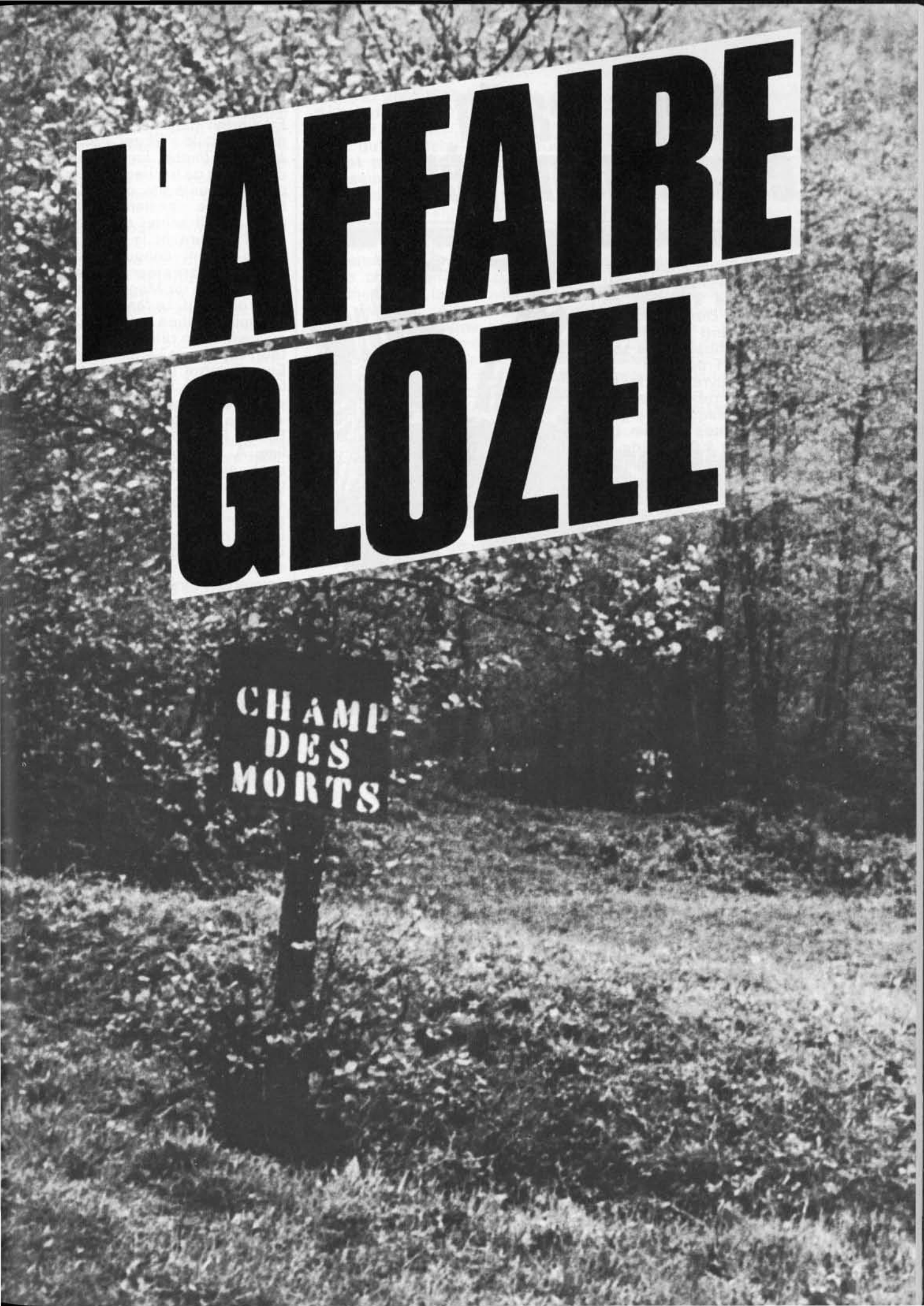
Cette étrange façon de concevoir l'action de la Justice n'était guère rassurante pour Emile Fradin et elle faillit bien aboutir à une erreur judiciaire. Ce fut en tout cas une lourde épreuve pour ce dernier qui fut injurié, calomnié et traité comme un escroc, c'est-à-dire comme un malfaiteur de droit commun.

Quant au savant épigraphiste Dussaud, il fut convaincu de diffamation le 23 mars 1932, par la juridiction compétente.

Tant il est vrai que, pour être un savant, on n'en est pas moins un homme qui, comme tout un chacun, se trouve soumis aux vicissitudes de la condition humaine.

Et les magistrats ne sauraient y échapper...

L'AFFAIRE GLOZEL



Emile Fradin et son grand-père



Le 1er mars 1924, Emile Fradin, âgé de 17 ans, fait sa première découverte archéologique à Glozel en défrichant le champ Duranthon (qui sera appelé plus tard le « champ des morts ») en compagnie de son grand-père, Claude Fradin.
Emile Fradin découvre une fosse ovalaire aux parois recouvertes de briques et deux plaques d'argile portant des empreintes de main. Le lendemain, il trouve à 0,50 m de la fosse une brique d'argile couverte d'inscriptions. Aidé par son grand-père, il continue ses recherches au champ Duranthon.
Mlle Picandet, institutrice à Ferrières-sur-Sichon, vient avec ses élèves voir les découvertes de Glozel. Elle en informe l'Inspecteur d'Académie qui en fait part à la Société d'émulation du Bourbonnais à Moulins.
M. Clément, instituteur à La Guillermie à 12 km de Glozel, est envoyé à Glozel par le président de la Société d'émulation du Bourbonnais. Emile Fradin lui montre les tablettes à inscriptions et lui confie des objets de Glozel.

Le Dr Morlet

Le Docteur Morlet, médecin à Vichy, qui a déjà fouillé des sites gallo-romains dans la région, apprend par la Société d'émulation du Bourbonnais dont il est membre, qu'un site archéologique a été découvert à Glozel.



Le Dr Morlet

En janvier 1925 la Société d'émulation du Bourbonnais avait refusé une subvention de 50 francs demandée par l'instituteur Clément pour financer deux journées de travaux de sondages au champ Duranthon : « La Société *manquant de fonds* ne peut s'engager dans la voie des subventions. L'idée émise d'une souscription n'est pas acceptée ».
Le Docteur Morlet se rend à Glozel au mois d'avril suivant et décide de se charger lui-même des fouilles. Il se met d'accord avec la famille Fradin qui accepte de lui louer le champ Duranthon pour 200 francs par an, et commence les fouilles auxquelles il associe le jeune Emile Fradin.
Le 23 septembre 1925, le Docteur Morlet avec la cosignature d'Emile Fradin fait paraître un premier fascicule intitulé : *Glozel, nouvelle station néolithique*. En se basant sur des débris de haches en pierre polie présents sur le site, il date Glozel du Néolithique ancien (8 000 ans av. J.-C.). Il admet qu'à cette époque l'écriture et la fabrication du verre étaient connus à Glozel. Il attribue d'après leur style les gravures sur os à un Magdalénien dégénéré ou tardif. Le fascicule « Glozel, nouvelle station néolithique » est accueilli avec réticence par le Docteur Capitan et l'abbé Breuil.
En novembre 1925, le Docteur Morlet se rend à Paris où il rencontre d'éminents préhistoriens et savants, Marcellin Boule, l'abbé Breuil, René Dussaud, Camille Jullian, A. de Mortillet, Salomon Reinach, ainsi que B. Champion, chef technique de l'atelier du Musée des Antiquités nationales de St-Germain-en-Laye.
En 1928 le Dr Morlet conseille à Emile Fradin d'ouvrir un musée où seront rassemblées toutes les découvertes. Emile Fradin transforme alors une des pièces de sa maison en musée. Les visiteurs peuvent y voir les collections de Glozel pour un droit d'entrée de 4 francs.

Les thèses des savants

Tous les grands préhistoriens et savants de l'époque concernés à des titres divers par les découvertes de Glozel, sont donc alertés par le Dr Morlet. Plusieurs d'entre eux viennent à Glozel examiner les objets, assister ou participer aux fouilles. Leurs avis sont très partagés.
Le 11 janvier 1926, Louis Capitan rend compte de cette découverte au Comité des travaux historiques à Paris. Il considère que la fosse funéraire découverte en 1924 par Emile Fradin date du IIIe ou IVe âge du Fer. Marcellin Boule, professeur au Muséum d'Histoire naturelle, directeur de l'Institut de Paléontologie humaine, reçoit à Paris, en avril 1926, le Dr Morlet qui lui apporte un galet portant un renne gravé trouvé à Glozel. Cependant Marcellin Boule n'admet pas la présence du renne dans la région de Glozel à l'époque néolithique et reste sceptique sur l'authenticité des objets de Glozel.
Camille Jullian qui occupe la chaire

d'Antiquités nationales au Collège de France, publie dans le *Journal des Débats* du 20 août 1926, une lettre dans laquelle il explique que l'écriture de Glozel est une cursive latine et que les inscriptions présentes sur les briques sont des formules magiques.

Le comte Begouen, professeur de Préhistoire à l'Université de Toulouse, secrétaire de l'office central de l'Institut d'Anthropologie, dénigre Glozel dans ses cours et annonce des conférences sur les faux de Glozel. Dans une lettre ouverte à Salomon Reinach publiée dans le *Journal des Débats* du 10 septembre 1926 il demande l'envoi d'une Commission de contrôle à Glozel.

L'abbé Breuil et Joseph Loth, doyen de la Faculté des Lettres de Rennes, spécialiste d'études celtiques, se déplacent à Glozel en octobre 1926. L'abbé Breuil estime que les objets découverts sont bien néolithiques mais d'origine orientale lointaine. Pour Joseph Loth, la station de Glozel s'étend « d'une époque voisine de l'azilien jusqu'à l'époque mégalithique ».

Parmi les partisans de Glozel, citons A. Van Gennep, ancien professeur d'ethnographie à l'Université de Neuchâtel, chroniqueur au *Mercure de France,* qui se rend sur le chantier de fouilles en juin 1926 et se prononce pour l'authenticité de Glozel. Emile Espérandieu, membre de l'Institut, conservateur des musées de Nîmes, fouille à Glozel au mois de septembre 1926 et admet également l'authenticité du site. Salomon Reinach, conservateur en chef du Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, exprime sa conviction de l'authenticité du site archéologique de Glozel au cours d'une séance de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres le 27 août 1926. Il s'est auparavant rendu à Glozel accompagné de Seymour de Ricci. Ce dernier ne reste qu'une demi-journée sur le site et pense qu'à part quelques morceaux de poterie et d'une demi-hache polie, tout est faux : « Tout cela ne signifie rien. Il est impossible de reconnaître si les couches d'argile sont ou ne sont pas remaniées. Emile Fradin est un habile prestidigitateur qui répand les objets qu'il fait trouver ». Salomon Reinach n'abandonne pas aussi vite et retourne assister aux fouilles en l'absence d'Emile Fradin auquel le Dr Morlet a demandé de s'abstenir de fouiller à la suite des observations de Seymour de Ricci. Salomon Reinach quitte Glozel convaincu de l'authenticité du site. L'Ecole lyonnaise avec Ch. Depéret, géologue, doyen de la Faculté des Sciences de Lyon, est favorable à Glozel. En septembre 1926, Charles Depéret vient participer aux fouilles de Glozel accompagné de M. Viennot, président de la Société géologique de France. Les deux savants étudient le faciès du terrain et identifient les os et dents d'animaux recueillis sur le site, daim, bœuf, sanglier, chèvre, renne... Depéret et Viennot ne doutent pas de l'authenticité du site. L. Mayet, de la Faculté de Lyon, fait des fouilles à Glozel en même temps que le Pr Mendes-Corréa de Porto. Ils déclarent tous deux que les objets sont authentiques et préhistoriques.



Le champ des fouilles de Glozel. Photo prise en 1927.

René Dussaud

La campagne de dénonciation des objets de Glozel comme faux commence en juin 1927 avec la parution d'une note de Vayson de Pradennes, qui a fouillé à Glozel, dans le *Bulletin* de la Société Préhistorique française (S.P.F.). Cette note est publiée à nouveau par la revue l'*Anthropologie* en juillet. Elle conclut à la fausseté de tout, au « trucage et salage » général. En septembre, Vayson de Pradennes publie un second article dans le *Bulletin* de la S.P.F. où il réaffirme que tous les objets de Glozel sont des faux.

Il est suivi par René Dussaud qui au cours d'une séance secrète de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres le 16 septembre 1927, conteste vivement l'authenticité des objets de Glozel. René Dussaud, diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes et de l'Ecole des langues orientales a remis en mars 1924 à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres un important mémoire, inspiré des travaux de Pierre Montet, sur les écritures phéniciennes dans lequel il affirme que les Sémites sont les créateurs de l'alphabet. L'existence d'une écriture néolithique à Glozel est donc en contradiction totale avec sa thèse.

La presse est rapidement mise au courant de son appréciation sur Glozel. Le journal *Comœdia* publie le 30 septembre 1927 une lettre anonyme, destinée à mettre en garde les journalistes contre les objets et les inscriptions de Glozel qui seraient des faux. Le 1er octobre 1927 le même journal annonce : « M. Dussaud, de l'Institut, se reconnaît l'auteur de la lettre anonyme ».



René Dussaud

Entre-temps le Congrès d'Anthropologie réuni à Amsterdam, recommande, sur les propositions du comte Begouen et du Pr Mendes-Correa de Porto, qu'une Commission internationale soit constituée pour un examen impartial des objets de Glozel et de « tous les éléments qu'elle jugera nécessaires pour arriver à un résultat ».

La polémique se poursuit entre les adversaires de Glozel et des thèses du Dr Morlet (Bégouen, Peyrony, Vayson de Pradennes, Breuil, Capitan, Boule) et les partisans de Glozel (Van Gennep, Espérandieu, Reinach, Audollent, Arcelin, Depéret, Loth, Mendes-Correa).

La Commission internationale

Le Docteur Morlet accepte en septembre 1927 qu'une Commission internationale vienne à Glozel.
Dans le *Télégramme de Toulouse* du 4 octobre 1927, le comte Bégouen annonce la composition de la Commission internationale qui comprend : MM. Absolon (Tchécoslovaquie), Bosh-Gimpera (Catalogne), Favret (Epernay), Forrer (Strasbourg), Hamal Nandrin (Belgique), Peyrony (Les Eyzies), Pittard (Suisse) et Miss Garrod (Angleterre).
Les fouilles de la Commission internationale débutent à Glozel le 5 novembre 1927. M. Pittard est nommé président de la Commission. Plusieurs journalistes assistent aux fouilles : Tricot-Royer (*Neptune* d'Anvers), Varigny (*Les Débats*), Labadié (*Le Quotidien* et *L'Illustration*), Hegner (le *Petit Parisien* et *Excelsior*), Bringuier *(Le Journal)*. Les fouilleurs font plusieurs découvertes d'objets.
A la fin des fouilles la presse annonce le triomphe des Glozéliens. Le 27 novembre 1927 le Président de l'Institut international d'Anthropologie déclare, dans différents journaux, qu'il ne peut ni infirmer ni confirmer les articles parus dans la presse ; il précise que la Commission procède à des recherches complémentaires et à la rédaction de son rapport qui sera publié début décembre dans la *Revue anthropologique*.
Le 23 décembre 1927, le rapport de la Commission est mis en vente et publié *in extenso* dans *Le Temps*. Voici la conclusion de ce rapport :
« En résumé, après avoir examiné toutes les données du problème, après avoir étudié le plus consciencieusement possible les éléments qui lui étaient soumis, après avoir longuement réfléchi à toutes les éventualités qui pourraient se présenter, la Commission dans ce prodigieux ensemble, retient certains objets : les fragments de haches polies et de silex, les tessons de poteries en grès, les matières vitreuses et les divers éléments de la fosse ovale du début de la découverte, lui semblent bien authentiques.
« La Commission n'exclut pas totalement l'hypothèse de l'introduction dans le gisement d'objets anciens ; ainsi, elle pourrait à la rigueur retenir, entre autres choses, quelques bobines et pièces en os qui ne donnent pas à la seule vue l'apparence d'objets faux.
« Appuyée sur toutes les contestations qu'elle a faites, sur les discussions qu'elle a eues, la Commission, à l'unanimité, avec les réserves qui viennent d'être formulées, conclut à la non ancienneté de l'ensemble des documents qu'elle a pu étudier à Glozel. »
Entre-temps, la presse avait eu connaissance d'un rapport défavorable sur Glozel, remis au ministre de l'Instruction publique par M. Champion, chef des ateliers au Musée de Saint-Germain-en-Laye.
Edouard Herriot, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qui avait ouvert en octobre 1927 une instance en classement pour le site de Glozel, annonce que le site de Glozel ne sera pas classé.
Le Docteur Morlet réfute point par point le rapport de la Commission internationale. Dans le *Moniteur du Puy-de-Dôme* du 23 janvier 1928, il réfute également en détail le rapport Champion.

L'affaire judiciaire

Le 7 janvier 1928, le journal *Le Matin* publie une lettre de Dussaud accusant Emile Fradin d'avoir fabriqué les tablettes à inscriptions.
Dussaud ayant accusé Fradin d'être un faussaire et Peyrony l'ayant accusé de mensonge dans *Le Journal*, Fradin poursuit Dussaud et Peyrony en diffamation.
Les plus grands noms du barreau sont saisis des dossiers.
Me Maurice Garçon défendra Dussaud et Mes Campinchi et Marc de Molènes plaideront pour Emile Fradin.
Me Garçon riposte à la plainte en diffamation en déposant au Parquet de Moulins de la part de la Société Préhistorique française une plainte pour escroquerie visant le droit d'entrée de 4 francs demandé par Fradin au Musée de Glozel.
Le Parquet de Moulins ordonne une perquisition chez les Fradin effectuée dans de telles conditions que la Ligue des Droits de l'Homme écrit au ministre de la Justice pour en dénoncer les irrégularités et l'illégalité.
Entre-temps des analyses effectuées au laboratoire du Musée préhistorique d'Oslo (son conservateur M. Björn est venu fouiller à Glozel en 1927) confirment le caractère sub-fossile des os de Glozel.
En outre, une seconde Commission d'enquête dite Comité d'études, termine ses travaux en concluant à l'authenticité du gisement.
Enfin, le Professeur Mendes-Correa, de Porto, publie les analyses d'objets de Glozel faites à Porto, Oslo et Lyon en concluant que la fossilisation des os travaillés ne fait pas de doute.
Sur mission du juge d'instruction de Moulins, Bayle, chef de l'Identité judiciaire, expertise les collections de Glozel. Il communique ses conclusions à la presse en même temps qu'il les remet au juge d'instruction. Elles sont accablantes pour les Fradin et Dussaud se déclare satisfait.
Me Maurice Garçon, au nom de la Société Préhistorique française, demande au juge d'instruction que Fradin soit inculpé d'escroquerie (sa note est publiée dans le *Journal des Débats*) à la suite de quoi le Dr Morlet intente un procès en diffamation à la Société Préhistorique française et au *Journal des Débats*.
En juin 1928 Emile Fradin est inculpé.
En octobre le *Journal des Débats* et la Société Préhistorique française sont condamnés pour diffamation. Ils feront appel mais le jugement sera confirmé.
Entre-temps Bayle a été assassiné sur les marches du palais de Justice de Paris par Philipponet, étranger à l'affaire Glozel (ce jour-là Emile Fradin est en prières à Lourdes).
Me Henri Torres, autre tenor du barreau, a pris la suite de Me Campinchi pour la défense d'Emile Fradin.
En juin 1931 l'inculpation d'escroquerie à l'encontre d'Emile Fradin fait l'objet d'un non-lieu de la part du Procureur de la République Antonin Besson.
En 1932, la 12e chambre correctionnelle de Paris condamne Dussaud et le journal *Le Matin* pour diffamation contre Fradin.

Ce dernier jugement servit d'épilogue à l'affaire Glozel. Emile Fradin n'était pas un faussaire mais les savants, comme fatigués par tout ce bruit, s'abstinrent dès lors de traiter de Glozel. Le Docteur Morlet continua ses fouilles et ses publications jusqu'en 1941, date de la nouvelle législation réglementant les fouilles archéologiques. Alors l'affaire fut au point mort et devint au fil des ans un événement du passé. Trente années s'écoulèrent. C'est au Danemark qu'elle reprit contact avec l'actualité.

Le Pr Vagn Mejdhal

Au début des années 1970, le professeur Vagn Mejdhal du Research Establishment Risö à Roskilde au Danemark, à la suite d'une rencontre avec M. et Mme Jacques Chirac au cours d'une réception à Copenhague, s'intéresse à Glozel. Il fait plusieurs voyages à Glozel et date des objets par thermoluminescence. Ces datations sont confirmées par d'autres laboratoires : par le laboratoire du National Museum of Antiquities of Scotland à Edimbourg (Dr H. Mac Kerrell), par le Centre d'Etudes Nucléaires à Fontenay-aux-Roses (Henri François), par le Centre de Recherche Interdisciplinaire d'Archéologie Analytique (CRIAA) de l'Université de Bordeaux III (Pr Max Schvoerer). Les datations par thermoluminescence situent les céramiques et les tablettes de Glozel entre 700 av. J.-C. et 100 ap. J.-C.

Cependant, la majorité des archéologues français refusent de tenir compte des datations de Vagn Mejdhal, soit qu'ils pensent qu'une hirondelle ne fait pas le printemps, soit pour les plus avertis, qu'ils contestent l'interprétation des résultats en rapport avec les conditions de prélèvement des échantillons.

C'est, qu'en effet, la datation d'un objet par thermoluminescence exige que l'on mesure la teneur en éléments radioactifs du sol environnant, et qu'il est recommandé de prélever l'échantillon du sol au moment où l'objet est mis au jour. La première datation de Vagn Mejdhal à caractère exploratoire a été faite sur des objets du musée Emile-Fradin. Après ces premiers résultats, pour confirmer la datation dans des conditions scientifiquement valables, Vagn Mejdhal est revenu sur le site et, en présence d'un autre savant, il a, par un sondage, prélevé dans le site simultanément des objets et un échantillon du sol. La datation des céramiques et tablettes a ainsi été confirmée dans des conditions rigoureuses en même temps d'ailleurs qu'une analyse montrait que les objets et le sol étaient de la même argile.

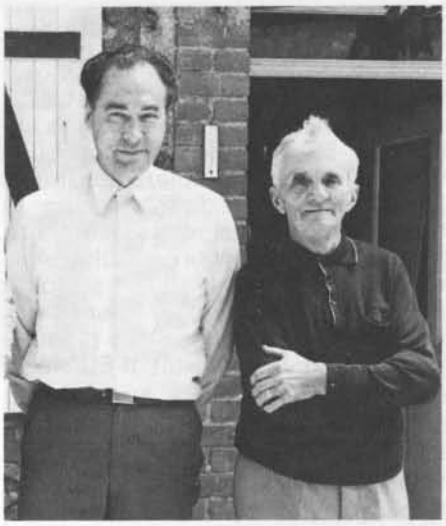
Mais on a passé sous silence les conditions de prélèvement de Vagn Mejdhal, considérant que le sondage effectué enfreignait la loi de 1941. Ce silence a encouragé le doute. Il n'était peut-être pas justifié :

D'après la loi de 1941, « Nul ne peut effectuer... des fouilles ou des sondages à l'effet de recherches de monuments ou d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'art ou l'archéologie sans en avoir au préalable obtenu l'autorisation ». La demande d'autorisation doit être adressée au ministère des Affaires Culturelles.

Mais Glozel présente une particularité : c'est que l'Etat avait fait savoir clairement que le site ne présentait pas d'intérêt pour l'archéologie. Dans sa séance du 27 janvier 1928, la Commission de Monuments Historiques avait voté à l'unanimité moins une voix cette résolution : « La Commission considérant que Glozel ne lui paraît présenter aucun caractère préhistorique, propose au ministre de ne pas maintenir le classement en instance ». Le ministre avait entériné cette position en notifiant qu'il renonçait à classer le site.

Si on porte une appréciation uniquement sur les faits, il est difficile, après cette prise de position de l'Etat, de soutenir que Vagn Mejdhal a recherché des objets pouvant intéresser la préhistoire ou l'archéologie.

Mais il est clair que la loi de 1941 vise, au-delà des faits, expressément l'intention, à défaut de quoi d'ailleurs elle aurait été inopérante. « A l'effet de... » signifie « dans l'intention de... ». L'intention qui est au cœur du droit pénal est en général difficile à isoler des faits. Mais en la présente espèce elle est évidente : Vagn Mejdhal a voulu établir qu'un ensemble d'objets connu depuis longtemps avait bien un intérêt pour l'archéologie et son intention a été de prélever certains de ces objets encore enfouis pour compléter son étude. L'intention de recherche d'objets visée par la loi relève d'un motif différent orienté vers la découverte proprement dite plutôt



Le Pr Vagn Mejdhal et Emile Fradin.

que vers l'étude. L'infraction de Vagn Mejdhal se trouverait ainsi singulièrement atténuée par l'examen du motif. Elle ne méritait pas que l'on observât le silence par lequel la portée des résultats a été partiellement amoindrie. Le monde scientifique n'en a pas tiré les conséquences logiques. C'est une association animée par un magistrat célèbre qui s'en est chargée.

Antonin Besson

Antonin Besson, ancien procureur général à la Cour de Cassation, né à Billy dans l'Allier, est revenu au moment de sa retraite dans sa commune natale dont il est devenu maire. Il connaît bien le pays de Glozel et ses habitants.

En 1930 il était Procureur de la République auprès du Tribunal de Cusset lorsque celui-ci eut à connaître l'affaire Glozel. « Ce fut une des premières grandes aventures judiciaires que je connus. Elle me fut offerte, en don de joyeux avènement, lors de ma nomination comme procureur à Cusset », déclare-t-il.

En 1974 Antonin Besson a connaissance des datations par thermoluminescence du professeur danois Vagn Mejdhal. Il comprend qu'elles ne seront pas admises facilement : « il y a encore les malins, les humoristes rejoignant ceux qui, encore vivants, ont contribué à former le climat d'hostilité... Par crainte de passer pour des niais, certains d'entre eux continuent à offrir un visage

sceptique à ceux qui leur en parlent ».

Mais en même temps il est clair que ces nouvelles méthodes de datation qui ne sont connues que depuis les années 60 ouvrent de nouvelles voies à l'étude des objets de Glozel. Le plus pressé est donc d'assurer la conservation des collections. Le Ministère des Affaires Culturelles est dans l'embarras. Il fait apposer au début de l'année 1974 sur le site et à l'entrée du musée des plaques au nom du Secrétariat d'Etat à la Culture comme s'il y avait eu un classement ou appropriation par l'Etat alors que rien n'est signifié au propriétaire.

Cependant l'attention sur Glozel est de nouveau attirée par des émissions de radio et de télévision ce qui fait courir au site et aux collections un risque d'autant plus grand.

En 1978 sous l'impulsion d'Antonin Besson une association est créée : l'Association pour la Sauvegarde et la Protection des Collections de Glozel dont les buts sont d'assurer la protection juridique des collections, la sauvegarde matérielle et la conservation des collections, de permettre éventuellement l'étude dans des conditions scientifiques satisfaisantes de tout ou partie d'entre elles. Cette association a tenté de placer Glozel sous le contrôle du Ministère des Affaires Culturelles en faisant chaque année une demande d'autorisation de fouilles. Jusqu'en 1982 ces demandes annuelles ont été refusées.

Le refus du ministère relevait du souci de ne pas heurter les archéologues en majorité hostiles à une reprise des fouilles à Glozel, les plus modérés en raison des conditions offertes par le site et par les collections, d'autres soulignant les contradictions entre les données de Glozel et les connaissances certaines de l'archéologie, les plus véhéments fulminant un interdit sur un sujet où l'archéologie dans le passé avec ses agitations et ses disputes s'était montrée sous son plus mauvais jour. De plus nous arrivons à partir de 1978 à une période où le ministère va renverser les habitudes : les autorisations de fouille ne dépendront plus des demandes de la base — faites chaque année par les responsables de chantiers — mais d'une programmation globale définie par le CSRA. Un tri est fait en fonction des priorités de recherche, qui se dégagent de l'état des connaissances, et de l'intérêt de chaque site au regard de ces priorités. Comment le site aberrant de Glozel pourrait-il traverser ce filtre ?

Cependant l'autorité d'Antonin Besson, son prestige de haut magistrat, son ascendant sur les élus régionaux dont il fait lui-même partie en sa qualité de maire de Billy, a mis en branle le Conseil général de l'Allier et les parlementaires.

Le député Belorgey

En 1982 le député de l'Allier, Jean-Michel Belorgey, écrit au ministre des Affaires culturelles Jack Lang pour demander la réouverture des fouilles à Glozel. Jack Lang maintient d'abord la position traditionnelle de son ministère à savoir que le site de Glozel présente trop d'incertitudes pour qu'on lui consacre des moyens de fouille. L'insistance du député, l'appel à la camaraderie de parti explicitement formulé, finit par emporter la décision. Il est admis que les fouilles soient réouvertes mais à titre de test dans un site voisin de même nature. C'est alors que quelques trouvailles de surface récentes faites au lieu-dit Chez Guerrier auraient providentiellement rappelé l'existence de ce site à 10 km de Glozel. Les fouilles y débuteront en juillet 1983. Elles sont précédées d'une prospection géophysique du terrain par Danièle Lemercier, du Centre d'Etudes Nucléaires de Grenoble, afin de déterminer en quels points principaux du site devront porter les sondages et les fouilles.

L'affaire Glozel n'est pas terminée !

C'est donc le pouvoir politique qui a sorti Glozel de l'impasse dans laquelle la mauvaise conscience de l'archéologie française l'avait enfermé.

Il est certain que l'accord donné pour les fouilles de Chez Guerrier ne l'a été que du bout des lèvres. Le responsable du chantier qui est un chercheur de base compétent est qualifié d'amateur éclairé dans la première lettre de refus au député Belorgey. Il est chaperonné pour la fouille de Chez Guerrier par quelques membres du CSRA parmi lesquels le spécialiste le plus écouté sera nécessairement M. Joffroy en raison de sa notoriété et de sa qualification de protohistorien. Constatation piquante car M. Joffroy était un antiglozélien convaincu. La fouille préliminaire de Chez Guerrier posera le problème de Glozel dans son ensemble. On a déjà trouvé sur ce site des objets analogues à ceux de Glozel, avec le même genre de signes gravés, les mêmes ressemblances avec des trouvailles faites ailleurs (Péninsule ibérique), les mêmes analogies inexplicables avec des cultures éloignées dans le temps et dans l'espace.

La fouille de Chez Guerrier et son exploitation seront observées attentivement par les spécialistes français et étrangers qui ont fait des datations au cours des dernières années et qui en maîtrisent parfaitement les méthodes.

La fouille de Chez Guerrier sera suivie avec un vif intérêt par l'Association, par la population régionale et ses élus, désireux de savoir comment les données recueillies feront évoluer l'affaire de Glozel soit vers une explication banale soit vers un enrichissement de l'histoire de la région.

Si les publications sont diligentes et claires, si les épigraphistes et les physiciens interviennent au grand jour l'archéologie y trouvera l'occasion d'intéresser à sa cause l'opinion publique dans de bonnes conditions.

Si le dialogue s'instaure entre les élus de la région et les services du Ministère la décentralisation trouvera ici une application exemplaire.

Si l'étude préliminaire est probatoire, l'étude d'ensemble de Glozel se fera avec Emile Fradin, inventeur de Glozel, qui aura pendant soixante années traversé cette affaire avec la conscience du Juste et un regard pénétrant sur les vanités des hommes de science et qui, pour le cas où l'intérêt du site serait confirmé, détiendra une masse d'informations et de documents précieux pour l'archéologie.

Andrée FATON

TEMOIGNAGES ET DOCUMENTS

Visite à Glozel

Dans le *Mercure de France* de juillet 1926, A. van Gennep, ancien professeur d'ethnologie à l'Université de Neuchâtel, relate sa première visite à Glozel, le 13 juin 1926 :

« Impossible, vu l'importance des découvertes de Glozel, de rester dans l'incertitude : je demande au Dr Morlet, locataire et à MM. Fradin, propriétaires de la station, l'autorisation, non seulement d'étudier le champ de fouilles, mais aussi de fouiller moi-même où il conviendra et d'examiner de près tous les objets retirés du champ depuis le début. Cette autorisation m'est accordée, aussitôt, et dans les termes proposés.

Le pays. Maison typique des lisières de l'Auvergne et du Bourbonnais ; accotée du four à cuire le pain. Les Fradin, famille de cultivateurs très à leur aise ; une douzaine de vaches ; de vastes terrains en pleine culture. Instruction paysanne : aucune idée avant la découverte de l'archéologie, ni du gallo-romain, ni du préhistorique. Trois générations. Le grand-père a fait son service,



Emile Fradin devant une tombe découverte dans le Champ des Morts.

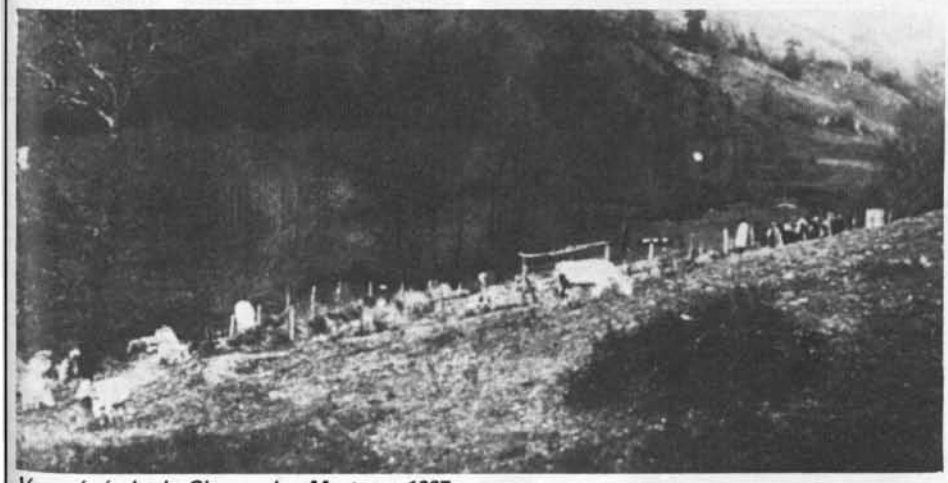
dans les temps, à Gap. Il connaît le Dauphiné, les Alpes ; nous en parlons. La connaissance est faite. Je ne suis plus le Parisien, quelle chance ; je suis pour eux maintenant de la campagne, et montagnard.

Ici aussi des montagnes, mais autres ; drôle de pays ; des mamelons arrondis, des croupes couronnées ici d'une tour en ruines, là d'un bosquet noir, le plus souvent de prés ; parfois la roche affleure. Pays riche ; il a dû être très boisé. Il l'était encore sur la pente qui, du village de Glozel, descend de 150 mètres vers le ruisseau débordé, le Vareille, qui se jette loin d'ici dans le Sichon. Le village est sur un plateau ; puis vient une pente légère, puis une pente brusque, et, à une quinzaine de mètres de Vareille, il y a un terre-plein qui le surplombe de deux mètres à peine et en est séparé par un rideau de vernes et de ronces.

A la fin du siècle dernier le terrain fut en partie déboisé.

Le terrain déboisé resta en prés longtemps, jusqu'en février 1924, où les Fradin décidèrent de mettre en culture la partie inférieure, à pente faible. Le 1er mars, le grand-père touchant les bœufs, et le petit-fils, Emile, tenant la charrue, celle-ci fit sauter deux briques jaunâtres, que par curiosité Emile ramassa et où il vit des marques de doigts enfoncés. On se trouvait à ce moment sur un endroit que les ouvriers défricheurs n'avaient pas défoncé, « mincé » comme on dit ici, parce qu'ils étaient tombés sur ce qu'ils avaient appelé une « roche ». Le grand-père et sa femme, en venant aux champs, s'étaient rendu compte que « ça sonnait le creux ». Ce souvenir d'une roche et du son creux me feraient supposer, sous toutes réserves, que la « fosse » était autrefois recouverte d'une dalle, semblable à celles que le grand-père m'a montrée ailleurs, en roche du pays.

Quoi qu'il en soit, Emile Fradin alla chercher sa bêche pour voir s'il y avait d'autres briques et dégagea ainsi un pan de mur. La famille décida de cesser le labour et de « nettoyer » le champ ; ce mur pouvait faire sauter la charrue, et le « creux » pouvait blesser les bœufs. La curiosité d'ailleurs du jeune Emile, plus instruit, par la force même du progrès des générations, que ses père et grand-père, était excitée au plus haut point. On déblaya donc le terrain et on trouva une fosse ovaloïde délimitée par des murs formés de briques à mamelons et trous correspondants lutées par de l'argile sans ciment et maintenues elles-mêmes par des pierres irrégulières. Aux deux extrémités resserrées, deux grosses pierres debout, maintenues par une cale en pierre ; au fond, seize dalles de terre cuite, dont les intervalles étaient bouchés avec de l'argile crue, le tout reposant sur une sorte de bétonnage formé d'argile malaxée avec du gravier de rivière et cuite. Donc, une construction qui même à des ignorants devait paraître curieuse. »



Vue générale du Champ des Morts en 1927.

"Néolithique peut-être... ...influence orientale certaine"

L'abbé Henri Breuil, professeur à l'Institut de Paléontologie humaine, auquel on doit la définition de la période dite aurignacienne et qui est regardé comme l'un des meilleurs préhistoriens, séjourne à Glozel en compagnie de Joseph Loth pendant plusieurs jours en octobre 1926. Il fait part de ses premières impressions sur le site à A. van Gennep :

Paris, le 5 novembre 1926.

Cher monsieur van Gennep,
Après ma visite à Glozel, je conclus :
1° Absence de contemporanéité, que la stratigraphie démontre, entre la céramique « grès », la verroterie et le reste.
2° Les gros « outils » en pierre dure ne sont pas taillés et n'ont aucun type, même si quelques-uns sont un peu utilisés.
3° Les silex sont taillés, mais il y a 30 pour 100 environ d'esquilles de haches polies en silex brisées en cours d'usage, peut-être en excavant le sol pour y faire des dépôts ; le reste, sauf une flèche, très peu travaillée du reste, n'est qu'un amas de détritus informes et inutilisables pour l'étude.
4° L'ensemble des haches ou ciseaux polis, de roche tendre usée à la râpe et non au polissoir, ne peut être utile, sauf exception, à la vie réelle. Purement votif ? Cela ne représente pas les vrais outils polis, en beau silex, en bonne roche, des indigènes, qu'on s'est gardé de déposer, pas plus qu'on n'a déposé les lames ou vraies flèches.
5° Les harpons ne ressemblent ni comme forme, ni comme technique de travail (faits comme au couteau et à la râpe) soit au Magdalénien, soit à l'Azilien, au Maglemosien, au Palafittique, à l'Énéolithique balkanique ; tous sont en os, sauf celui de pierre ; ni ivoire, ni bois de cervidé dans le gisement. Sauf trois, moins mal faits, leur technique est stupide et leur forme inutilisable. L'os travaillé, toujours très mal, est d'une conservation excluant une antiquité plus haute que le Néolithique évolué ; diverses facettes de taille des harpons ont la netteté de celles du métal, cuivre peut-être. On n'a pas déposé celui-ci plus que les bons silex.
6° Les gravures n'ont rien de commun avec le Magdalénien, même le Cervidé. Des cornes de face ou de trois quarts dans le profil ne se trouvent jamais dans cette industrie, mais avant et après, ou ailleurs que chez nous (est de l'Espagne, où l'Aurignacien supérieur a donné le thème à l'art jusqu'au Néolithique et dans les fresques néolithiques andalouses, parfois assez naturalistes ; voir aussi les pétroglyphes sahariens, les bas-reliefs de Malte, les palettes, etc. d'Égypte). Le pseudo-Renne, encore moins Elan que Renne, est vraisemblablement un *Cerf Élaphe* incorrect (ou anormal) comme beaucoup de ceux de la fin de l'art oriental espagnol et postérieur. La femelle allaitant est une *Chèvre domestique* typique par l'angle très fermé du cou et de la tête très oblique et la forme du coffre haut et court. La tête de Bovidé (fig. 53 du fascicule III) est, sans aucun doute possible, un Buffle femelle, animal étranger à nos contrées ; plusieurs gravures non publiées ont le corps en forme d' « outre » des dessins de Lourdes non paléolithiques, non datés malheureusement.
7° L'analogie du thème du double arceau des yeux avec Troie s'arrête à peu près là ; on trouve aussi cela dans le néolithique mégalithique scandinave (cf. Hoernes, *Urgeschichte der bildenden Kunst in Europa,* 1re éd., fig. 75, 76) et dans le Bronze passant au Fer de Poméranie (plus différent pour les vases et la présence fréquente de la bouche). La faible résistance des vases, tablettes et idoles à peine dégourdis s'oppose à l'idée d'une exposition aux intempéries ; ces objets ont été enfouis et enterrés.
8° Conclusion sur l'âge : ni magdalénien, ni azilien, ni tardenoisien, ni campignien, ni palafittique, ni médalithique (sauf un vase à décor en chevrons et en forme de calice rappelant les Iles Britanniques) : ni Cuivre indigène, ni Bronze, ni Fer ; mais *exotique* jusqu'à une hache en pierre *à soie* (rappelant, peut-être par hasard, celles d'Indochine et de Birmanie), mais ensemble probablement néo-énéolithique aussi étranger à la civilisation indigène que l'était un campement ou un cimetière d'Espagnols de Cortez au milieu de l'empire de Montezuma.
9° Ce mobilier *ne donne pas* une idée exacte des objets des vivants.
Bien cordialement vôtre.

Henri Breuil.
MERCVRE.

Il publie ensuite dans la revue *L'Anthropologie* (Tome XXXVI, 1926) la relation plus développée de ses vues sur Glozel : Parlant d'une figure de Bovidé au front assez bombé, il écrit : « Je la tiens

Abbé Henri Breuil (1877-1961)

Il entre au séminaire de Saint-Sulpice en 1895, où il découvre la préhistoire à travers les cours de science de l'abbé Guibert, qui donne une place importante à l'histoire des premiers hommes et à la philosophie évolutionniste. En 1896, avec G. d'Ault du Mesnil et le docteur Capitan, il fouille le gisement de Campigny. Puis l'année suivante, au cours d'un voyage dans le Périgord et dans les Pyrénées, il fait la connaissance de E. Piette, qui lui montre ses collections d'art et de mobilier paléolithiques. En 1900, avec Peyrony et Capitan, il découvre les gravures des parois de la grotte des Combarelles, et en relève tous les dessins, ainsi que ceux de Font-de-Gaume. E. Cartailhac en 1902, lui demande d'étudier les figures de Marsoulas et d'Altamira. Il participe à de nombreuses fouilles en Dordogne, à Laugerie-Haute et Teyjat. Révisant la stratigraphie d'une série de sites du Paléolithique supérieur, il donne vers 1906, à l'Aurignacien la place qui lui revient dans la chronologie de cette période. A partir de 1910, il enseigne l'ethnographie préhistorique à l'Institut de Paléontologie Humaine puis publie un mémoire, Les Subdivisions du paléolithique supérieur et leur signification, *en 1911. En 1929, on crée pour lui la première chaire de préhistoire au Collège de France, puis en 1938, il entre à l'Institut. Il effectue de nombreux voyages, en Belgique, Angleterre, Europe Centrale, Chine, en Ethiopie et en Somalie où il travaille avec P. Teilhard de Chardin, puis au Portugal et en Afrique du Sud. En 1952, il publie un ouvrage d'ensemble sur l'art franco-cantabrique,* Quatre Cents Siècles d'art pariétal. *Auteur de plus de cinq cents publications, il est considéré comme l'un des plus grands préhistoriens.*





Les harpons trouvés à Glozel.

décidément comme celle d'un Buffle analogue à ceux, de souche indienne, qui se trouvent aujourd'hui, à l'état domestique, sur le pourtour de la Méditerranée, de la Sicile à l'Asie Mineure et à l'Egypte.

C'est donc une donnée fort exotique, digne d'être considérée quand on essaiera, avec plus de matériel encore qu'aujourd'hui, de trouver l'origine des gens de Glozel, qui ne me paraissent pas des autochtones, mais bien des émissaires lointains d'un monde oriental aussi étrangers à nos tribus indigènes que les compagnons de Cortès le furent au Mexique quand ils arrivèrent à la cour de Montézuma » ; et plus loin « ...la découverte, à Glozel, en plein centre de la France, d'un groupe de vases à visages apparentés à Hissarlik, de tablettes et autres objets à longues inscriptions de caractères linéaires archaïques de parenté méditerranéenne, est un fait capital et, pour imprévu et incroyable qu'il paraisse, incontestable. »

Les journées mémorables de Glozel

Dans le *Mercure de France* du 1er novembre 1926, sous le titre « Journées mémorables de Glozel » le Dr Morlet fait paraître le compte rendu des premières visites de savants à Glozel :

« Les journées mémorables de Glozel sont celles du contrôle scientifique des fouilles (...).

Pour dissiper les doutes des archéologues, nous leur avons demandé de venir sur place et de fouiller eux-mêmes dans les carrés de terrain vierge, laissés comme « témoins ».

M. van Gennep, M. Salomon Reinach, M. Espérandieu, M. Leite de Vasconcellos, M. Depéret et M. Viennot ont successivement répondu à notre appel.

Ce sont leurs recherches et leur contrôle qui ont établi sur des bases scientifiques inattaquables l'authenticité de la Station néolithique de Glozel. »

M. van Gennep, chroniqueur scientifique au *Mercure de France*, vient fouiller à Glozel le 13 juin 1926 :

« Je suis arrivé sur une plaquette d'argile non cuite, absolument ramollie, et, dans mes tentatives pour la dégager, je l'ai abîmée ; j'avoue mon crime, peut-être y avait-il des inscriptions ; j'avoue aussi qu'une telle malléabilité est ahurissante ; Emile Fradin a eu l'idée ingénieuse, quand il rencontre de ces briques, de glisser petit à petit dessous une planchette et d'emporter alors le bloc entier pour le sécher à l'ombre. C'est ainsi qu'ont été obtenues les grandes briques à inscriptions qui ornent le musée personnel des Fradin. »

Salomon Reinach assiste aux fouilles les 24 et 25 août 1926 :

« M. Reinach choisit un carré de terrain vierge, à côté du trou d'où la veille on a retiré la tablette inscrite. Il y fait creuser une tranchée. Je demande à M. Emile Fradin de ne pas fouiller. On met au jour : 1° des tessons de poterie de grès en surface de la couche archéologique ; 2° des débris de terre argileuse calcinée et couverte d'une couche vitreuse ; 3° un anneau en schiste poli, trouvé par M. François de Bourbon ; 4° une pointe retouchée en silex ; 5° une larme batavique en pâte de verre, de coloration bleu clair ; 6° le chas et la pointe d'une large aiguille en bois de cervidé. La portion médiane manque. Nous la retrouverons le lendemain en vérifiant les terres de déblai. »

M. Espérandieu fouille à Glozel les 9, 10 et 11 septembre 1926 en choisissant lui-même les emplacements : il adresse un télégramme à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres « Authenticité découverte à Glozel ne doit faire aucun doute. Ai vu objets et assisté aux fouilles : deux trouvailles dont une tablette, faite sous mes yeux ». Il confie au Dr Morlet qu'il admet l'idée d'une écriture glozélienne et qu'il ne voit pas pourquoi l'écriture serait forcément d'origine phénicienne.

Le 10 septembre M. Leite de Vasconcellos, conservateur du Musée d'ethnographie de Lisbonne vient également à Glozel et affirme « les trouvailles, en dehors du témoignage des savants qui les ont vues, portent en elles des caractères d'authenticité certaine ».

Le 14 septembre, Charles Depéret, doyen de la Faculté des Sciences de Lyon, membre de l'Institut, se rend à Glozel avec M. Viennot, agrégé de géologie. M. Depéret observe sur le terrain une zone blanchâtre contrastant avec la couleur foncée de la zone archéologique. M. Depéret explique que cette zone d'argile fine blanchâtre provient de la désagrégation de roches du terrain en pente au-dessus du champ Duranthon. La présence sur le site de ces zones blanchâtres, vierges de tout objet, constitue une preuve d'authenticité du gisement.

Le 29 septembre, M. Viennot revient à Glozel. La ressemblance entre la matière première des tablettes de Glozel et celle des tablettes assyriennes qu'il vient d'examiner au cours d'une mission en Mésopotamie l'impressionne et plus tard au moment de l'affaire judiciaire il témoignera en faveur de l'authenticité des tablettes de Glozel.

M. de Varigny, licencié ès sciences, chroniqueur scientifique au *Journal des Débats* se rend à Glozel le 23 septembre en compagnie de M. Depéret. Il est convaincu de l'authenticité de Glozel.

Emile Espérandieu (1857-1939)

Cet officier et archéologue prend part à l'expédition de Tunisie où il recueille un grand nombre d'inscriptions. Ses principales publications sont : Etude sur le Kef *(1889),* Epigraphie romaine du Poitou et de la Saintonge *(1888-1889),* Inscriptions antiques du musée de Périgueux *(1893),* Expédition de Sardaigne et campagne de Corse *(1895). Il rédige également plusieurs rapports sur les fouilles d'Alésia et d'Evreux, sur le pont du Gard, l'aqueduc et la Maison Carrée de Nîmes et surtout le* Recueil Général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine. *Conservateur des musées de Nîmes, il entre à l'Académie des inscriptions et Belles Lettres en 1919.*

Le "bric à brac" de la sorcière gallo-romaine

L'éminent académicien Camille Jullian n'est jamais venu à Glozel mais en août 1926 il fait paraître dans le *Journal des Débats* une lettre sur les fouilles de Glozel où l'on exhume dit-il « le bric à brac d'une sorcière gallo-romaine ».
En avril-juin 1927 il publie dans la *Revue des Etudes anciennes* un article dans lequel il écrit :
« Vous remarquerez que toutes les pièces trouvées à Glozel, portent des traces de coups, des perforations faites vraisemblablement avec un stylet. C'est que nous nous trouvons en présence non pas de vases funéraires, de pièces usuelles ou d'idoles, mais de véritables figurines d'envoûtement. Les yeux des vases à masques sont percés par le sorcier. Les vases ornés, les lampes sont fabriquées pour un usage rituélique et ce qui le prouve c'est que ces objets n'ont jamais servi. Les bobines ? Ce sont des toupies analogues aux « rhombi » magiques dont parlent Ovide, Lucain. Les pièces vitrifiées ? Mais les sorciers païens, tout comme nos modernes pythonisses qui usent du marc de café, se servaient du verre fondu qu'ils jetaient dans l'eau. »
Le *Petit Journal* du 10 octobre 1927 donne le compte rendu de l'article de Camille Jullian qui affirme :
« Je ne crois pas qu'il existe, dans le monde classique, un gisement de sorcellerie aussi complet que celui de Glozel. Inscriptions sur briques, signes sur pierres, gravures d'animaux propices ou fantastiques, amulettes de tout genre, simulacres pour envoûtement, vaisselle de sorcière, verroterie talismanique, tout y est de ce qui était nécessaire aux opérations magiques. Et ce qui ajoute à l'intérêt de ce gisement, c'est qu'il est en un des recoins les plus reculés de la Gaule et des derniers temps de la domination impériale. »
A propos des inscriptions relevées sur des briques et des galets d'argile, Camille Jullian remarque que, comme toutes les inscriptions magiques et en particulier celle du Bas Empire, les documents de Glozel entremêlent aux lettres ordinaires des signes étranges. Il signale l'*échelle* qui ne faisait jamais défaut dans les ateliers de sorcellerie, le fouet, le grabat des sorciers, le serpent, le lézard cher aux sorciers, tout cela évidemment très schématisé mais ne pouvant être confondu avec des lettres proprement dites qui pourtant peuvent avoir été introduites dans des inscriptions magiques (...). M. Camille Jullian a découvert le mot *Tychon*, démon érotique, ou celui de *Tyché*, déesse de La Fortune, qui auraient été fréquemment invoqués principalement dans l'envoûtement. A propos de cette opération cabalistique, on distingue parmi les objets trouvés à Glozel des amulettes avec ou sans inscription, écrit M. Camille Jullian, des vases et autres objets ayant servi à des préparations magiques et des pièces d'envoûtement, c'est-à-dire les simulacres des individus contre lesquels étaient prononcées les formules magiques. Ces dernières pièces sont en argile, ce à quoi convenait la nature du terrain où sont opérées les fouilles du Dr Morlet.
On s'est étonné, conclut dans sa très savante étude, M. Camille Jullian, de voir à Glozel, le rôle prépondérant joué par l'argile — mais l'argile malléable et durcissante a été, en sorcellerie, aussi souvent employée que la cire ou le plomb. Et le sol essentiellement argileux offrait aux opérations magiques une matière première immédiate et inépuisable.



Camille Jullian (1859-1933)

Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, il est reçu à son agrégation d'histoire en 1880 ; il entre à l'Ecole française de Rome, et soutient en 1883 sa thèse de doctorat sur les Transformations politiques de l'Italie sous les empereurs romains. *Nommé professeur à la faculté des Lettres de Bordeaux, il s'intéresse à l'histoire locale :* Mélanges d'épigraphie bordelaise *(1884),* Inscriptions romaines de Bordeaux *(1886),* Ausone et Bordeaux *(1893),* Histoire de Bordeaux *(1895). Il est parmi les tout premiers historiens à étudier les antiquités gauloises et publie en 1892* Gallia, *en 1901* Vercingétorix *et en 1904,* Recherches sur la religion gauloise. *A partir de 1905, il occupe la chaire d'antiquités nationales au Collège de France, et il écrit une* Histoire de la Gaule *en huit volumes qui paraît de 1907 à 1928. Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres depuis 1908, il est élu à l'Académie française en 1921.*

LES ARGUMENTS DE M. CAMILLE JULLIAN

« C'est un gisement de sorcellerie » maintient l'académicien

Le Petit Journal/10 octobre 1927

QU'EST-CE QUE GLOZEL ?

L'antre d'un "sorcier païen" et le plus beau gisement de sorcellerie du monde entier

Paris-Soir/4 octobre 1927

"Glozel existe !"

Salomon Reinach, qui contrairement à l'opinion répandue n'est pas le responsable de l'achat de la fausse tiare, a reçu à Paris la visite du Dr Morlet. Le 10 octobre 1925 il lui écrit : « Il me sera très utile de voir ces objets déconcertants de mes propres yeux » et le 13 avril 1926 : « S'il n'y a pas de supercherie, nous sommes en présence de découvertes qui renversent une bonne moitié de ce que nous imaginions savoir. Donc prudence et méfiance ; que votre saint favori et tutélaire soit l'apôtre Thomas ».
Après s'être rendu comme on le sait en visite à Glozel en août 1926 en compagnie d'un ami M. Seymour de Ricci,



Salomon Reinach se rend au Champ des Morts dans un char à bœufs

"Glozel existe" M. Salomon Reinach affirme l'authenticité du gisement néolithique

Le Journal/21 septembre 1927

courtier en antiquités à Paris, il fait le 27 août une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres dans laquelle il exprime sa conviction de l'authenticité de Glozel. En voici le résumé d'après le procès-verbal :
« Revenu avant-hier de Glozel, près Vichy, où les fouilles de MM. Morlet et Fradin ont été continuées en sa présence, M. Salomon Reinach déclare qu'il n'y a, à son avis, aucune possibilité de croire à une mystification, comme on l'a supposé, en ce qui concerne les tablettes à inscriptions dont on a déjà parlé. Une de ces tablettes et une statue d'argile, d'un type extrêmement curieux et nouveau, ont été exhumées sous ses yeux et dans des conditions qui rendent toute fraude impossible. Il n'y a nul vestige de métal, nul fragment, même minuscule, de poterie gauloise ou romaine. En revanche, il y a des galets portant des gravures d'animaux qui, malgré leur médiocrité artistique, se rattachent évidemment aux gravures et peintures réalistes du bel âge du renne. A Glozel, cet âge est déjà loin, mais celui des métaux l'est aussi : la date de 4 000 ans avant notre ère serait un minimum. Les tablettes inscrites, au nombre de plus de cinquante aujourd'hui, révèlent à cette époque reculée une écriture déjà bien constituée et régulière, dont certains signes sont nouveaux, tandis que d'autres rappellent d'une manière surprenante, bien faite pour éveiller des soupçons auxquels M. Salomon Reinach estime qu'il faut renoncer, les alphabets phénicien, grec archaïque et italique. Il n'y a pour l'instant aucune chance de déchiffrer et d'interpréter ces textes. MM. le docteur Morlet et Fradin, auxquels la science doit des découvertes inattendues, paradoxales, ont bien mérité d'elle. »
En octobre 1926, il reçoit la visite de l'abbé Breuil qui lui fait part de ses impressions sur les découvertes de Glozel :
« Breuil est venu me voir longuement hier, un rhume violent me tenant éloigné de Saint-Germain, où le mauvais état des calorifiques rend tout chauffage impossible... Sa thèse — orale, car il n'écrira pas cela — d'une colonie orientale en marche avec buffles vaut celle de la sorcière romaine...
Breuil m'a dit qu'il avait écrit longuement à Jullian : néolithique, mais d'époque incertaine (il croit qu'on trouvera un jour du cuivre). »

Salomon Reinach (1858-1932)

Après de brillantes études, il entre à l'Ecole Normale Supérieure en 1876, et devient membre de l'Ecole d'Athènes en 1879. Il effectue de nombreuses missions en Asie Mineure, notamment à Myrina près de Smyrne (1880-1882), dans l'Archipel et la Côte d'Asie Mineure (1880), à Cymé en Eolide (1881), puis à Thasos, en Macédoine, à Imbros, et à Lesbos (1882). Il séjourne en Tunisie (1883-1885) et entreprend des fouilles à Gightis, Meninx et Carthage. Il pratique également des fouilles à Odessa (1893) et en Bosnie (1894). En 1886, il entre au musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye ; il occupe de 1890 à 1892 la chaire de professeur suppléant d'archéologie nationale à l'école du Louvre ; il obtient en 1893 les fonctions de conservateur adjoint des musées nationaux, et en 1896, il est élu membre titulaire de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. Il est enfin nommé conservateur en chef du musée de Saint-Germain, en 1902. Il est l'auteur d'un grand nombre d'articles et d'ouvrages dont un Manuel de philologie classique *(1883-1884), un* Traité d'épigraphie grecque *(1885) et un* Précis de grammaire latine *(1885). On lui doit également la* Description raisonnée du musée de Saint-Germain *(1889), le* Répertoire de la statuaire grecque et romaine *(1897) et le* Répertoire des vases grecs et étrusques *(1899).*



"Pourquoi je n'ai jamais visité Glozel..."



Dans l'*Echo de Paris* du 12 octobre 1927, le comte Begouen explique à son retour du Congrès international d'Anthropologie d'Amsterdam les raisons de son scepticisme sur l'authenticité des collections de Glozel.
« Pourquoi je n'ai jamais visité Glozel ? Le Dr Morlet a donné les raisons pour lesquelles il ne m'avait pas invité et il l'a dit de telle façon que cela équivalait à une interdiction de me rendre à Glozel ; je n'ai pas l'habitude d'aller chez les gens malgré eux (...). »
« Le Dr Morlet est un mystique (...) le Dr Morlet se trompe grossièrement et, de plus, se fâche (...) son esprit est fermé à tout argument scientifique (...) les savants sont intimidés (...) les fouilles de Glozel ont été faites sans méthode (...) les harpons trouvés à Glozel sont « idiots » (...) Marcellin Boule aurait déclaré faux des os gravés de Glozel (...) j'ai la presque certitude du truquage (...) grâce à la commission internationale, l'affaire de Glozel va devenir scientifique. »
A la question : « Si malgré toutes les raisons que vous donnez, la commission internationale d'anthropologie (dont vous êtes, du reste, le promoteur) déclarait authentique le gisement de Glozel, que diriez-vous ? », le comte Begouen répond : « Je serais très étonné. Mais je me soumettrais. Et je recommencerais à étudier la question... »
Le Journal du 1er janvier 1928 publie la lettre du Comte Begouen, adressée à la *Dépêche* de Toulouse, dans laquelle il précise son attitude à l'égard de ce qu'il appelle « la mystification de Glozel ». Après s'être défendu d'avoir joué un rôle dans la coulisse pour influencer le rapport de la Commission internationale, il se félicite d'avoir vu juste dès le premier jour, en la compagnie de M. Peyrony :
« Nous sommes d'accord, Peyrony et moi sur Glozel. Cela me venge des sarcasmes et injures de Loth, Esperandieu et autres Reinach. »
En janvier 1928, le Professeur Loth fait une série de conférences sur Glozel au Collège de France.
Le *Petit Journal* du 5 janvier 1928 relate la première séance :
« Très exactement, l'éminent professeur au Collège de France, entra, s'assit, salua, posa sa serviette près de lui. M. Loth qui a une silhouette jeune, des cheveux argentés, un teint rose et une courte moustache blanche parle d'une voix mesurée. On fit grand silence pour entendre cette première leçon sur Glozel, qui sera suivie de plusieurs autres. Cette leçon n'était qu'une sorte d'exposé de la situation et d'historique des découvertes et des travaux. La préhistoire se renouvelle ; ses dates de délimitation elles-mêmes, on peut les varier sans scrupules de 3 à 4 000 ans ! Cela dit, Glozel apparaît, déclare le conférencier, comme une station néolithique du plus haut intérêt. On a trouvé là des vases, des armes, des anneaux, des briques gravées, des idoles enfin dont il n'existe de modèles nulle part ailleurs pour le moment ; on a aussi trouvé en d'autres endroits qu'à Glozel des mêmes signes gravés. »
Au cours de la 3e conférence, le professeur Loth, savant impitoyable, relève les négligences de la Commission internationale, l'accuse d'avoir été « d'une incroyable légèreté » et de ne pas s'être assez préoccupée des signes glozéliens qui ont des analogies avec ceux trouvés à Alvao au Portugal, avec ceux des tablettes assyriennes et de l'écriture ibérique. Ces propos déchaînent le tumulte dans l'amphithéâtre, des étudiants lancent des boules puantes dans la salle.
Se jugeant diffamé par le Pr Loth, le comte Begouen qui a été l'un des principaux promoteurs de la Commission internationale, demande justice à M. Croizet, administrateur au Collège de France et se déclare prêt à saisir la justice de son cas. Les choses n'iront pas plus loin en ce qui le concerne.

Le comte Begouen se jugeant diffamé par le professeur Loth en appelle à la justice

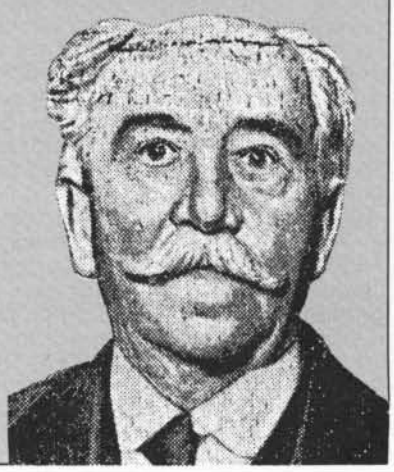
Le Journal/12 janvier 1928

La bataille de Glozel provoque un tumulte dans le paisible Collège de France

Le Journal/11 janvier 1928

Joseph Loth (1847-1934)

Docteur ès Lettres en 1883, il débute sa carrière en enseignant le celtique à la faculté des Lettres de Rennes, où il est nommé ensuite professeur titulaire de littérature et institutions grecques, et dont il est élu doyen. Principal collaborateur d'Arbois de Jubainville pour le cours de littérature celtique, on lui doit un Essai sur le verbe néo-celtique en irlandais ancien et dans les dialectes modernes *(1882),* l'Emigration bretonne en Armorique du Ve au VIIe siècle de notre ère *(thèse de doctorat 1883), un* Vocabulaire Vieux Breton *(1883),* Le Mabinogion *(1889), une étude sur* Les mots latins dans les langues brittoniques *(1892), sur la* Métrique galloise *(1900-1902). Il contribue également à l'étude des romans de la Table Ronde. Il entre à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres en 1919.*



L'Ecole lyonnaise proclame l'authenticité du gisement préhistorique

M. Charles Deperet, doyen de la Faculté des Sciences de Lyon, membre non résident de l'Académie des Sciences, présentait, il y a environ un an, à ses collègues, une note sur les fouilles de Glozel dans laquelle il affirmait sa ferme croyance dans l'authenticité des objets trouvés par le Dr Morlet. On ne parlait guère à ce moment de Glozel et la communication du savant lyonnais fit peu de bruit. On sait les controverses qui se sont élevées depuis et les discussions passionnées auxquelles ont donné lieu les trouvailles faites dans le champ Fradin, aujourd'hui célèbre.

Ces controverses ont vivement préoccupé M. Charles Deperet, qui, une fois de plus, a voulu se rendre compte lui-même de ce qui se passait à Glozel. Il s'est de nouveau rendu à l'endroit où sont opérées les investigations de MM. Morlet et Fradin et, à l'aide d'un simple couteau, a procédé à de nouvelles fouilles personnelles à la suite desquelles il a cru devoir donner son opinion à ses collègues de l'Académie des Sciences.

DES TROUVAILLES INTÉRESSANTES

M. Charles Deperet a tout d'abord déclaré qu'il croyait fermement et plus que jamais, à l'authenticité des découvertes faites à Glozel. Il base sa conviction sur les objets que lui-même a mis au jour en opérant des fouilles à trois mètres environ de la tranchée principale pratiquée dans le terrain.



Le 13 avril 1928 à Glozel : Charles Deperet (en blouse blanche) examine un object qui vient d'être exhumé. Photo Archives E. Fradin.

M. Deperet a trouvé un galet portant la silhouette d'un petit bœuf, un morceau d'ocre rouge, des tablettes couvertes d'écriture glozélienne, le tout, remontant d'après lui, à l'extrême début de l'âge néolithique, à la fin du paléolithique. Des trouvailles identiques ont du reste été faites dans les gisements de Berthelot, de Bienières, dans la grotte de Montespan, et jamais on n'a nié leur authenticité.

UN CIMETIÈRE GLOZÉLIEN

Opposé à la thèse de M. Camille Jullian, affirmant que Glozel était un repaire de sorciers, M. Charles Deperet est d'avis que c'était l'emplacement d'un cimetière glozélien et que le fameux four attribué à des potiers ou à des verriers, était un four crématoire dans lequel les Glozéliens incinéraient leurs morts. On a découvert des urnes contenant des cendres. Celles-ci ont été analysées par le professeur Couturier, de Lyon, qui a reconnu qu'elles provenaient de cadavres humains.

Ce sont ces exemples qui amènent la conclusion de M. Charles Deperet : Glozel est d'une rigoureuse authenticité et les objets exposés dans son petit musée remontent, sans doute possible, à l'âge néolithique.

(Le *Petit Journal* du 26 octobre 1928)

LA CONTROVERSE sur les fouilles de Glozel rebondit

Devant l'Académie des sciences M. Charles Deperet assure que le gisement serait un cimetière appartenant au début de l'âge neolithique

Le Matin/25 oct. 1927

La controverse autour de Glozel

A Lyon quatre savants affirment l'authenticité du gisement

LYON, 24 novembre. — Telégr. *Matin.* — Devant un nombreux public rassemblé salle Rameau, le docteur Morlet, MM. Depéret, membre de l'Institut, Mayet et Arcelin, qui affirment l'authenticité du gisement de Glozel, ont exposé, au cours d'une réunion organisée par le Club alpin français, les raisons sur lesquelles ils basent leur certitude.

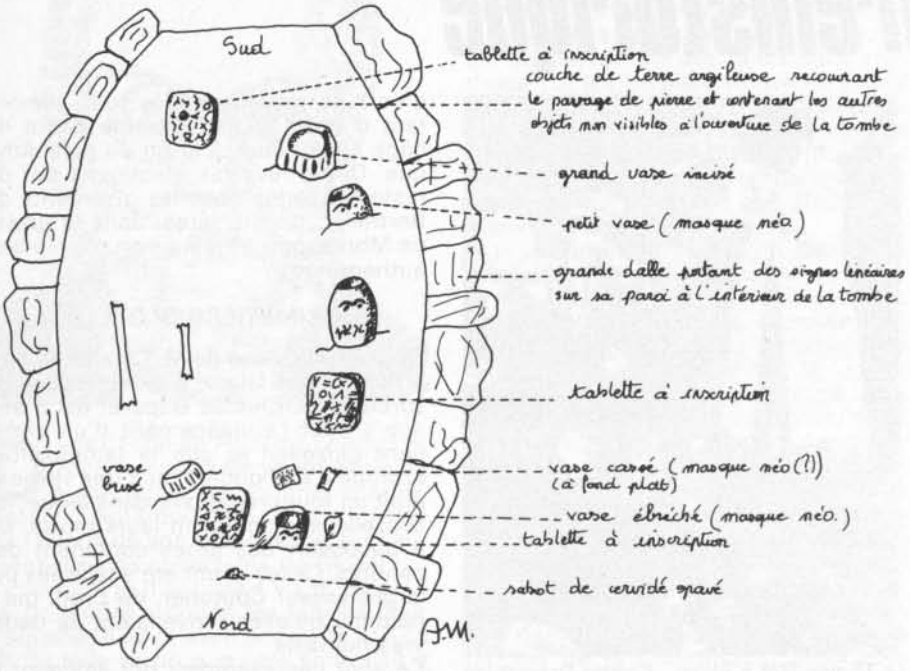
Le professeur Mayet ouvrit la série des démonstrations en donnant à son auditoire les notions sommaires préhistoriques nécessaires pour fixer l'époque glozélienne.

Le docteur Morlet fit l'historique de sa découverte du Champ des morts et des fouilles qu'il y a entreprises.

Le doyen Depéret fit la description géologique des lieux. Enfin, le docteur Arcelin termina en montrant, à l'aide de nombreuses projections documentaires, les caractéristiques des objets trouvés.

Le Matin/24 nov. 1927

Au champ des morts de Glozel



A la séance du 17 juin 1927 de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, le commandant Esperandieu donne lecture d'un rapport du Dr Morlet sur les dernières découvertes de Glozel, deux tombes intactes au Champ des morts :

« Il s'agit de deux tombes ovales formées de blocs enchevêtrés, sans mortier ni argile de liaison. L'une vient d'être vidée. On en a retiré des restes humains et un mobilier funéraire d'une grande richesse composé de vases d'argile, de masques dits néolithiques, de galets avec inscriptions ou figures d'animaux, de tablettes couvertes de signes alphabétiques, de harpons en os, d'une idole de terre du type dit « bisexué », d'un collier composé de petits galets dont on a modifié la forme primitive, d'un anneau de schiste avec inscription, d'un sabot de cervidé sur la face plantaire duquel sont gravées deux magnifiques têtes, l'une peut-être d'un renne, l'autre d'un cervidé. Tous ces objets sont, dit M. Esperandieu, de la haute époque néolithique. On n'a trouvé parmi eux aucun objet celtique ou romain. L'auteur pense donc pouvoir conclure que ce site fut une nécropole datant de l'époque des populations néolithiques glozéliennes.

Cette trouvaille, a observé le commandant Esperandieu, permet d'affirmer que les gens de Glozel, à l'époque néolithique, enterraient leurs morts avec des objets qui leur avaient servi de leur vivant et par conséquent croyaient à une autre vie.

M. Salomon Reinach, qui présidait la séance, a mis en relief les importantes découvertes faites : « A cinq heures de Paris, nous constatons des trouvailles surprenantes qui occuperont les savants pendant un siècle », a-t-il dit. » (*Mercure de France* du I.VII.1927).

La première tombe a été explorée le 14 juin 1927 par le Dr Morlet et Emile Fradin. La deuxième tombe a été vidée le 21 juin 1927 en présence de M. Esperandieu qui assistait au déblaiement.

Dans le *Mercure de France* du 1er août 1927 le Dr Morlet publie le compte rendu complet de la découverte et de l'exploration de ces deux tombes intactes.

« Depuis longtemps, le gisement de Glozel, que nous fouillons avec M. Emile Fradin, nous apparaissait, par l'accumulation, sur un aussi petit espace, d'objets préhistoriques, aussi variés et si peu usagés, comme un lieu d'ensevelissement, aux riches mobiliers funéraires. La découverte et l'exploration de deux sépultures intactes sont venues confirmer cette opinion. La contemporanéité des objets assemblés est ainsi hors de doute. On peut dès maintenant en tirer les conclusions qui s'imposent ».

Le rapport du Dr Morlet est accompagné du plan dessiné de la première tombe explorée le 14 juin et des dessins du mobilier. (Plan ci-contre).



"La mystification de Glozel"

M. VAYSON DE PRADENNE nous dit pourquoi il ne croit pas à l'authenticité des découvertes



« Les os provenant soi-disant d'une même couche, et qui par conséquent devraient avoir la même patine ont les aspects les plus disparates. En outre, ils portent des traces de travail qui ne peuvent être la marque d'outils de pierre, mais de couteaux et de râpes en acier. De même, les haches de pierre polie sont de simples galets de schiste fraîchement limés à une extrémité. Les poteries sont si mal cuites qu'elles n'auraient pu résister à un long enfouissement dans une terre aussi humide et à si peu de profondeur. Tout l'ensemble apparaît inutilisable ; ce sont des objets dont les formes rappellent des formes anciennes connues, mais mal copiées et ne pouvant servir à rien.

Enfin, ces objets constituent un ramassis hétéroclite de types appartenant à tous les âges, depuis l'époque du renne jusqu'à celle de l'écriture, en passant par la néolithique.

Les défenseurs de Glozel se bornent à répondre que ce sont des techniques que nous ne connaissons pas ; ce sont les nouveautés de la découverte. En réalité, nous connaissons fort bien ces techniques : ce sont celles des faussaires. »

Les galeries suspectes découvertes par M. Vayson de Pradenne sont dues aux taupes

« — Docteur, je vous ai dit que je n'avais pas d'opinion propre sur l'affaire. Néanmoins, l'argument de l'un de vos adversaires, l'ingénieur Vayson de Pradenne, m'a paru grave. M. Vayson de Pradenne assure que, se trouvant à Glozel avec le jeune Fradin, il a, au cours d'une fouille, constaté qu'à hauteur d'un objet qu'on venait de découvrir, se trouvait un trou par lequel il était légitime et logique de penser que l'objet en question avait été frauduleusement introduit dans la couche archéologique du terrain...

— Laissez-moi vous dire d'abord que M. Vayson de Pradenne n'a pas été toujours parmi mes adversaires. Sa conversion à l'anti-glozélisme et à la thèse du faux est toute récente. Cet ingénieur a la chance d'être très riche. Il s'intéresse, en outre, à la préhistoire. A ce titre, grâce à sa fortune, il a pu acheter toute la collection de préhistoire formée par Commont à Saint-Acheul.

Il a voulu renouveler cette opération à Glozel. A trois reprises, il a tenté d'acheter le musée Fradin. Il a été évincé. A ce moment (il y a quatre ou cinq mois), il croyait à l'authenticité de Glozel. Il offrait n'importe quelle somme. A la suite de son échec, il a changé d'avis, vous comprenez pourquoi.

Quant aux galeries suspectes dans la couche archéologique, ce sont des trous de taupes. Voici un rapport signé le 25 septembre dernier par MM. Peyrony, conservateur du Musée des Eyzies, le professeur Tafrall, de l'Université de Jassy, conservateur du Musée des Antiquités ; Solignac, chef du service de géologie tunisien, et Vergne, conservateur du Musée de Villeneuve-sur-Lot, qui est formel sur ce point. L'exploration suivie et profonde de ces galeries n'a mené à la découverte d'aucun objet ».

Guy Mounereau
envoyé spécial à Glozel
du Petit Journal

M. Vayson de Pradenne fervent de la préhistoire nous parle de ce qu'il appelle "la mystification de Glozel"

Le Journal/12 oct. 1927

Comment d'après M. Vayson de Pradenne s'est révélé l'"esprit mystérieux" qui anime Glozel

Le Journal/13 oct. 1927

COMMENT, SI TRUQUAGE IL Y A, LES TRUQUAGES DE GLOZEL ONT PU S'EFFECTUER

Ce sont les dupes elles-mêmes qui, à leur insu, ont guidé le faussaire ou les faussaires, estime M. Vayson de Pradenn

Le Petit Parisien/1 janv. 1927

La lettre anonyme d'un épigraphiste

Le 30 septembre 1927 le journal *Comœdia* publiait le fac-similé d'une lettre anonyme reçue par un journal de province en l'accompagnant du commentaire suivant : « Qui a écrit cette lettre ?... A-t-elle été écrite par un membre de l'Institut, comme semblait le laisser entendre le confrère de province qui nous a communiqué l'original ?
Plusieurs personnes reconnurent dans le fac-similé l'écriture de M. Dussaud et le lendemain 1er octobre, *Comœdia* annonçait en gros caractères : M. Dussaud, de l'Institut, se reconnaît l'auteur de la lettre « anonyme ».

POUR L'HONNEUR DE LA SCIENCE FRANÇAISE

La farce de Glozel a assez duré

C'est l'avis de M. René Dussaud, membre de l'Institut

Le Petit Journal/18 sept. 1927

L'affaire de Glozel

M. Dussaud, de l'Institut, se reconnaît l'auteur de la lettre "anonyme"

Paris le 30 Sept. 1927

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie de me renvoyer M. de Vaugny à laquelle elle était adressée, d'avoir oublié ma lettre du 3 Septembre – lettre qu'elle ne fut pas destinée à la publication et qu'elle ne devait servir qu'à documenter, j'en maintiens tous les termes.
Je regrette seulement de ne pas avoir été prévenu, car je vous aurais prié d'y ajouter ma signature. Voilà qui est fait.
Croyez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués

J. R. Dussaud

Comœdia/30 sept. 1927



René Dussaud (1868-1958)

*Diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes et de l'Ecole des Langues Orientales, il réalise à partir de 1895, un grand nombre de missions en Syrie, où il découvre des monuments et des inscriptions, et en particulier les plus anciens textes connus en arabe. D'abord suppléant au Collège de France, il est nommé conservateur-adjoint au Louvre en 1910, puis conservateur en 1928. Elu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres en 1923, il en devient par la suite secrétaire perpétuel. Ses principaux ouvrages sont l'*Histoire et Religion des Nosaïris *(1900),* Les Arabes en Syrie avant l'Islam *(1907),* Les civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Egée *(1914),* Topographie historique de la Syrie antique et médiévale *(1927). Codirecteur de la* Revue de l'histoire des religions, *il crée en 1920 la revue d'archéologie,* Syria.

LA BATAILLE DE GLOZEL

Les antiglozéliens contre-attaquent

M. Dussaud, conservateur du musée du Louvre tient le jeune Fradin pour un faussaire

LES GLOZÉLIENS FORTIFIENT LEURS POSITIONS

Le Matin/29 décembre 1927

Six savants sous la bise glacée

La Commission internationale est composée de huit membres. L'un deux s'étant désisté (M. Absolon) la Commission qui se rend à Glozel ne comprend plus que sept savants. M. Pittard (Suisse) accepte la présidence de la Commission mais très vite devant les nombreuses difficultés rencontrées sur place, le manque d'objectivité évident de certains archéologues (incident Miss Garrod), il démissionne et rentre à Genève.

Miss D.A.E. Garrod,
anthropologue et préhistorienne anglaise, fit des fouilles à Gibraltar en 1926 et en Palestine de 1928 à 1934.
A Gibraltar, elle découvrit le crâne d'un enfant de 5 ans ; la stratigraphie du gisement n'est pas connue mais il s'agit vraisemblablement d'un prénéandertalien.
En Palestine, elle fouilla la grotte de Wadi en-Natouf, site éponyme du Natoufien (faciès culturel épipaléolithique du Proche-Orient) où elle découvrit, en 1928, de nombreux restes humains.
Elle dirigea également l'équipe anglo-américaine qui fouilla la grotte de Mugharet et-Tabun où furent mis au jour des fossiles humains proches des Néandertaliens et celle de Mugharet el-Wad qui livra de nombreux restes humains aurignaciens et natoufiens.

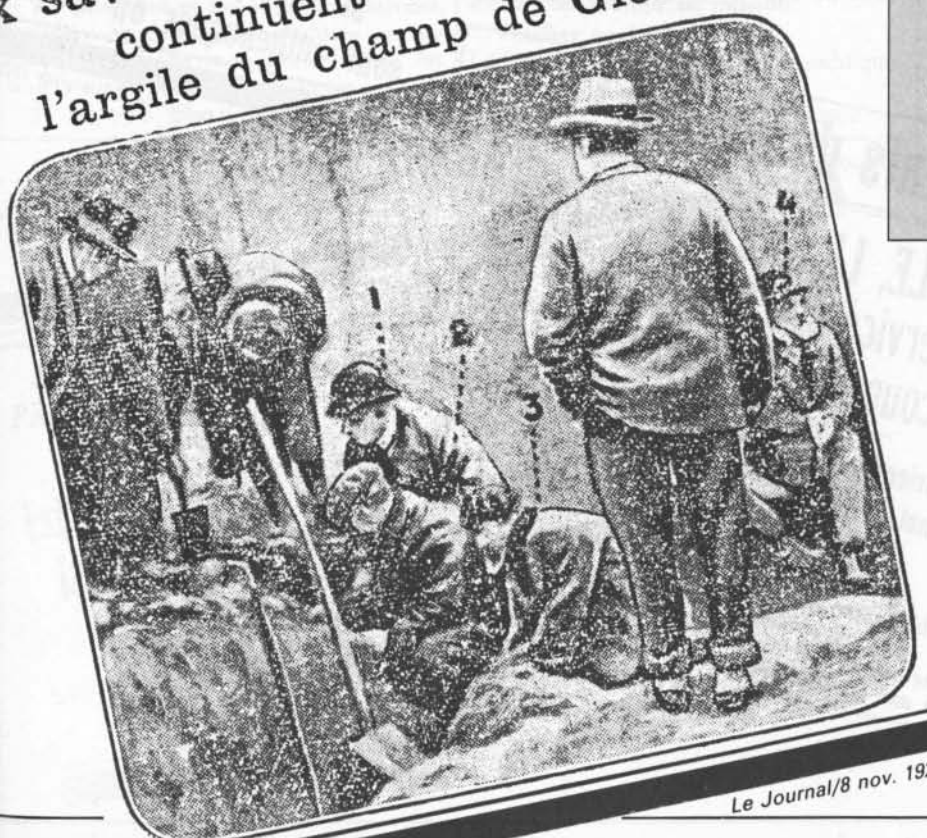


LA COMMISSION internationale fouille le terrain de Glozel

Successivement apparaissent un galet plat, l'empreinte d'un renne, une "idole" en argile et une pendeloque en os

Le Journal/7 nov. 1927

x savants, sous la bise glacé continuent à fouiller l'argile du champ de Glozel



Le Journal/8 nov. 1927

IL N'Y A PLUS D'ÉNIGME

L'authenticité des découvertes de Glozel est formellement établie

Complètement édifiés les membres de la Commission internationale cessent leurs recherches

L'Echo de Paris/8 nov. 1927

Les fouilles de Glozel

La composition de la commission d'enquête

Vichy, 4 Nov. — Voici la composition officielle de la commission d'enquête des fouilles de Glozel : miss Garrod, une jeune Anglaise d'Oxford, auteur de fouilles à Gibraltar qui lui permirent de découvrir un crâne moustérien ; M. Bosch Gimpera, professeur de préhistorique à Barcelone ; le docteur Absolon professeur à l'Université de Prague, directeur du musée national de Brno, auteur des célèbres fouilles de Moravie qui mirent à jour le cimetière des mammouths ; l'abbé Favret, aumônier de l'hôpital Auban Mœt, à Epernay ; M. Ferpal conservateur du musée préhistorique et gallo-romain de Strasbourg ; M. Hanal Nandrin, professeur de préhistoire à Liège ; M. Pittard, professeur à Genève ; M. Peyrony, conservateur du musée des Eyzies.

"Mr Bayle n'échappera pas au pyromètre"

Le 11 mai 1929 le rapport d'expertise des collections de Glozel, le rapport Bayle, est communiqué à la presse en même temps qu'il est remis au tribunal de Moulins. Il conclut que les tablettes gravées ont été fabriquées il y a moins de 5 ans. Les arguments sont les suivants :

— des débris végétaux encore frais et des fils de coton teints à l'aniline ont été trouvés dans les tablettes.

— les tablettes n'ont pas été cuites mais séchées, ce qui explique la conservation des végétaux.

— les tablettes se désagrégeant presque immédiatement dans l'eau, elles n'auraient pas pu résister aux eaux d'infiltration.

— le fond des jambages des lettres ou des traits des dessins ne contient aucun dépôt de vase ou de terre.

— les tablettes paraissent avoir été enduites d'un vernis mince et de teinte bitumineuse avec un pinceau (des traits parallèles provenant des poils ont été observés). Une casserole contenant un vernis identique aurait été saisie chez les Fradin.

Dussaud se déclare satisfait de ce rapport. Jullian affirme que les premières découvertes faites à Glozel étaient authentiques. J. Loth dit qu'il attend avec confiance les contre-expertises. S. Reinach conteste les conclusions du rapport. Morlet se réserve de répondre longuement.

Le *Mercure de France* du 1er juin 1929 publie le long commentaire annoncé du Dr Morlet sur les conclusions de l'expert Bayle qu'il récuse point par point : « Si nos tablettes n'étaient pas cuites, elles auraient conservé la teinte jaune de l'argile du gisement (...) Je mets au défi M. Bayle de prouver le contraire » (...)

« Tant que M. Bayle ne nous aura pas apporté des microphotographies de coupes minces, nous montrant ses végétaux et ses laines de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, inclus dans l'argile des tablettes, il n'aura fourni aucun document scientifique. » (...)

« Quoi qu'il en soit, tout le problème de Glozel tient dans la détermination des cuissons. Si nos tablettes ont été cuites à plus de 500° et se sont ramollies au cours des millénaires, en conservant leur couleur rougeâtre (phénomène qu'on ne peut reproduire expérimentalement), leur authenticité est indiscutable.

M. Bayle n'échappera pas au pyromètre », affirme le docteur Morlet.

Le Dr Söderman, du laboratoire du Musée préhistorique d'Oslo, conteste le rapport Bayle. Il considère que Bayle a pu avoir entre les mains des objets de fabrication récente, mais que ceux qu'il a examinés lui-même, qui ont été retirés devant lui du sol, sont incontestablement authentiques. M. Björn, jeune et éminent conservateur du Musée préhistorique d'Oslo, délégué officiel de la Norvège à Glozel, après avoir longuement examiné les objets et pratiqué lui-même des fouilles de contrôle à Glozel, s'était prononcé également en faveur de Glozel.

M. BEYLE

chef de l'identité judiciaire

conclut que les objets examinés par lui ne « sont pas très anciens »

Le Petit Journal/6 octobre 1928

M. BAYLE

chef de l'identité judiciaire est en mesure de démontrer si les objets de Glozel sont authentiques ou truqués

Le Journal/18 janvier 1928

drame au Palais de Justice

M. BAYLE, LE SAVANT DIRECTEUR du Service de l'Identité judiciaire tué à coups de revolver par un exalté



Le meurtrier frappe sa victime qu'il guettait dans l'escalier menant à son bureau ; il s'enfuit, mais est arrêté dans la foule boulevard du Palais

Philipponet a frappé pour se venger d'une expertise défavorable sur une question de loyer

« Il me donnait tort ! J'avais le droit de le tuer !... » M. Bayle, père de 5 enfants, rentrait le matin de vacances !

Edouard Herriot et l'affaire de Glozel

M. Edouard Herriot, ministre de l'Instruction publique, vient d'adresser au docteur Morlet, à Vichy, la lettre suivante :

Monsieur,

En raison de l'émotion considérable soulevée tant en France qu'à l'étranger par les découvertes faites dans le gisement de Glozel, à Ferrières-sur-Sichon, le gouvernement a pensé qu'il ne pouvait se désintéresser de la question et que, sans vouloir prendre parti dans les controverses en cours, il avait néanmoins le devoir de prendre dès maintenant des mesures conservatoires.

J'ai, en conséquence, décidé d'ouvrir une instance en classement pour le gisement et pour les objets en provenant conservés chez vous ou chez M. Fradin, par application des dispositions de l'article premier de la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques et de l'article 14 de la même loi, modifié par l'article 34 de celle du 31 decembre 1921.

Cette instance produit pendant une durée de six mois tous les effets du classement.

Le gisement et les objets ne doivent, pendant ce délai, être modifiés en aucune façon sans mon assentiment, les objets ne peuvent être exportés.

Je ne vois pas d'inconvénient à ce que les fouilles soient poursuivies, sous la réserve formelle que les travaux auront lieu exclusivement sous la surveillance d'un délégué de mon administration. Ce délégué devra suivre toutes les opérations, sans s'immiscer toutefois dans leur exécution ; il pourra notamment constater par lui-même la disposition dans le sol des objets qui seraient trouvés ; enfin, il dressera pour chaque fouille un procès-verbal détaillé rendant compte des recherches effectuées et de leur résultat.

J'ai désigné pour cette mission M. Peyroni, correspondant de la Commission des monuments historiques, conservateur du Musée préhistorique des Eyzies de Tayac, dont la compétence est unanimement reconnue.

M. Peyroni sera, d'autre part, chargé de procéder à l'inventaire de tous les objets déjà découverts et actuellement conservés, soit chez vous, soit chez M. Fradin ; il sera assisté dans cette tâche de M. Champion, chef technique de l'atelier du Musée national de Saint-Germain.

Je vous serais obligé de lui donner toutes facilités nécessaires pour lui permettre de remplir sa mission.

Veuillez agréer, etc..

Le Ministre de l'Instruction pdblique,
Signé :

Edouard HERRIOT.

La Dépêche de Vichy/8 octobre 1927

APRÈS LE CLASSEMENT PROVISOIRE DU GISEMENT DE GLOZEL

Est-il juste de m'enlever la direction scientifique des fouilles ?

écrit le docteur Morlet à M. Herriot

Le Quotidien/8 octobre 1927

GLOZEL

ne mérite pas d'être classé déclare la commission des monuments historiques

Le Journal/29 janvier 1928

Le 5 octobre 1927, Edouard Herriot, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, décide d'ouvrir une instance en classement pour le site de Glozel afin de poursuivre une enquête rigoureuse, sur les conseils de Louis Capitan, vice-président de la Commission des Monuments historiques et de Denis Peyrony, secrétaire de cette Commission. Il y autorise les fouilles sous le contrôle de son délégué D. Peyrony et de B. Champion.

Rendez-nous Glozel, monsieur le Ministre...

Aussitôt, le 6 octobre, le Dr Morlet adresse au ministre Herriot la lettre suivante :

« Rendez-nous Glozel, monsieur le Ministre, parce qu'il est dans les traditions françaises de respecter la liberté des chercheurs, parce que nous avons su le défendre, pendant trois ans, contre les naufrageurs et les marchands.

Rendez-nous Glozel, monsieur le Ministre, pour que nous puissions effectuer les prélèvements nécessaires aux analyses en cours et en faire exécuter d'autres ; pour que d'éminents savants, venus de l'Europe entière, y puissent travailler avec nous sans être surveillés par un « pion » ; pour que cette parcelle de patrimoine français ne soit pas anéantie par des amours propres affolées.

Rendez-nous Glozel, monsieur le Ministre, pour que dans six mois, Glozel soit digne d'être classé. »

Glozel ne sera pas classé

En février le ministre Herriot fait savoir au Dr Morlet et à Emile Fradin, qu'après avis de la Commission des Monuments historiques, il renonce à l'instance de classement pour Glozel.

Le Dr Morlet écrit : « Le travail des fouilles recommencera prochainement à Glozel, en dehors de toute ingérence gouvernementale. »

En mai 1928, alors que l'affaire judiciaire de Glozel est à la une de tous les journaux, Edouard Herriot vient visiter Glozel mais il refuse de dire aux journalistes ce qu'il en pense, laissant aux spécialistes qualifiés le soin de se prononcer.

Le gisement de Glozel ne sera pas classé

Ainsi en a décidé, à l'unanimité moins une voix, la commission des monuments préhistoriques

Le Petit Parisien/29 janvier 1928

Emile Fradin accusé d'escroquerie



Émile Fradin (au centre) entouré de ses défenseurs : Me Campinchi (à gauche) et Me Marc de Molènes (à droite au second plan). Devant, à droite de la photo, Me José Théry, défenseur du journal « Le Matin ».

L'honorabilité de la famille Fradin

Moulins-sur-Allier, 12 juin. (Dép. *Ami du Peuple.*) — Le Conseil municipal de Ferrières-sur-Sichon, dont dépend le village de Glozel, a décidé d'adresser au ministre de la Justice une requête affirmant l'honorabilité de la famille Fradin.

Me MAURICE GARÇON demande l'inculpation immédiate d'Emile Fradin

Le Progrès de l'Allier/12 mai 1929

"Les objets de Glozel sont d'hier" déclare M. Champion

Le Journal/7 janvier 1929

Le 23 février 1928, Me Maurice Garçon dépose au parquet de Moulins, au nom de la Société préhistorique française, une plainte contre X pour escroquerie. La plainte vise « l'entreprise pécuniaire », les 4 francs demandés à l'entrée du musée pour voir des objets « faux ». Le 25 février, la brigade mobile de Clermont-Ferrand perquisitionne chez les Fradin à Glozel, sous la conduite de Félix Regnault, président de la Société préhistorique française. Les policiers saisissent trois limes, une casserole contenant un peu de terre et de nombreux objets du musée.

En avril, une seconde commission de contrôle, dite Comité d'études, composée de douze membres (J. Loth, Bayet, Depéret, Audollent, Foat, W. Loth, Arcelin, Van Gennep, Söderman, Tricot-Royer, Roman, Reinach) commence des fouilles à Glozel et conclut à l'authenticité du gisement. Le rapport du Comité d'études, qui contient les procès-verbaux des fouilles et les photographies des objets découverts, l'analyse d'un fragment osseux de la gravure en relief qui présente, selon Couturier de Lyon, un degré élevé de fossilisation, et un rapport illustré de Söderman d'Oslo sur les empreintes digitales des briques comparées à celles de Fradin et de Morlet, toutes différentes, est publié, chez Catin, en juillet 1928.

Ce rapport du Comité d'études vient donc contredire le rapport Champion de 1927 concluant à la fausseté de tout et le rapport très réservé de la Commission internationale. Néanmoins après la parution en octobre 1928 du rapport Bayle accablant pour Émile Fradin, ce dernier est inculpé le 4 juin 1929 à la suite de la plainte déposée par la S.P.F. et sur avis conforme du procureur de la République de Moulins, M. Viple.

"J'ACCUSE EMILE FRADIN.." déclare M. Peyrony conservateur du musée des Eyzies

janvier 1929

Denis Peyrony (1869-1954)



Ce jeune instituteur fut remarqué par le docteur Capitan, qui l'intégra dans son équipe à partir de 1894. En 1901, il découvre les parois de Font-de-Gaume, en 1902, celle de Bernifal et en 1903, les gravues de Teyjat. Il explore de 1905 à 1920, le site de la Ferrassie, de 1921 à 1932 celui de Laugerie-Haute, où il identifie le proto-magdalénien. En 1908, il distingue les trois phases du Solutréen au Ruth. Il étudie également la Micoque, le Moustier et la Madeleine. A partir de 1918, il crée le musée des Eyzies-de-Tayac dont il devient le premier conservateur. Il définit sous le terme de Périgordien, un certain nombre d'industries caractérisées par l'emploi de la retouche abrupte, qui se seraient développées parallèlement à l'Aurignacien.

La colère du docteur Morlet



Le Dr Morlet

Le 13 mai 1929, le *Journal des Débats* publie la note de Me Maurice Garçon qui, au nom de la Société Préhistorique française, réclame du juge d'instruction Python la mise en accusation d'Émile Fradin. Aussitôt le Dr Morlet contre-attaque et dépose une plainte en diffamation contre la Société Préhistorique française et le *Journal des Débats*. Il choisit le tribunal de Clermont-Ferrand car il estime que Moulins est de notoriété publique, le centre de l'antiglozélisme et que Paris a retardé à plus d'un an le procès en diffamation Fradin contre Dussaud.
Ce procès en diffamation Morlet contre la S.P.F. débute en octobre 1929 à Clermont-Ferrand. Le tribunal de Clermont-Ferrand condamne le 26 octobre 1929 le *Journal des Débats* et la Société Préhistorique française à 16 F d'amende avec sursis et 1 000 F de dommages et intérêts envers Morlet. En novembre le *Journal des Débats* et la S.P.F. font appel de ce jugement à la Cour de Riom qui, après plusieurs renvois de l'appel, confirme le jugement du tribunal de Clermont-Ferrand le 27 février 1930 en réduisant les dommages et intérêts à 1 F.
La réaction énergique du Dr Morlet à la demande d'inculpation d'Émile Fradin (il publie dans *La Dépêche de Vichy* une lettre ouverte au Ministre de la Justice sous le titre « J'accuse ».) et le procès qu'il gagne contre les « détracteurs » de Glozel ne seront pas sans conséquence sur le déroulement des autres procès S.P.F. contre Fradin et Fradin contre Dussaud.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE CLERMONT

Audience du 25 octobre

Président : M. Guérin.
Ministère public : M. Mancier, substitut.

L'AFFAIRE DE GLOZEL

LE « JOURNAL DES DÉBATS » ET LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE DE FRANCE CONDAMNÉS

L'Avenir du Puy-de-Dôme/26 octobre 1929

L'AFFAIRE DE GLOZEL devant la Cour d'appel de Riom

L'Avenir/26 février 1930

« Glozel, nuevo affaire Dreyfus »

Afranio Peixoto, de l'Académie brésilienne, publie le 18 novembre 1928 dans *La Nacion* de Buenos Ayres un long article sur Glozel intitulé « nuevo affaire Dreyfus » : « Glozel n'est pas seulement une mine de science préhistorique, mais un laboratoire de psychologie. On n'y étudie pas seulement l'homme ancien, mais l'homme actuel et de toujours, envieux, calomniateur, intrigant, faussaire, menteur, fabricant de lettres anonymes, falsificateur de télégrammes, féru de vanité, négateur de l'évidence — l'homme enfin ! — La *Dépêche de Vichy* du 23 décembre publie cet article traduit.
(Salomon Reinach, Éphémérides de Glozel, Tome II, 1930.)

L'AFFAIRE DE GLOZEL au Tribunal Correctionnel de Clermont

Le docteur Morlet contre le « Journal des Débats » et la Société Préhistorique de France

L'Avenir du Plateau Central/18 oct. 1929

"J'accuse"

Le premier rapport d'expertise déposé au parquet de Moulins le 10 mai 1928 porte sur les tablettes gravées. Lorsque M. Bayle est assassiné le 16 septembre suivant, les analyses relatives aux objets en terre, en os ou aux galets gravés sont à peu près terminées. Toutefois le rapport n'étant pas encore rédigé, MM. Maheu et Randoin, adjoints de M. Bayle, demandent au juge d'instruction de Moulins, confirmation de leur mission. Ils sont priés d'achever le travail sous le contrôle de M. Amy, sous-directeur de l'Identité judiciaire et déposent un second rapport d'expertise concluant comme le premier à la non-authenticité des objets de Glozel.
Dès que le Dr Morlet a connaissance de l'inculpation d'Émile Fradin basée sur le premier rapport Bayle, il adresse au ministre de la Justice la lettre suivante :

Vichy, le 4 juin 1929.
Le docteur A. Morlet, de Vichy à Monsieur le Ministre de la Justice
Monsieur le Ministre,
J'accuse M. Bayle :
D'avoir annoncé les résultats de ses expertises, sept mois avant de les avoir réalisées ;
D'avoir divulgué un rapport qui, demandé par le Juge d'instruction de Moulins, eût dû rester secret;
D'avoir passé sous silence la coloration rougeâtre des tablettes de Glozel, pour prétendre qu'elles n'ont pas été cuites ;
De n'avoir tenu aucun compte d'une tablette surcuite qu'il doit posséder, puisqu'elle a été saisie dans le Musée par la partie civile ;
D'avoir recours au tape-à-l'œil d'une série de photographies, prises de 20 secondes en 20 secondes, montrant l'effritement de l'argile des tablettes dans l'eau, alors qu'il n'a pas contesté à un géologue — qui avait fait la même expérience sur une tablette assyrienne — « que la désagrégation rapide des briques dans l'eau ne pouvait être invoquée comme argument contre l'âge ancien possible des briques » ;
De n'avoir donné aucunes microphotographies de *coupes minces,* constituant seules des documents scientifiques ;
D'avoir présenté l'eau d'imbibition de nos tablettes comme de l'eau d'hydratation de l'argile ;
D'avoir mis les pièces de son expertise à la disposition de tous les anti-glozéliens, alors que les avocats de la famille Fradin n'ont pu en avoir la moindre connaissance.
D'avoir laissé, avec désinvolture, des objets précieux à lui confiés par la Justice, entre les mains d'un reporter qu'était venu effectuer, seul, des expériences d'amateurs ;
D'avoir, au sujet de la coloration rougeâtre des tablettes, fourni au géologue précité, *comme terme de comparaison,* un échantillon d'argile qu'il nomme plastique, c'est-à-dire prête pour la confection des tablettes, alors qu'en réalité il s'agit d'une *tablette anépigraphe* déformée, *mais cuite* comme les tablettes inscrites ;
D'avoir ainsi obtenu de ce géologue éminent, cette assertion erronée, destinée à être répandue aussitôt dans la presse, que ces tablettes saisies ne sont pas cuites ;
Enfin d'avoir voulu, en attirant des savants de trop grande bonne foi dans son propre laboratoire, éviter à tout prix, des contre-expertises qu'il redoute peut-être à juste titre.
Je mets M. Bayle au défit de montrer, comme il l'assure, que la terre de Glozel, chauffée « à 120° environ » « prendrait la teinte exacte des objets glozéliens ».
J'affirme au contraire que cette argile, chauffée par moi à 150°, pendant deux heures, n'a pas changé de coloration. Et j'en offre des échantillons à tous ceux qui voudraient refaire cette expérience.
Il est vraiment troublant de constater, Monsieur le Ministre, que si M. Bayle découvre dans ses tablettes de véritables herbiers, ni M. Söderman, professeur de Technique policière à la faculté de Droit de Stockholm, ni M. le Professeur Halle, Directeur de la Section paléobotanique du Musée d'Histoire Naturelle de Suède, ni son assistant M. R. Florin, ni M. Bruet, vice-président de la Société géologique de France n'ont pu déceler le moindre débris moderne dans les tablettes à inscriptions qu'ils ont examinées. Au contraire, M. le Professeur Halle, M. Söderman et M. Bruet y ont trouvé et prouvé scientifiquement l'existence de racines qui sont fossilisées (minéralisées), *après avoir vécu à l'intérieur des tablettes* !
De plus, M. Bruet a démontré, en se basant sur leur coloration rougeâtre et la sanidine qu'elles renferment — alors que l'argile du gisement n'en contient pas, — que les tablettes de Glozel, de cuisson moyenne, trouvées ramollies dans le sol, comme des tablettes égéennes et assyriennes ont été cependant cuites à plus de 500°. Il a fallu simplement des milliers d'années pour que l'argile de ces briques récupère sa malléabilité première, tout en conservant se coloration rougeâtre. Je défie à nouveau M. Bayle de reproduire expérimentalement ce phénomène.
Qu'il ait montré, aux reporters et à certains savants, des mousses, de l'avoine et des laines de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, cela ne fait évidemment aucun doute. Mais ces débris végétaux et animaux n'auraient pas pu persister dans les tablettes de Glozel, s'ils avaient été inclus dans la pâte avant cuisson.
Enfin, si M. Bayle ne doit pas échapper aux contre-expertises, il est bien certain que les savants qui les effectueront, seront toujours heureux de le voir assister à leurs expériences, dans leurs laboratoires. M. Barthou, de l'Académie Française, a dit un jour qu'« il faut être mort pour avoir raison » ; je pense néanmoins que M. le Garde des Sceaux nous préservera d'illustrer, de notre exemple, ce spirituel aphorisme. Et dans cet espoir, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mon profond respect.

Docteur Morlet
(La Dépêche de Vichy)



Le Dr Morlet vient de surprendre Miss Garrod faisant avec le doigt un trou dans le front de taille des Fouilles. De g. à dr. : le Dr Morlet, l'abbé Favret, M. Hamal-Nandrin, M. de Varigny, M. Bosch-Gimpera, Miss Garrod.

LES COLLECTIONS DU MUSEE DE GLOZEL

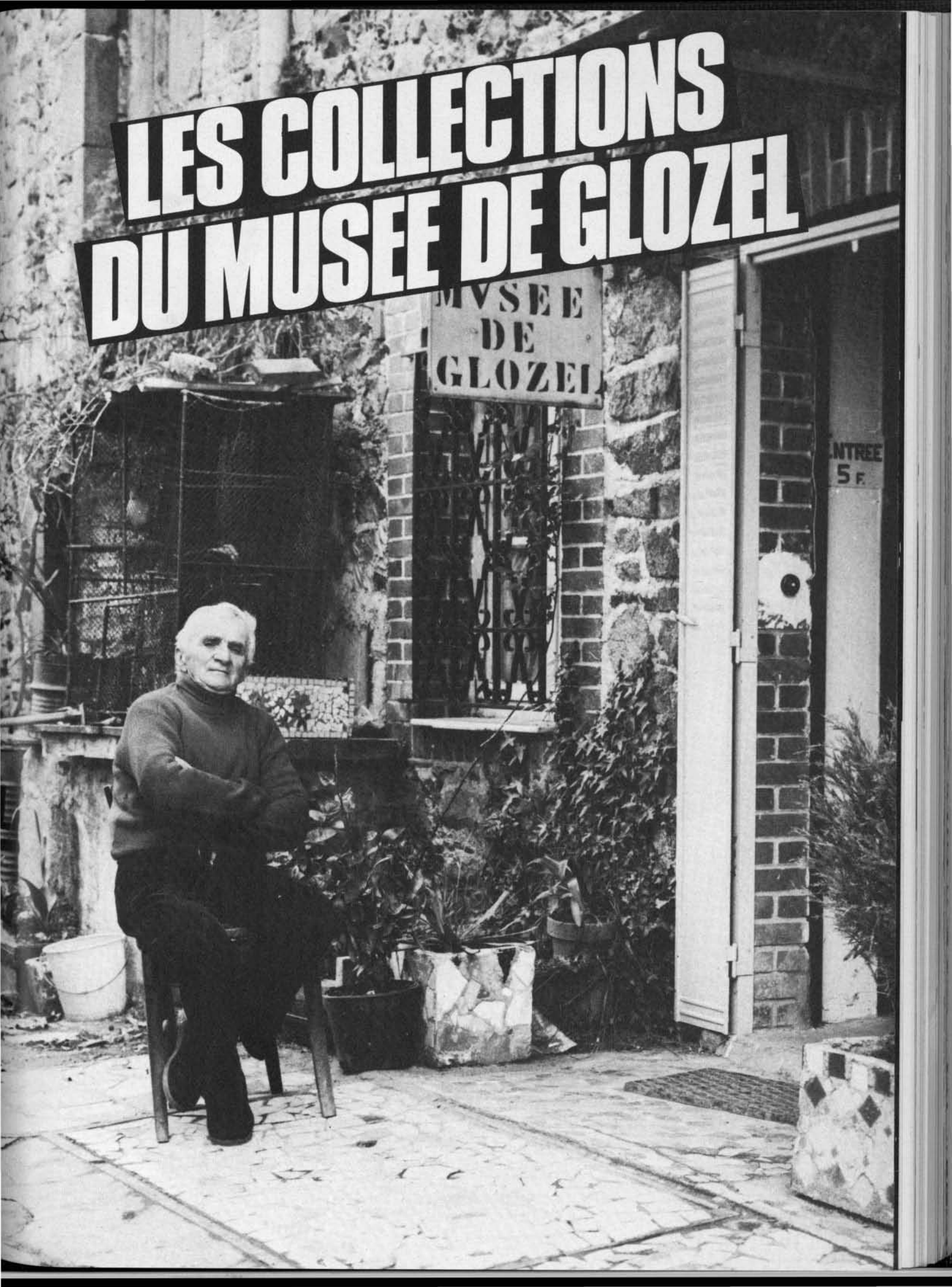




Photo Neuvéglise

En 1928, face à l'affluence des curieux qui désiraient voir les objets récoltés au cours des fouilles, et sur les conseils du Dr Morlet et d'A. Besson, E. Fradin transforma l'une des pièces de sa maison en musée.
Depuis, les collections ont été transférées dans une pièce plus grande, attenante à la maison d'habitation. Le meusée contient actuellement 2 936 pièces, répertoriées par les services de la direction des Antiquités Préhistoriques d'Auvergne ; elles représentent l'essentiel des collections de Glozel.
D'autres objets se trouvent chez la fille du Dr Morlet, et au musée de Moulins.
Les collections contiennent :

- **des objets en pierre :**

pierre taillée : burins, grattoirs, lamelles, flèches, perçoirs, racloirs, objets divers.
pierre polie : pendentifs, colliers, galets perforés, haches, objets divers.
pierre gravée : galets gravés de représentations animales accompagnées d'inscriptions.

- **des objets en os :**

hameçons, sagaies, pointes de flèches, harpons, aiguilles, épingles, poinçons, cuillères, spatules, peignes, navettes, sifflets, boutons, pendentifs, colliers de dents perforées, pendeloques, plaques, bracelets, bagues, plaques osseuses gravées d'inscriptions.

- **des objets en céramique :**

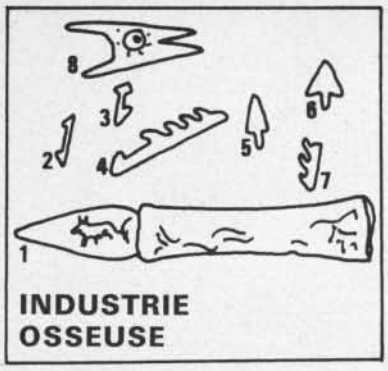
tablettes à inscriptions, poteries à masque, poteries sans masques, lampes, écuelles, empreintes de mains, idoles bisexuées.

- **des ossements humains et animaux.**

POUR VISITER LE MUSÉE DE GLOZEL

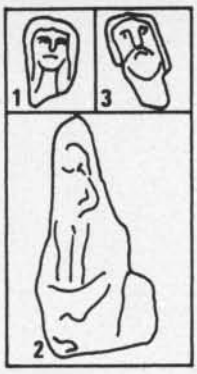
Le Musée de Glozel est ouvert tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Pour tous renseignements : Musée de Glozel, Ferrières-sur-Sichon, 03250 Le Mayet de Montagne. Tél. (70) 41.12.96.

Photos Georges Kriloff



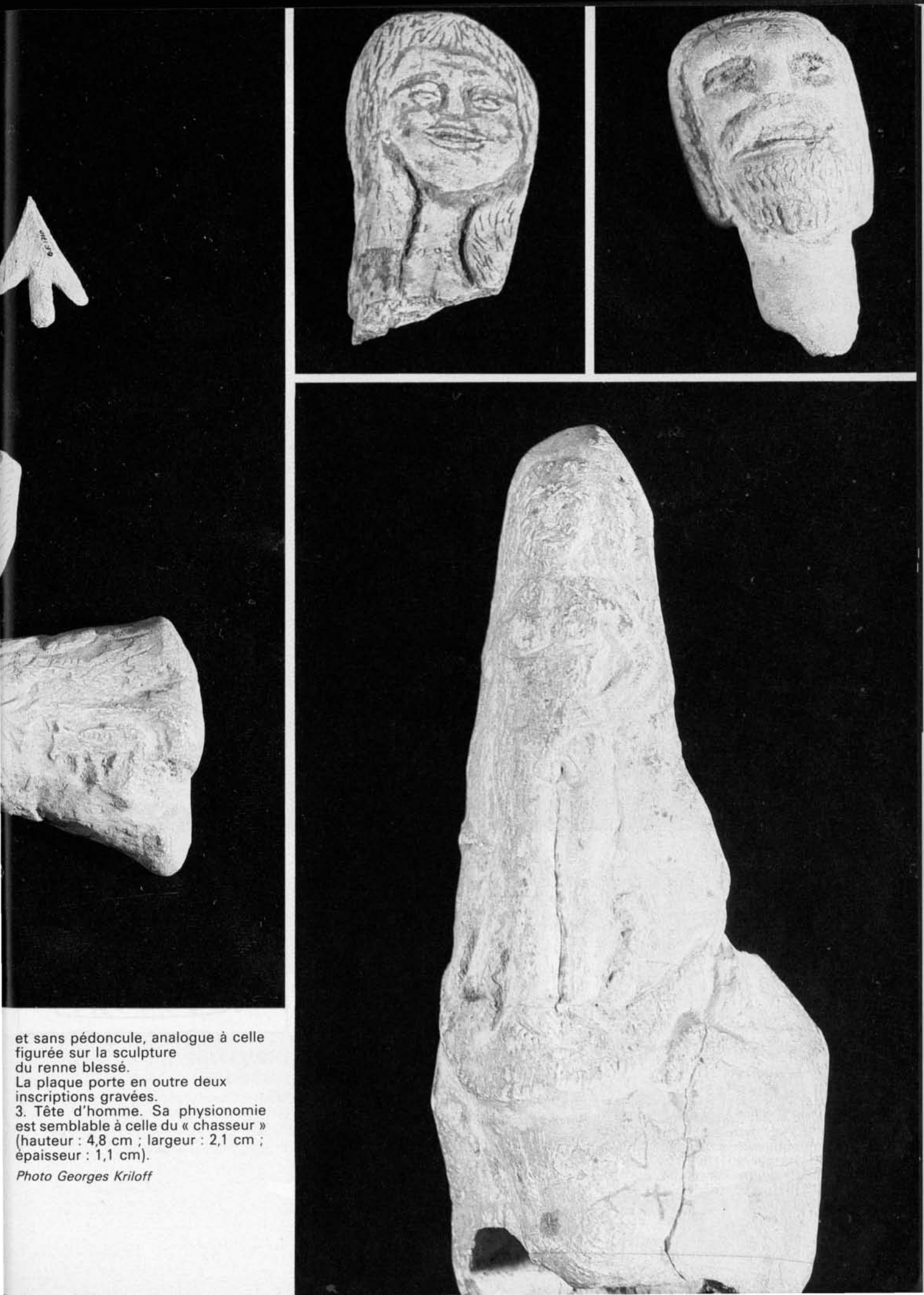
INDUSTRIE OSSEUSE

1. Ce poignard (long. : 22 cm), qui comporte 31 ou 32 figurations animales et signes « alphabétiformes » est l'objet le plus richement décoré découvert à Glozel.
2 et 3. Hameçons à crochet.
4. Harpon à barbelure simple.
5 et 6. Pointes de flèches à pédoncule.
7. Fragment de harpon à barbelure simple.
8. Navette taillée dans une diaphyse d'os long.



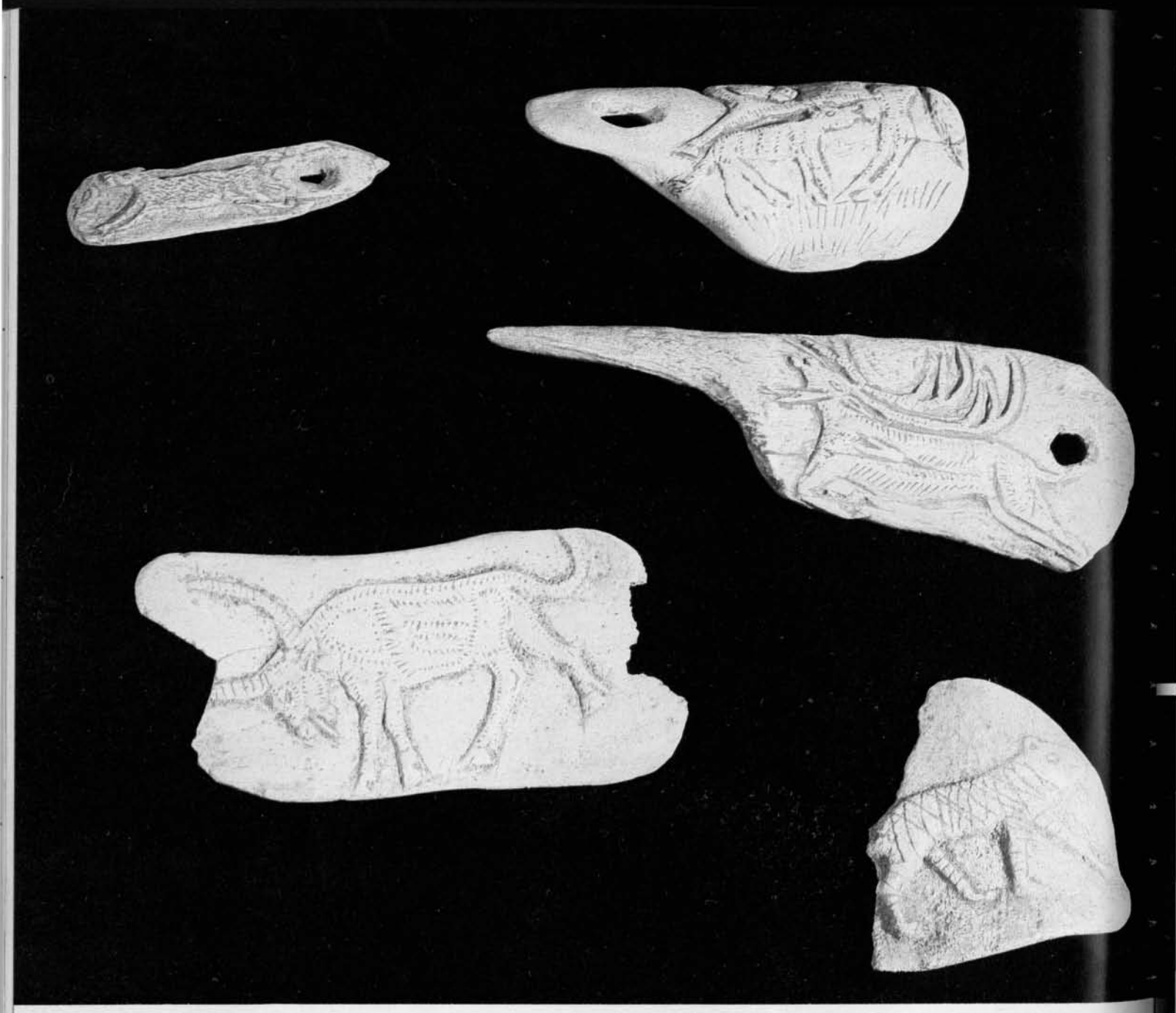
REPRÉSENTATIONS HUMAINES

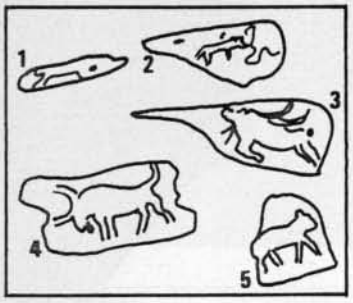
1. Tête de femme (hauteur : 4,1 cm).
2. Le « chasseur de loup ». Cette scène est sculptée sur l'extrémité d'un os long d'animal. L'homme tient dans sa main droite une sorte d'épieu à rainures hélicoïdales ; il porte sur la poitrine un large pectoral composé d'éléments sphériques. Dans le flanc de l'animal, on distingue une flèche avec ailerons



et sans pédoncule, analogue à celle figurée sur la sculpture du renne blessé.
La plaque porte en outre deux inscriptions gravées.
3. Tête d'homme. Sa physionomie est semblable à celle du « chasseur » (hauteur : 4,8 cm ; largeur : 2,1 cm ; épaisseur : 1,1 cm).

Photo Georges Kriloff



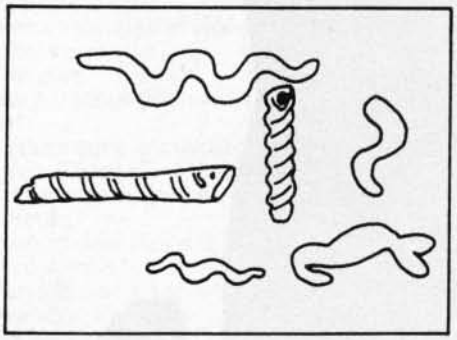


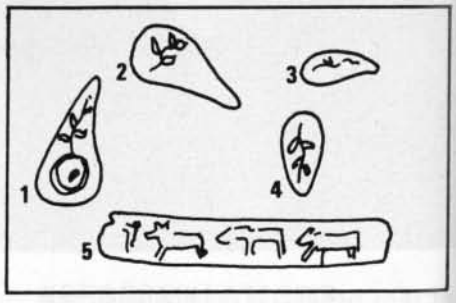
PENDELOQUES

1. Cervidé ornant une pendeloque perforée.
2. Scène d'allaitement d'équidés.
3. Scène de chasse : le renne blessé par une flèche s'est agenouillé et brame (longueur de la pièce : 12 cm).
4. Bovidé chargeant.
5. Félin, sans doute une panthère, dans l'attitude de la marche. La robe de la bête est rendue par un quadrillage schématique.

INDUSTRIE OSSEUSE

1. Poinçon perforé orné d'un motif de tige végétale gravé sur sa pointe, tandis qu'à sa base, un anneau, à l'intérieur gravé d'un motif de triangles, souligne la perforation.
2. 3 et 4. Poinçons décorés d'un motif de tige végétale.
5. Fragment d'os long sur lequel est figurée une frise d'animaux. Le fond est incisé de signes « alphabétiformes ». (longueur : 15 cm).

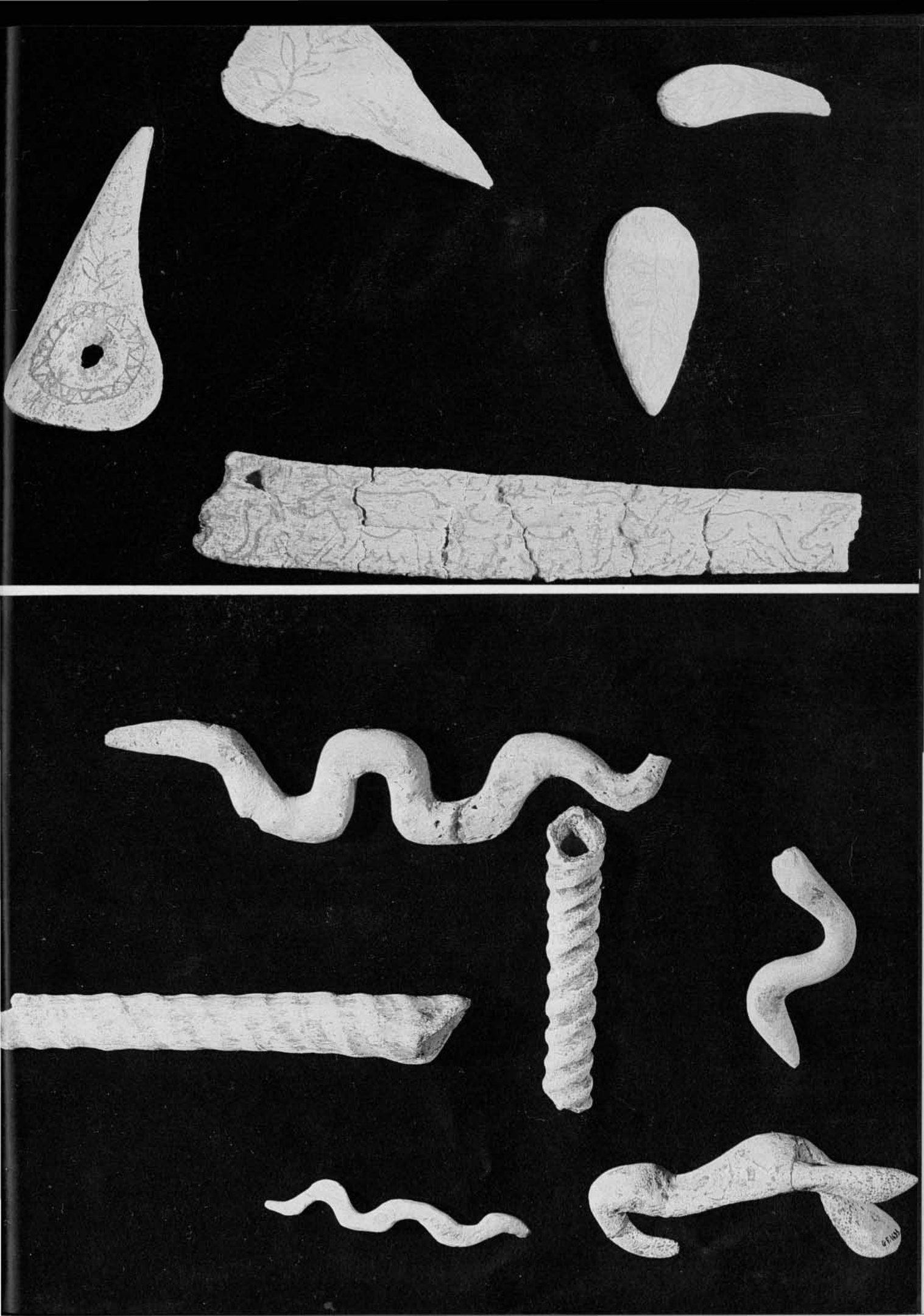


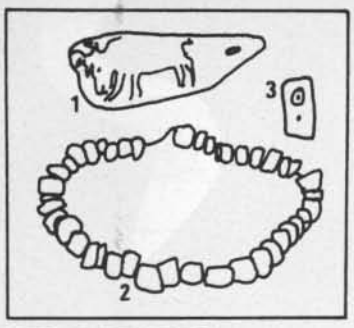


INDUSTRIE OSSEUSE

Objets divers (épingles, agrafes, crochets). (longueur maximum : 7 cm).

Photos Georges Kriloff



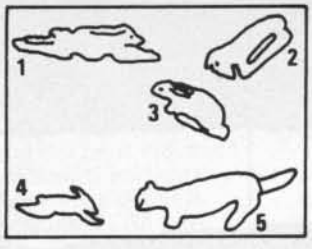


LES PARURES

1. Pendeloque perforée portant en bas-relief la représentation d'un renne se léchant la patte (longueur : 12 cm).
2. Collier formé d'anneaux sculptés dans des andouillers de cervidés ou des os.

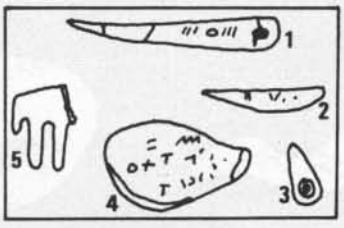
Les figurations animales alternent avec les motifs géométriques. Certains anneaux portent des masques sans bouche, d'autres des motifs végétaux ou des inscriptions.
3. « Sifflet » perforé de deux trous.

Photos Georges Kriloff



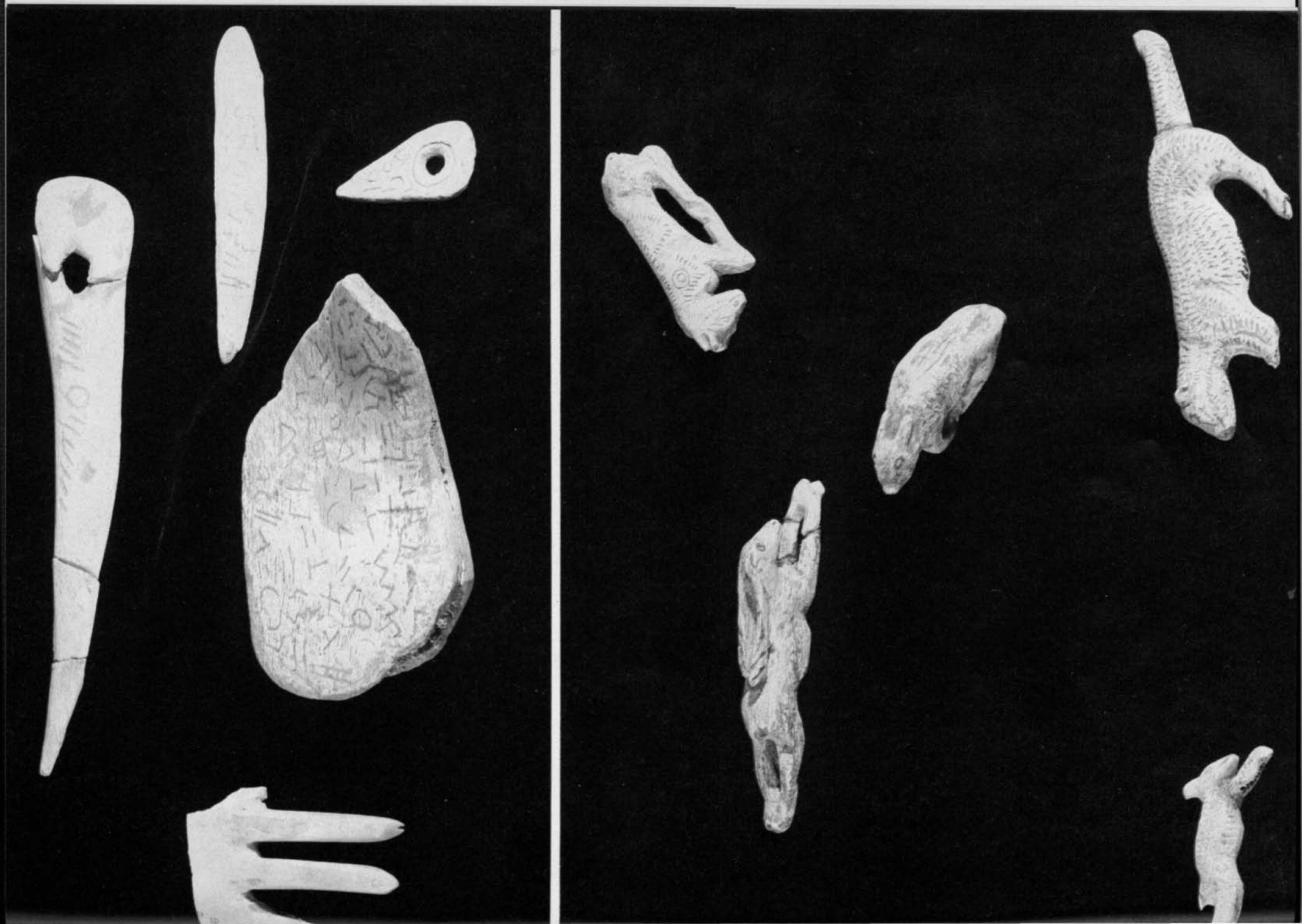
SCULPTURES SUR OS

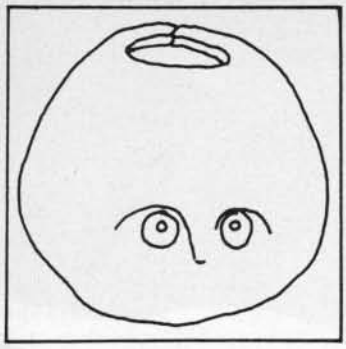
1. Lièvre courant (long. : 6,4 cm).
2. Animal aux pattes réunies ; cette attitude évoque la prise du gibier dont on a attaché les pattes avec des liens. Le corps de l'animal finement tacheté fait songer à la robe d'un daim.
3. Lièvre aux pattes réunies.
4. Lièvre courant.
5. Panthère campée à l'arrêt.



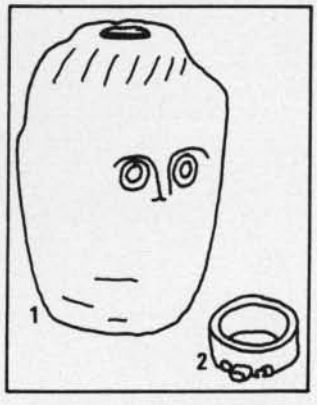
INDUSTRIE OSSEUSE

1. Aiguille gravée d'un ensemble de signes que le Dr Morlet interpréta comme un système de numération (longueur : 15 cm).
2. Os gravé de signes qui évoqueraient des chiffres.
3. Poinçon perforé, porteur de signes.
4. Fragment d'os, portant une inscription.
5. Peigne taillé d'une pièce.



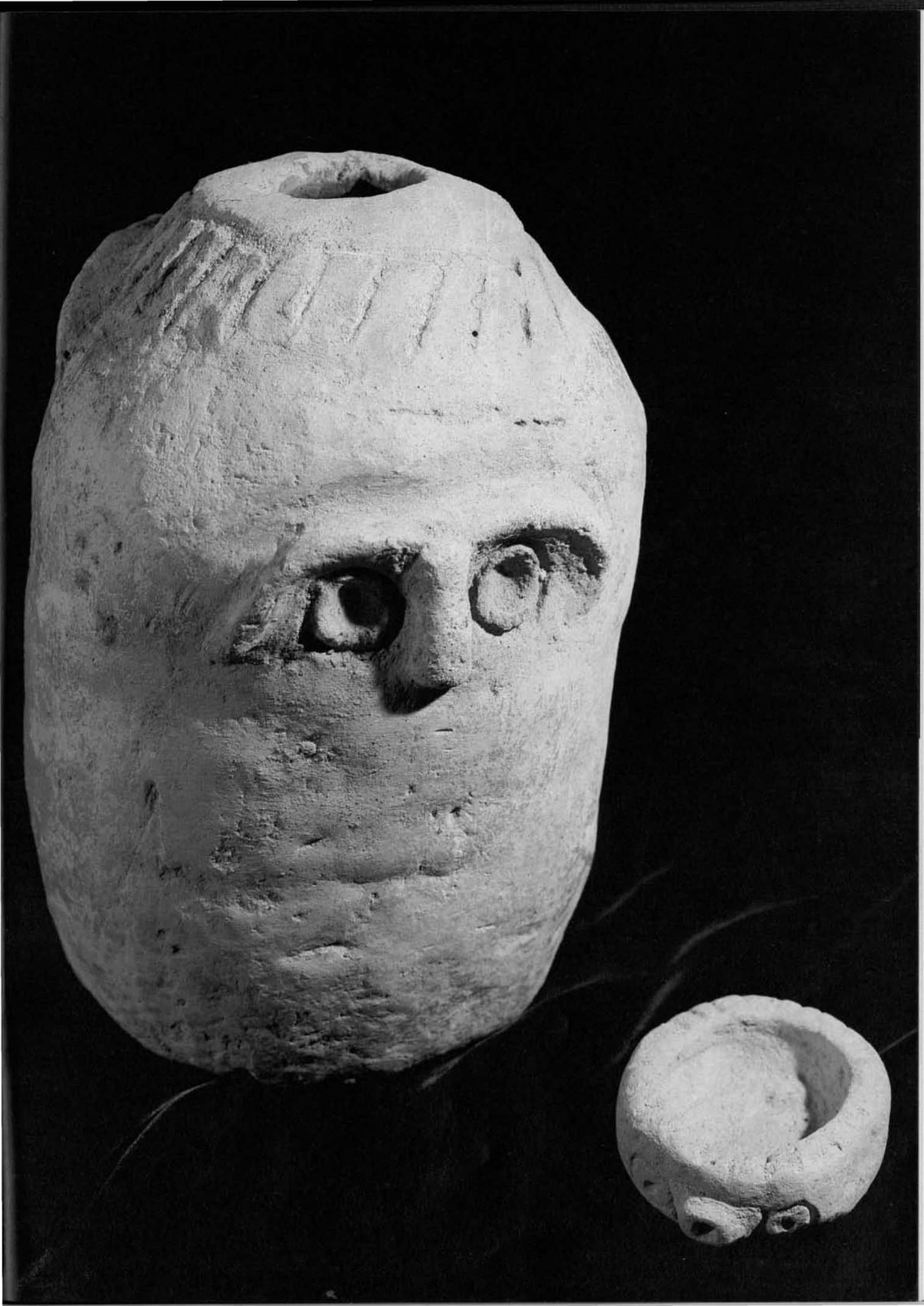


Urne à visage que le Dr Morlet interpréta comme une urne funéraire. L'ouverture est étroite. Les yeux circulaires sont profondément enfoncés, les arcades sourcilières en saillie se prolongent pour former un nez très court. La bouche n'est pas représentée. (hauteur : 15 cm).



1. Urne à visage (hauteur : 22 cm). L'ouverture est étroite. Tout autour se développe un motif d'incisions rayonnantes.
2. Petit récipient à cupules avec anses de préhension.

Photos Georges Kriloff



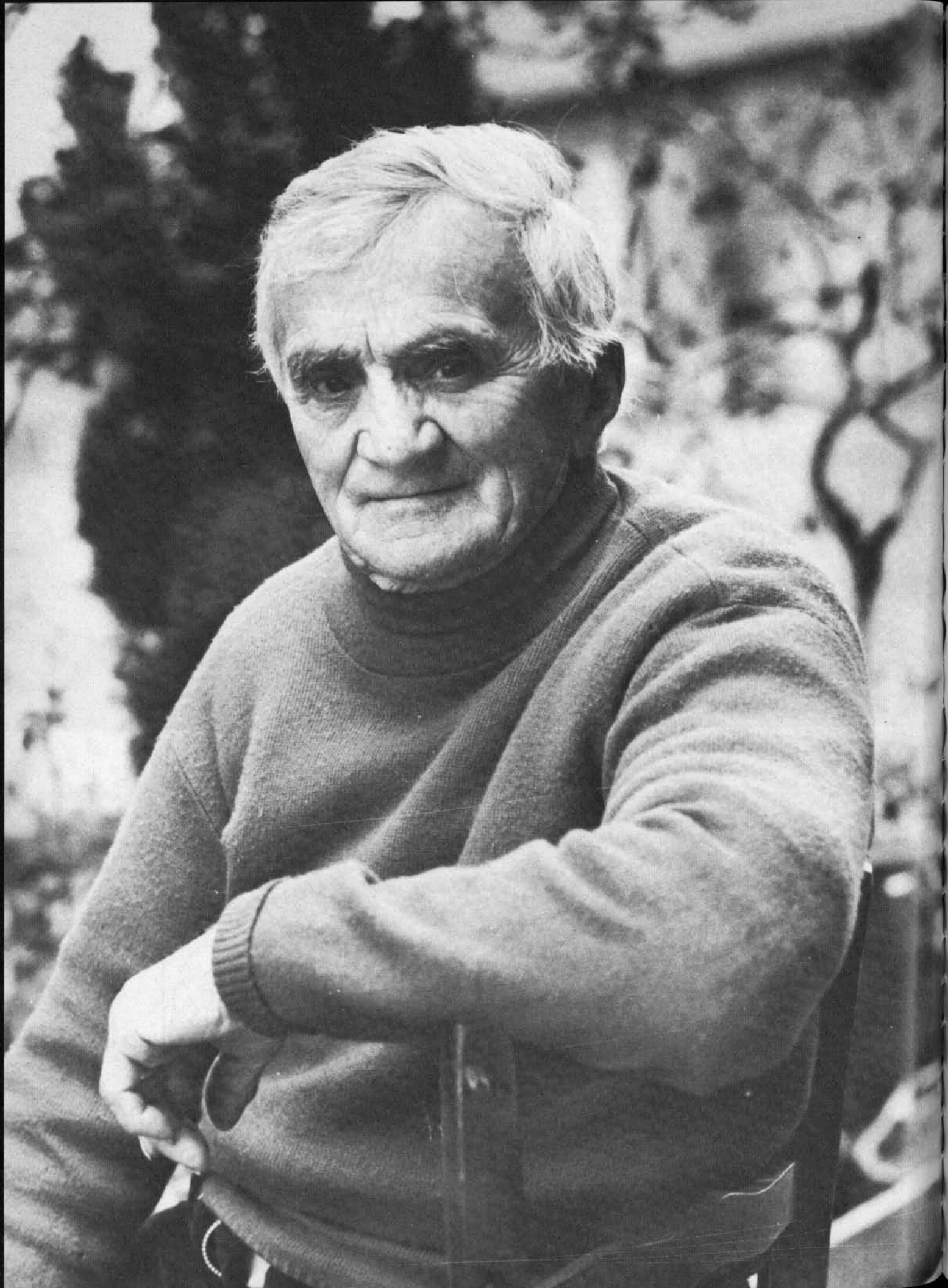


Empreinte
d'une main
dans l'argile
(hauteur : 24 cm).



Exemple d'urne à visage
de type allongé présentant
une inscription dont
les signes sont semblables
à ceux des tablettes
(hauteur : 25 cm).

Photos Georges Kriloff



EMILE FRADIN

"quand on a la vérité pour soi on est fort"

Pour avoir vu Emile Fradin faire visiter son musée une petite dizaine de fois, pour l'avoir entendu répondre aux questions curieuses, indignées, approbatrices ou soupçonneuses, avec un calme, une ardeur tempérée par la courtoisie, nous avons quelques scrupules à lui lancer nos interrogations.

Les dossiers/Histoire et Archéologie :

Comment l'affaire Glozel a-t-elle commencé ?

E.F. : En 1919, la ferme de Glozel a été rachetée par mon père qui en était jusqu'alors le métayer. Une grande partie des terres étaient en friche et nous les mettions peu à peu en pacage et en culture. C'est ainsi que le 1er mars 1924, mon grand-père et moi étions en train de labourer le pré qui devait devenir « le champ des morts ».

D./H.A. : Vous étiez souvent avec votre grand-père ?

E.F. : C'était normal, j'étais le jeune (j'avais dix-sept ans) et lui le vieux. Nous nous entendions bien. Donc, soudain, comme nous labourions, la vache qui tirait la charrue est tombée dans un trou, et s'est pris les pattes dans des pierres.

Emile Fradin, qui connaît depuis si longtemps la suite du récit, ne peut s'empêcher d'anticiper :

« C'était la voûte d'un tombeau », comme s'il l'avait su tout de suite. Et puis, il lance une plaisanterie qui a dû faire rire plus d'un touriste : « Ce n'est pas moi qui ai trouvé le site de Glozel, c'est la vache que je guidais à la main ! »

Ce qui nous intéresse maintenant, c'est de savoir comment réagit une petite communauté rurale à la découverte, sur ses terres, d'un site archéologique.

« nous en avons cassé des poteries au début. Si nous avions su... »

E.F. : Mon grand-père et moi sommes retournés sur place le soir même. Nous avons défait la voûte de pierre. Nous avons trouvé deux vases intacts. Nous les avons cassés, pensant y découvrir un trésor... ils étaient pleins de terre.

Voici noté sur le vif un rapide entretien que nous avions eu avec Emile Fradin en 1978

Nous en avons cassé des poteries au début. Pour chercher les pièces qui étaient dedans ou par maladresse. Si nous avions su...

Outre les deux pots, le jeune Emile ramène un crâne entier, un crâne humain à la ferme, et donne du même coup à sa grand-mère la frayeur de sa vie.

Ledit crâne traînera longtemps dans la cour de la ferme, avant de disparaître, nul ne sait où.

E.F. : Nous avons aussi trouvé une tablette avec des inscriptions...

D/H.A. : Vous n'avez pas été tenté de ne rien dire de votre découverte ?

E.F. : Nous ne pensions pas avoir des histoires, sinon nous n'aurions rien dit. Emile et son grand-père s'arment de pelles et de pioches et descendent chaque jour au « champ des morts ».

D/H.A. : Vous avez eu beaucoup de visiteurs ?



La grand-mère d'Emile Fradin devant le musée de Glozel.

E.F. : La première personne qui soit venue nous rendre visite, c'est l'institutrice de Ferrières-sur-Sichon, Mlle Picandet, quatre ou cinq jours plus tard, avec ses élèves. Nous avions découvert des haches. C'est elle qui nous a dit qu'elles étaient préhistoriques. Elle a ensuite prévenu l'inspecteur d'Académie de Moulins.

Voilà l' « affaire Glozel » lancée.

E.F. : J'étais heureux.

L'écriture sur tablettes sème l'émoi dans le monde scientifique : la découverte des tablettes de Glozel suit de six mois la communication à l'Institut de Dussaud sur l'origine phénicienne de l'écriture.

De fil en aiguille, le jeune Emile Fradin se voit traiter de faussaire. Il intente un procès en diffamation qui tourne à son avantage ; puis il est officiellement inculpé d'escroquerie.

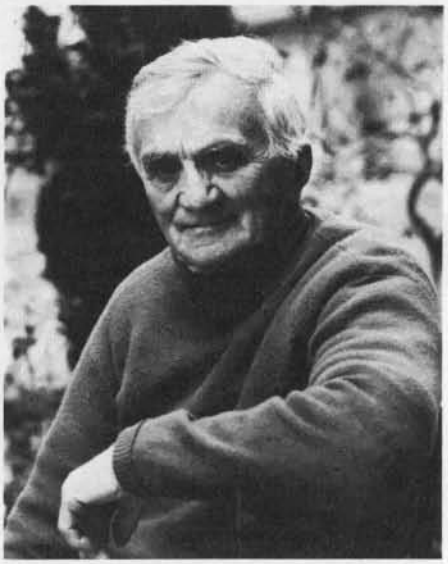
« les gens du pays n'ont jamais douté de nous »

E.F. : Le juge d'instruction de Moulins et le procureur de la République de Cusset sont venus faire une perquisition ici. J'avais 22 ans, j'étais accusé de malhonnêteté. J'en ai pleuré. « Tu nous fais une jolie jambe », me disait ma famille qui aurait préféré que tout n'aille pas si loin. Mais les gens du pays n'ont jamais douté de nous. D'ailleurs, ils se sont mis à fouiller eux aussi au début. Les voisins ont trouvé des choses. Mais ils les ont fait murer dans leur grange. Le maçon qui a fait le travail était un ami, il nous l'a raconté.

« Pourquoi les as-tu murées ? Il fallait les remettre aux gendarmes ». Il m'a répondu : « Je ne pouvais pas faire autrement, ils étaient tout le temps sur mon dos ». Les voisins ont été jaloux de voir toutes les voitures venir dans notre cour... Ils ont barré le chemin avec des fils de fer barbelé ; nous avons dû prendre un avocat et intenter un procès pour les empêcher de recommencer.

D/H.A. : Y a-t-il eu, dans la région à la même époque, d'autres découvertes d'objets semblables à ceux de Glozel ?

E.F. : Outre les découvertes faites par les voisins, des objets semblables à ceux de Glozel ont été trouvés par le Dr Chabrol dans une grotte à Palissard,



à 10 km de Glozel. Le Dr Chabrol a même créé, vers 1930, un petit musée qui est resté ouvert pendant deux ans. Puis il a fermé le musée ; les collections ont été transportées à Vichy ; on ne sait pas ce qu'elles sont devenues. Avec M. Sirkis de *FR3,* nous avons essayé de les retrouver lorsqu'il a fait son film sur Glozel en 1973, mais sans succès.
M. Lamy avait lui aussi trouvé des objets semblables à ceux de Glozel dans un souterrain de la région, mais ils ont brûlé dans l'incendie de son écurie.
D/H.A. : Quelle a été dans la région l'exploitation publicitaire de l' « affaire Glozel » ?

« on a vendu des canifs des bagues, des colliers gravés aux signes de Glozel »

E.F. : A l'entrée du chemin, dans les alentours, à Vichy, on a vendu des canifs, des bagues, des colliers gravés aux signes de Glozel. C'était incroyable, en 1932, 1933. Il y a même une confiserie de Vichy qui vendait des bonbons de Glozel : les « fradineries ». Il y avait aussi des biscuits de Glozel. On en a dépensé de l'argent pour faire enlever ça !
D/H.A. : Combien de savants avez-vous vu ici ?
E.F. : Oh, je ne les ai pas comptés. Il en est venu de tous les pays, des Ecossais, des Danois, des Allemands, des Anglais... et même le roi de Roumanie, en cure à Vichy, qui m'a dit qu'il était heureux d'avoir visité Glozel et très content de sa journée.
D/H.A. : L'abbé Breuil est-il venu fouiller à Glozel ?
E.F. : Oui, il est venu plusieurs fois à Glozel. Il a trouvé cela sensationnel. Il a fouillé trois jours. Puis il a proposé de publier un article sur Glozel avec le Dr Morlet. Ce dernier lui a répondu qu'il pouvait se passer de lui. A partir de ce moment-là, il est devenu antiglozélien. Il paraît qu'il s'est rétracté sur son lit de mort : c'est un de ses neveux venu visiter Glozel qui me l'a dit. Je me demande si c'est vrai.
D/H.A. : Dussaud est-il venu à Glozel ?

« Dussaud a déclaré que Glozel était soit gallo-romain soit faux »

E.F. : Il est venu à Glozel, mais n'est pas descendu au « champ des morts ». Il a déclaré que Glozel était soit gallo-romain, soit faux.
D/H.A. : Quelle impression vous faisaient tous ces visiteurs ?
E.F. : Il y avait des spécialistes, de grands savants. Ils étaient tous très aimables et très intéressés, surtout au début des fouilles. Même le Dr Capitan n'était pas contre Glozel au commencement. M. Peyrony, du musée des Eyzies qui est venu fouiller à Glozel avec Salomon Reinach, a d'abord été glozélien puis violemment antiglozélien ; il faisait distribuer à la foule des visiteurs de Glozel des prospectus de publicité pour le musée des Eyzies disant qu'aux Eyzies tous les objets étaient vrais.
Le Professeur Mendes-Correa de Porto est venu plusieurs fois : il voulait étudier le degré de fossilisation des os.
Emile Fradin a pris ici et là une tournure de phrase, une expression, un mot. Et puis, tous les préhistoriens qu'il a vus à Glozel lui ont donné le virus. Il s'est mis à lire. Et l'on se rend compte qu'il en sait maintenant plus qu'il n'en dit sur l'archéologie du globe.
Emile Fradin parle d'Espérandieu qui a fait spécialement le voyage de Nîmes pour assister à l'ouverture des deux tombes, du doyen Depéret de Lyon qui étudiait la faune de Glozel, bouquetin, vertèbres et dents de renne, renard, sanglier, cheval, bœuf..., de Camille Jullian qui avait trouvé une explication à l'écriture mais qui n'est jamais venu à Glozel.
D/H.A. : Et Vayson de Pradennes ?
E.F. : Vayson de Pradennes a fouillé à Glozel ; il venait tous les jours et voulait tout acheter. Comme je n'ai pas voulu lui vendre les objets de Glozel il s'est mis lui aussi à dire que tout était faux.
D/H.A. : Vous souvenez-vous de la dispute entre Miss Garrod et le Dr Morlet, dont les journaux ont beaucoup parlé ?

« Miss Garrod est partie, ce jour-là avant tous les autres au champ de fouilles »

E.F. : Je pense bien. Le Dr Morlet était tellement en colère qu'il voulait arrêter les fouilles de la Commission internationale. C'est M. de Varigny, journaliste au *Journal des Débats,* qui était là, qui le lui a déconseillé. Les membres de la Commission logeaient à Vichy et venaient tous les matins fouiller à Glozel. Ils se changeaient à la ferme. Un matin, après s'être changée à la ferme, Miss Garrod est partie avant tous les autres au champ de fouilles. Le Dr Morlet, accompagné de M. de Varigny, l'a suivie sans qu'elle s'en doute. Arrivée au chantier elle a arraché les rubans cachetés et le plâtre que la Commission plaçait tous les soirs avant de quitter la fouille, puis elle s'est mise à faire des trous avec son doigt dans la paroi de la



Miss GARROT
(Croquis de Margottet.)

Le Journal, 9 novembre 1927

tranchée. Le Dr Morlet l'a surprise et lui a demandé pourquoi elle faisait ces trous. Elle a commencé par affirmer que ce n'était pas elle, puis finalement elle a avoué.
D/H.A. : Tous ces procès, qu'en pensez-vous maintenant ?
E.F. : Quand on a la vérité pour soi, on est fort. Quand on pense qu'au vingtième siècle, on peut encore étouffer la vérité ! C'est incroyable la mauvaise foi des gens ! Comment un jeune homme de seize ans aurait-il pu faire tout ça ? C'est fou !
Emile Fradin rappelle que c'est le Dr Morlet qui a entrepris les fouilles, mené toutes les démarches, agencé le musée.
E.F. : Quand il est mort, en 1965, il m'a dit : « Moi je suis parti, je ne verrai pas la vérité éclater sur Glozel. Mais vous, vous la verrez ! » C'est vrai puisque les datations ont prouvé que je n'étais pas un faussaire.

En haut : trois exemples de l'exploitation commerciale et touristique de Glozel. Affiche d'une entreprise de tourisme. La taverne de Glozel : « A l'Homme des Cavernes ». La file des voitures à l'arrivée à Glozel.

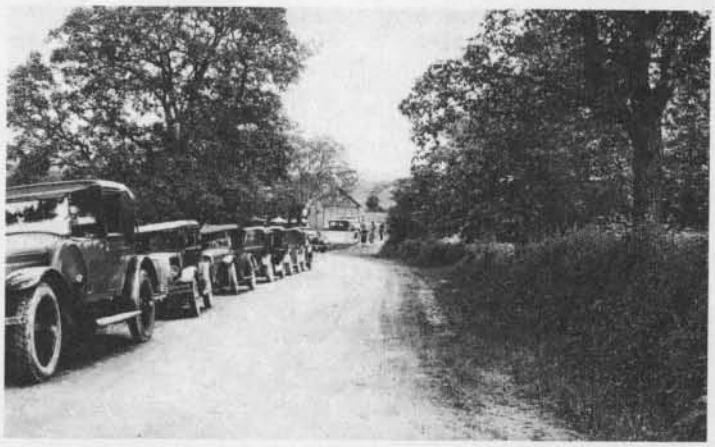
En bas : Emile Fradin dans sa première voiture.

Photos Coll. E. Fradin

VISITE AUX FOUILLES DE GLOZEL

SERVICE RÉGULIER en
TRAIN TOURISTE ou AUTO-CAR
Tous les Dimanches
Prix à forfait, déjeuner compris :
VOYAGES MADELAINE
25, RUE BLATIN, 25 — Téléphone : 12-68
IMP. DELBOS, R. LAMARTINE, 14.





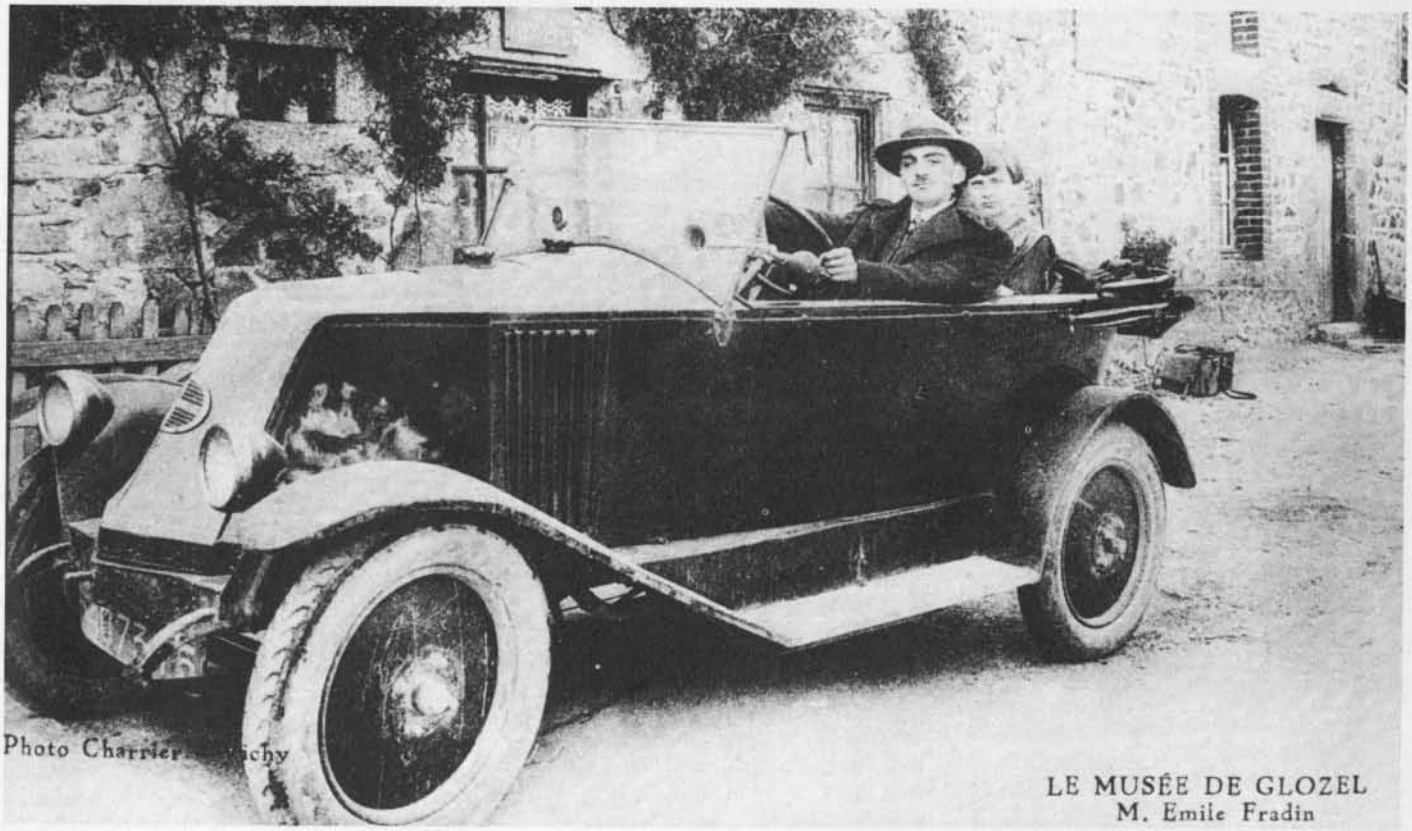


Photo Charrier [illegible]chy

LE MUSÉE DE GLOZEL
M. Emile Fradin

1974-1975

PROSPECTIONS ET DATATIONS SCIENTIFIQUES

Les datations scientifiques apportent un élément nouveau à l'étude de Glozel.

Au printemps 1974, le Professeur Vagn Mejdhal, directeur du Département des Recherches du Laboratoire atomique de Risø (Danemark) vient à Glozel. Il emporte une tablette inscrite qu'il date dans son laboratoire par la méthode de la thermoluminescence. Il lui attribue une date se situant entre 700 av. J.-C. et 100 ap. J.-C. **C'est le premier témoignage moderne en faveur de l'ancienneté et de l'authenticité des tablettes de Glozel.**

Le Professeur Vagn Mejdhal revient à Glozel en compagnie du Docteur Mac Kerrell, directeur du Laboratoire de Recherches du Musée National des Antiquités écossaises à Edimbourg, et de M. S. Silov, chercheur suédois, pour placer des tiges-sondes et des appareils d'archéométrie au Champ des Morts et effectuer un sondage. Ils mettent au jour un vase à inscriptions et un dallage curieux. Les datations par thermoluminescence dans deux laboratoires différents attestent l'ancienneté du vase.



Henri François, chef du Service de dosimétrie physique au Centre d'Etudes Nucléaires de Fontenay-aux-Roses.

Au cours de l'été 1974, M. Henri François, chef du Service de dosimétrie physique au Centre d'Etudes Nucléaires de Fontenay-aux-Roses et M. Guy Portal (C.E.A., Fontenay-aux-Roses) datent dans leur laboratoire des objets de Glozel par la méthode de la thermoluminescence et arrivent aux mêmes résultats que le Pr Vagn Mejdhal.

Au printemps 1975, le symposium annuel d'archéométrie réunit à Oxfort 150 savants du monde entier qui examinent les datations par thermoluminescence des objets de Glozel et reconnaissent l'authenticité et l'intérêt des collections de Glozel.. En août 1975, de nouvelles datations sont faites au Danemark, en Ecosse, en France (1), à Boston aux Etats-Unis. Les os gravés du Musée de Glozel sont alors datés du Paléolithique supérieur (Magdalénien) par la méthode du Carbone 14 mais ces résultats ne peuvent pas encore être considérés comme significatifs pour l'ensemble de la collection.



Le Pr Vagn Mejdhal (Roskilde, Danemark) et le Dr Mac Kerrell (Edimbourg, Ecosse) au Champ des Morts en 1974.

A l'automne 1975, des prospections géophysiques sont effectuées au Champ des Morts par Mme Lemercier, du Centre d'Etudes Nucléaires de Grenoble.

Entre temps le Docteur D.W. Zimmerman (Mc Donnel Center for the Space Sciences, Washington University, Saint-Louis, Missouri), avait montré que les objets de Glozel soumis aux datations par thermoluminescence n'avaient pu recevoir d'irradiation parasite éventuellement faite par un faussaire bien équipé ou très compétent en vue de tromper les dosimétristes nucléaires.

Les trouvailles qui seront éventuellement faites au cours des fouilles de l'été 1983, feront l'objet de nouvelles datations par des méthodes scientifiques.

(1) Le Centre de Recherche interdisciplinaire d'Archéologie Analytique — CRIAA — de l'Université de Bordeaux — Professeur Max Schvoerer — a daté des objets de Glozel et obtenu les mêmes résultats que le Professeur Vagn Mejdhal.

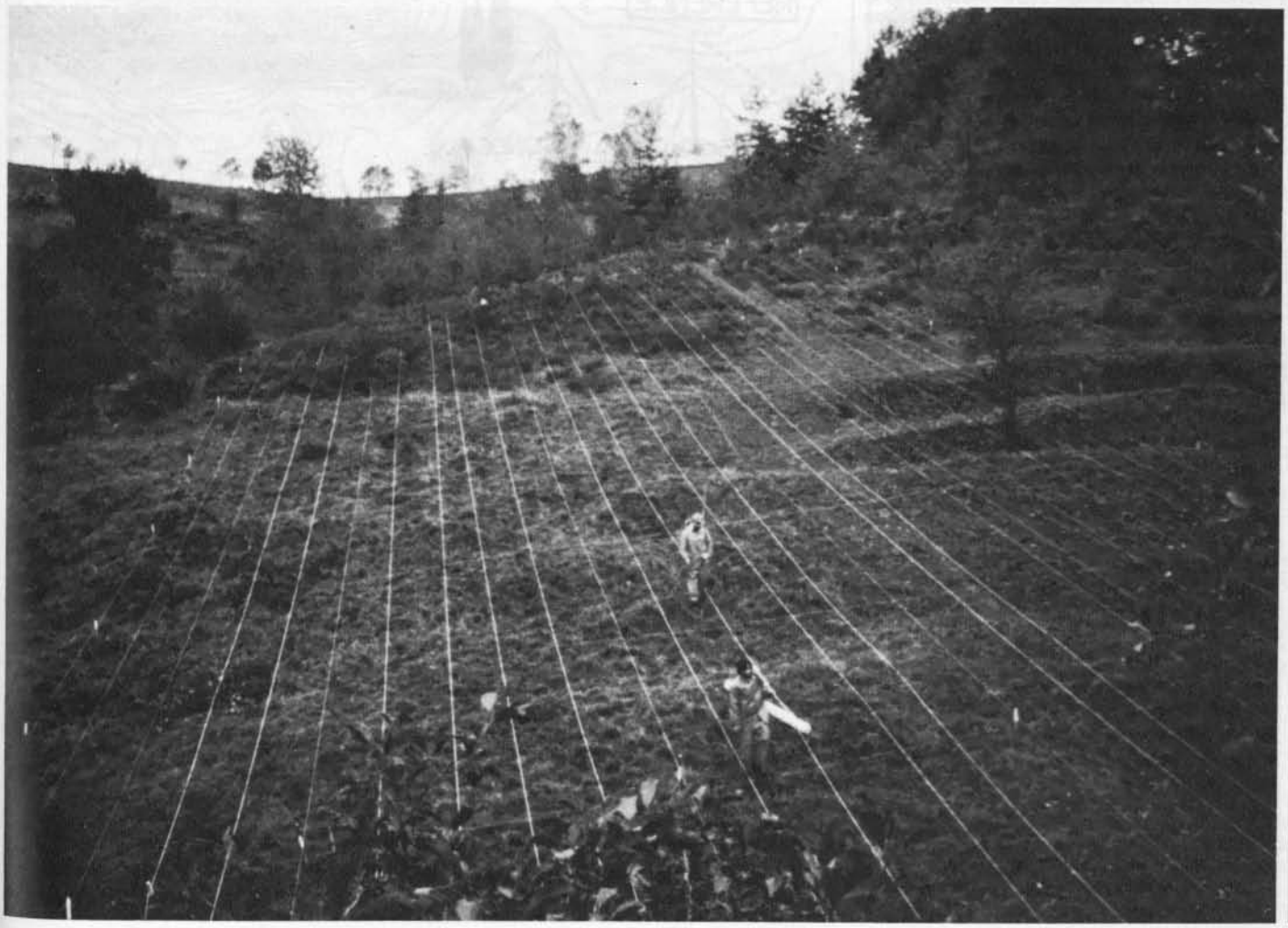
PROSPECTION MAGNETIQUE A GLOZEL

par Danièle LEMERCIER
Centre d'Etudes Nucléaires de Grenoble

Dès 1974, les résultats des travaux du Dr Mejdall (Risö, Danemark); du Dr Mac Kerrell (Edimburgh, Grande-bretagne) et de MM. François et Portal (CEA-CEN - Fontenay-aux-Roses) montraient l'intérêt mais aussi la complexité du site de Glozel et justifiaient la poursuite et l'extension des études. La découverte de nouveaux objets parut souhaitable, tant du point de vue archéologique que pour diminuer les marges d'erreurs dans les datations. Depuis, de nouveaux résultats, obtenus par plusieurs laboratoires utilisant diverses méthodes laissent prévoir une occupation du site à plusieurs périodes. Mais examen, analyses, datations ne permettent toujours pas une explication cohérente complète. La compréhension du site passe vraisemblablement par la fouille minutieuse de nouveaux secteurs en utilisant toutes les techniques modernes couramment associées aujourd'hui aux études archéologiques. Mais où faudrait-il faire de nouvelles fouilles ? Des sites non remaniés devraient encore exister puisque des objets ont été découverts dans toute la région il y a quelques dizaines d'années. Comment trouver rapidement une zone probablement intéressante ?

C'est un problème fréquent en archéologie. Bien souvent, en effet, un site

Prospection magnétique au « champ des Morts ».



n'est défini que très approximativement et l'on souhaiterait connaître ses limites, la répartition des vestiges sur sa surface, savoir où débuter la fouille, comment choisir la partie la plus importante lorsqu'une étude exhaustive est impossible.

On peut repérer, à partir de la surface, des vestiges archéologiques grâce au contraste entre leurs propriétés physiques et celles des sédiments qui les environnent (1). Plusieurs méthodes géophysiques de prospection sont couramment utilisées. Leurs principes et leurs caractéristiques ont été exposés dans l'un des précédents dossiers de l'Archéologie (2).

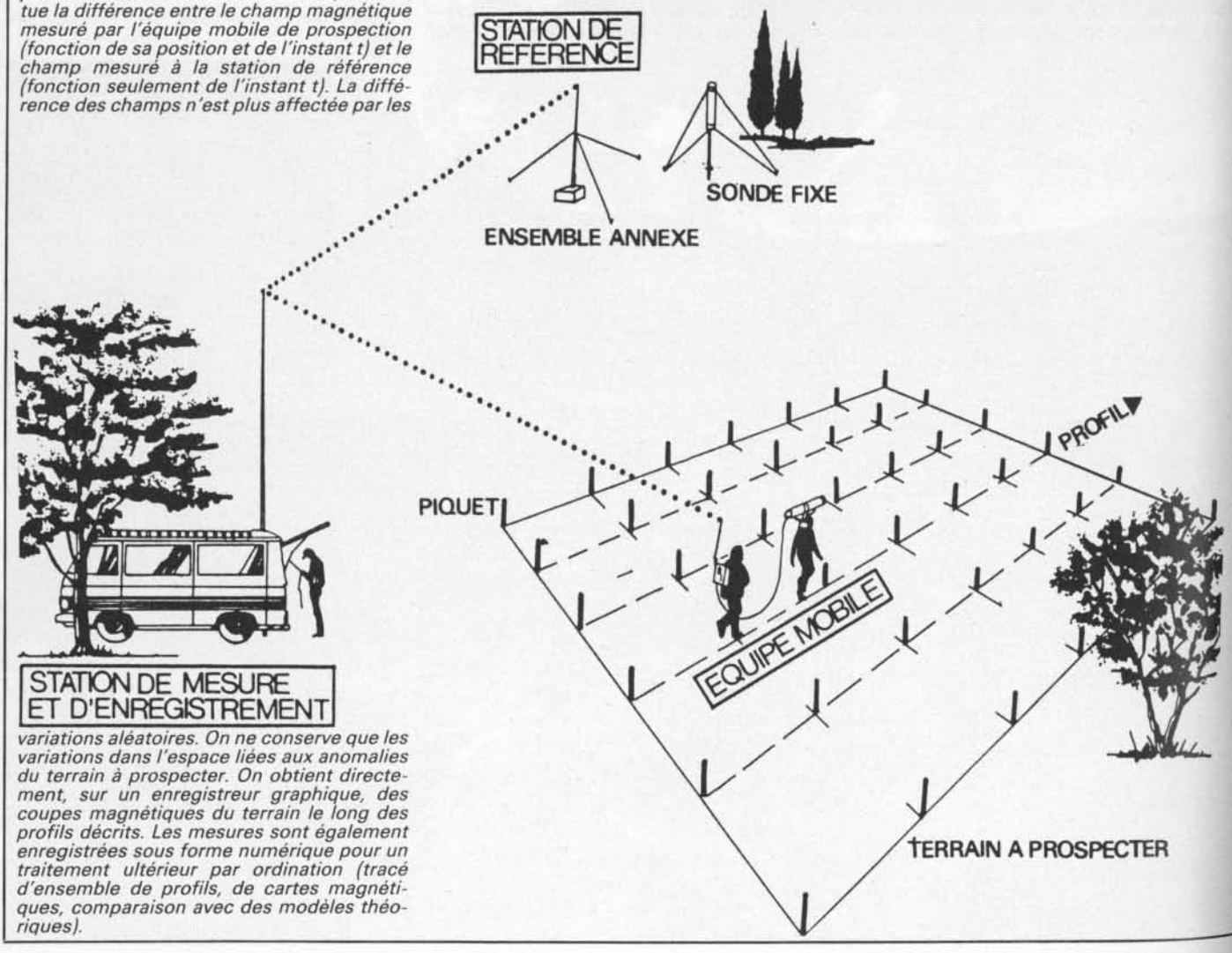
La photographie aérienne et la prospection thermique ne sont pas envisageables dans ces sites très accidentés et boisés. La mesure des résistivités serait

méthode de la prospection magnétique

La figure montre comment s'effectue une prospection. Le terrain à prospecter est tout d'abord piqueté à un maillage régulier (5 ou 10 mètres). Le magnétomètre est alors déplacé de façon continue par une équipe de deux personnes, le long des profils parallèles. La mesure est transmise par radio à un camion laboratoire où elle est enregistrée et visualisée.

Les structures (ou le matériel) que l'on recherche en archéologie sont de faibles dimensions et généralement peu magnétiques. Aussi, n'entraînent-elles que de très petites variations du champ magnétique terrestre. Or, du fait de l'activité solaire et des courants qui parcourent le sol, le champ terrestre varie de façon aléatoire au cours de la journée. On peut éliminer ces variations, qui sont du même ordre de grandeur que les anomalies recherchées, en installant une station fixe de référence reliée par radio ou par câble à la station de mesure. Là, s'effectue la différence entre le champ magnétique mesuré par l'équipe mobile de prospection (fonction de sa position et de l'instant t) et le champ mesuré à la station de référence (fonction seulement de l'instant t). La différence des champs n'est plus affectée par les variations aléatoires. On ne conserve que les variations dans l'espace liées aux anomalies du terrain à prospecter. On obtient directement, sur un enregistreur graphique, des coupes magnétiques du terrain le long des profils décrits. Les mesures sont également enregistrées sous forme numérique pour un traitement ultérieur par ordination (tracé d'ensemble de profils, de cartes magnétiques, comparaison avec des modèles théoriques).





n'est défini que très approximativement et l'on souhaiterait connaître ses limites, la répartition des vestiges sur sa surface, savoir où débuter la fouille, comment choisir la partie la plus importante lorsqu'une étude exhaustive est impossible.

On peut repérer, à partir de la surface, des vestiges archéologiques grâce au contraste entre leurs propriétés physiques et celles des sédiments qui les environnent (1). Plusieurs méthodes géophysiques de prospection sont couramment utilisées. Leurs principes et leurs caractéristiques ont été exposés dans l'un des précédents dossiers de l'Archéologie (2).

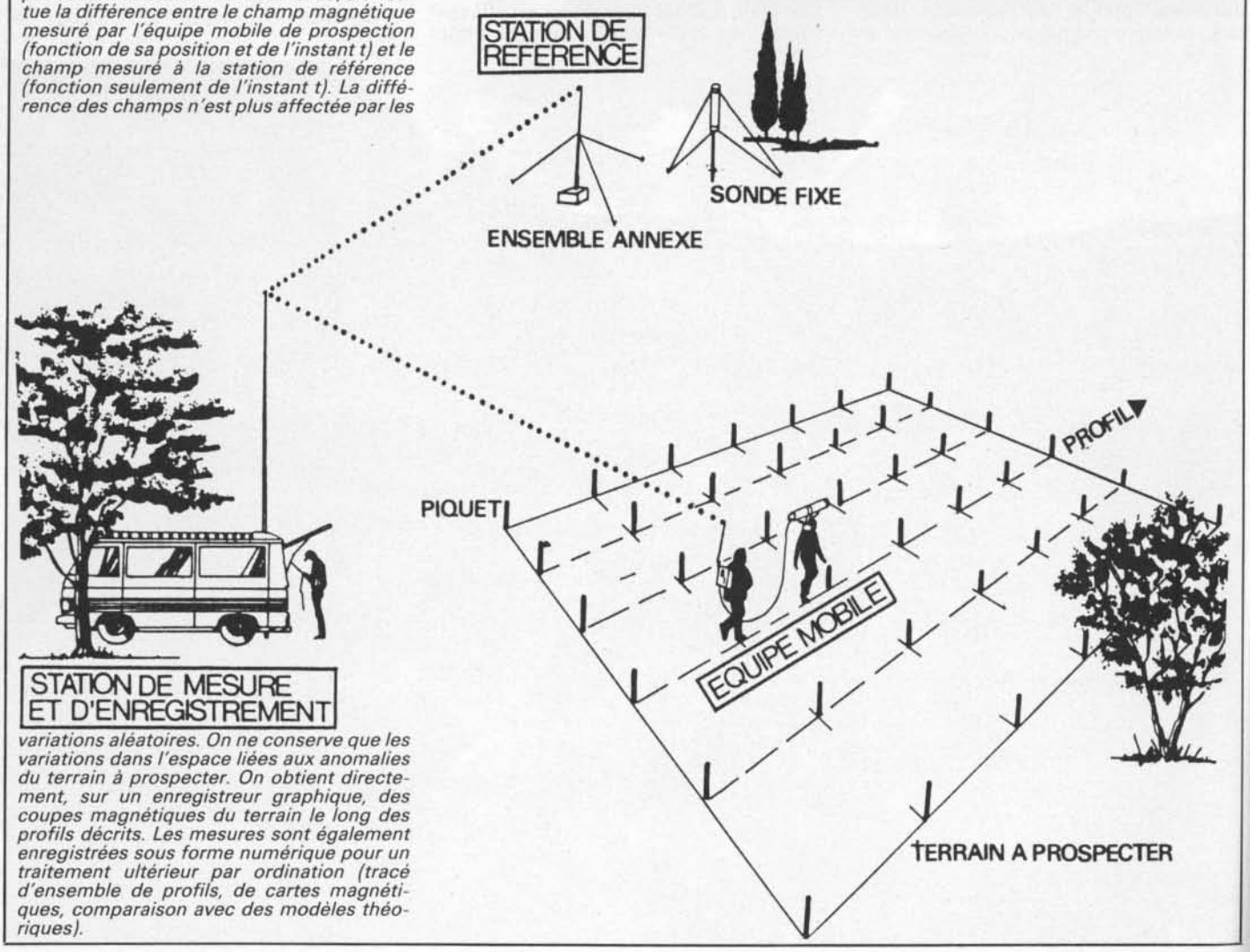
La photographie aérienne et la prospection thermique ne sont pas envisageables dans ces sites très accidentés et boisés. La mesure des résistivités serait

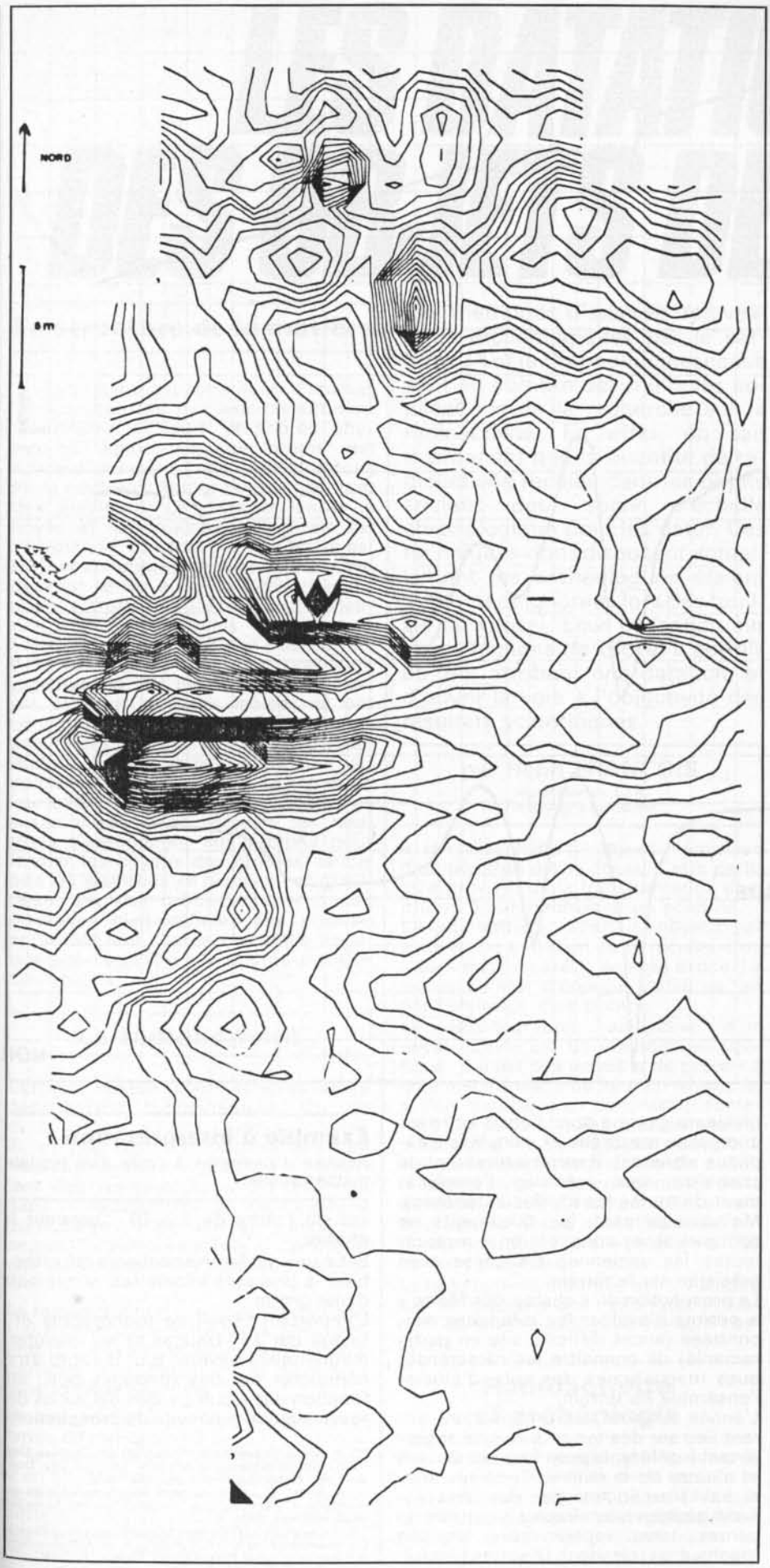
méthode de la prospection magnétique

La figure montre comment s'effectue une prospection. Le terrain à prospecter est tout d'abord piqueté à un maillage régulier (5 ou 10 mètres). Le magnétomètre est alors déplacé de façon continue par une équipe de deux personnes, le long des profils parallèles. La mesure est transmise par radio à un camion laboratoire où elle est enregistrée et visualisée.

Les structures (ou le matériel) que l'on recherche en archéologie sont de faibles dimensions et généralement peu magnétiques. Aussi, n'entraînent-elles que de très petites variations du champ magnétique terrestre. Or, du fait de l'activité solaire et des courants qui parcourent le sol, le champ terrestre varie de façon aléatoire au cours de la journée. On peut éliminer ces variations, qui sont du même ordre de grandeur que les anomalies recherchées, en installant une station fixe de référence reliée par radio ou par câble à la station de mesure. Là, s'effectue la différence entre le champ magnétique mesuré par l'équipe mobile de prospection (fonction de sa position et de l'instant t) et le champ mesuré à la station de référence (fonction seulement de l'instant t). La différence des champs n'est plus affectée par les variations aléatoires. On ne conserve que les variations dans l'espace liées aux anomalies du terrain à prospecter. On obtient directement, sur un enregistreur graphique, des coupes magnétiques du terrain le long des profils décrits. Les mesures sont également enregistrées sous forme numérique pour un traitement ultérieur par ordination (tracé d'ensemble de profils, de cartes magnétiques, comparaison avec des modèles théoriques).







Prospection magnétique au « champ des Morts »

Carte des anomalies du champ magnétique (isogammes tous les 2 γ). On notera 3 zones bien distinctes : à l'ouest des anomalies très fortes et de grandes dimensions (zone des anciennes fouilles) ; au nord d'importantes anomalies (20 γ) plus localisées ; à l'est et au sud de faibles variations magnétiques.

beaucoup trop longue. Elle n'est pas adaptée à la recherche de sites dans une vaste région. Elle ne pourrait être valable que sur quelques zones préalablement repérées, jugées intéressantes et pour lesquelles on souhaiterait un complément d'informations.

La prospection magnétique semble être la mieux adaptée à Glozel. En effet, la région n'est pas perturbée, du point de vue magnétique, par des objets métalliques ou par un environnement urbain ou industriel qui constituent les principales limitations de la méthode. Relativement rapide, elle permet de couvrir chaque jour une assez grande surface (ici seulement 2 000 à 3 000 m² étant donné un accès difficile et une topographie accidentée). Enfin, une grande sensibilité est nécessaire puisque l'on pense trouver plutôt des groupes d'objets que des grandes structures.

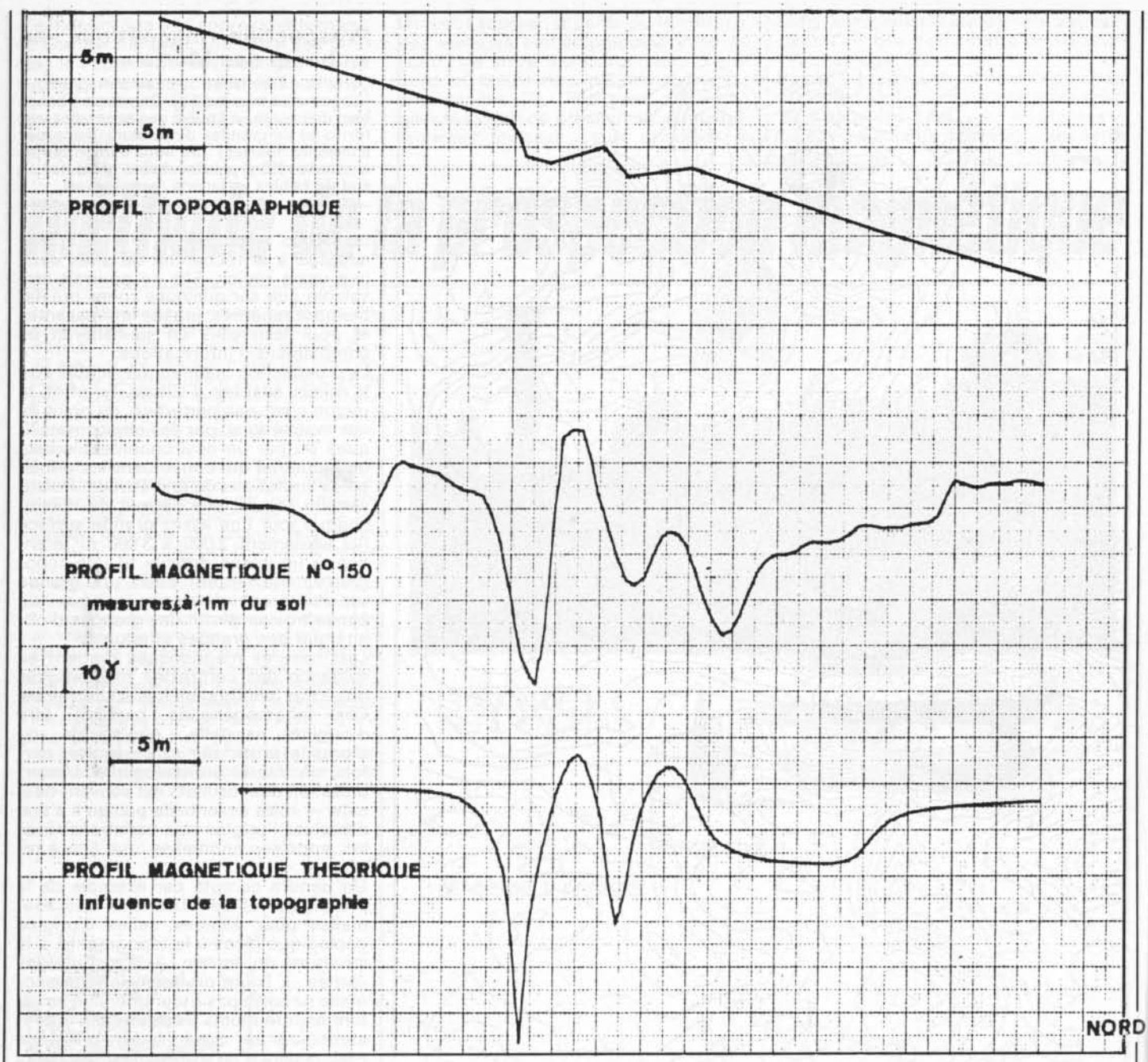
Les mesures magnétiques mettent en évidence des contrastes magnétiques dus à des inhomogénéités souterraines. Ces inhomogénéités peuvent être d'origine naturelle, géologique ou d'origine artificielle et présenter, parfois, un intérêt archéologique. L'interprétation des résultats est souvent délicate — mais essentielle puisqu'il s'agit d'évaluer l'origine des variations locales, appelées anomalies, que l'on a repérées.

On tiendra compte par exemple de la profondeur et de l'extension des anomalies pour éliminer celles d'origine géologique (liées à la topographie, à la structure du terrain, à la nature des roches...). Toutefois, localiser une anomalie ne suffit pas à identifier une structure encore moins à assurer son intérêt archéologique ou à la dater. L'étude préliminaire d'un site comprendra donc, après la prospection magnétique, des sondages réalisés avec un grand soin par les archéologues sur quelques anomalies. Leur résultat permettra souvent de compléter l'interprétation de la carte magnétique et justifiera éventuellement une fouille complète.

C'est selon ce schéma que débuta, en octobre 1974, un travail de collaboration entre l'équipe d'archéologues de Clermont-Ferrand et celle du laboratoire de Magnétométrie du Centre d'Etudes Nucléaires de Grenoble (CEA - LETI -GAMCIS).

Les premiers résultats

La première prospection eut lieu dans le « champ des Morts », en partie sur une zone fouillée puis plus à l'est (3). Les mesures ont été faites à 1 mètre du sol, de façon continue le long de profils



espacés d'un mètre les uns des autres. Sur le relevé de l'ensemble des profils et sur la carte magnétique, on note de nombreuses anomalies. Certaines sont très fortes (50 γ) d'autres plus faibles (20 γ, 10 γ ou 3 γ), situées principalement à l'ouest et au nord de la zone prospectée. Les anomalies les plus importantes, situées à l'ouest, ont été analysées. Dans ce secteur, la pente moyenne (environ 30 %) est coupée par de nombreux fossés, trous, bosses, restes des anciennes fouilles. On a relevé, sur le terrain, le long de chaque profil, la coupe topographique et la coupe magnétique puis calculé l'effet théorique créé par les variations topographiques. La comparaison de ce résultat avec les anomalies observées le long du profil magnétique montre que la plus grande part de l'effet est liée à la topographie. On sait de plus qu'un fossé parfaitement comblé crée une anomalie de plusieurs gamma donc l'écart entre les anomalies mesurées et calculées s'explique aisément. Il serait intéressant de connaître avec précision l'emplacement de toutes les fouilles antérieures. Malheureusement, les documents ne sont pas assez complets pour replacer toutes les anciennes tranchées avec précision sur le terrain.

La prospection au « champ des Morts » a permis d'évaluer les difficultés rencontrées (accès difficile, site en partie remanié) de connaître les caractéristiques magnétiques des sols, d'étudier l'ensemble du terrain.

L'année suivante des prospections eurent lieu sur des terrains voisins appartenant à différents propriétaires, de part et d'autre de la rivière. Certaines anomalies s'expliquent par des observations géologiques simples (ruptures de pentes, talus, replats, zone lessivée proche d'un ruisseau). D'autres anomalies de l'ordre de 5 à 10 γ seraient à étudier.

Enfin une petite prospection a été effectuée, à plusieurs kilomètres, sur le site d'une grotte.

L'important travail de topographie effectué par J.P. Daugas et les mesures magnétiques devront tout d'abord être complétés par des sondages puis, en fonction des résultats, des décisions de fouilles ou de poursuite de prospection.

Exemple d'interprétation

Analyse d'anomalies à l'aide d'un modèle mathématique.

(1) *A. Hesse, D. Lemercier, R. Scheib, J.P. Thalman.* Des contrastes physiques à la détection dans les sols. Dossiers de l'Archéologie nº 39, nov.-déc. 1979.
(2) *A. Hesse, D. Lemercier.* Méthodes géophysiques de prospection archéologique. Dossiers de l'Archéologie nº 39, nov.-déc. 1979.
(3) *D. Lemercier, J.P. Daugas.* Magnetic survey at Glozel. Communication au « 1975 Symposium on Archaeometry and Archaeological Prospecting », Oxford.

LES DATATIONS DES OBJETS DE GLOZEL

Les méthodes d'analyse des vestiges archéologiques par le carbone 14 et la thermoluminescence sont au nombre des multiples applications de la recherche sur la radioactivité. En effet, on sait maintenant que la quantité de radioactivité recelée dans les objets anciens peut servir d'échelle chronologique pour les dater. Ces techniques dont disposent actuellement les archéologues étaient totalement ignorées lors des fouilles de Glozel. Leur utilisation sur les collections de Glozel a permis de leur attribuer une datation, et d'ouvrir la voie à l'objectivité des résultats scientifiques.

par Henri FRANÇOIS
Ingénieur au CEA
Fontenay-aux-Roses

La structure de la matière

La matière est constituée d'atomes caractérisés par leur constitution interne et leurs propriétés physico-chimiques. Chaque atome est formé d'un noyau, constitué de protons et de neutrons, autour duquel gravitent des électrons. La distance entre le noyau et les couches d'électrons est très grande, de sorte que la matière est surtout constituée de vide. Les atomes peuvent se lier au niveau des couches des électrons périphériques et constituer ainsi des molécules.

Lorsque le système solaire s'est formé, à la suite d'une explosion cosmique gigantesque, les particules élémentaires se sont trouvées isolées et ont constitué une sorte de « purée » particulaire désordonnée et agitée. Après un bref délai, ces particules se sont repoussées ou attirées selon la nature de leur charge électrique. Il en résulta des assemblages dans lesquels les neutrons s'associèrent aux protons pour former les noyaux des atomes, tandis que les électrons se plaçaient et gravitaient sur des orbites situées à des distances bien définies des noyaux, apportant leur charge électrique négative pour équilibrer la charge positive des noyaux.

La radioactivité

Certains noyaux sont instables et se désintègrent spontanément. On dit qu'ils sont radioactifs. Le noyau instable ou « noyau père » se transforme en un nouveau noyau, « noyau fils » en émettant des rayonnements. On distingue dans la radioactivité un rayonnement particulaire α et β (matière) et un rayonnement électromagnétique (photonique ou corpusculaire) appelé rayonnement γ.

La radioactivité α : un noyau instable se transforme en un autre noyau, en émettant un noyau d'hélium $^{4}_{2}He$, appelé particule α et constitué par deux protons et deux neutrons.

La radioactivité β : on distingue deux types de radioactivité β :

- la radioactivité β^- qui est l'émission d'un électron par le noyau. Etant donné qu'il n'y a pas d'électron dans le noyau, cette émission ne peut s'interpréter que par la transformation d'un neutron en un proton et un électron.
- la radioactivité β^+ qui est l'émission d'un positron par le noyau. Cette particule provient de la transformation d'un proton en un neutron et un positron.

La radioactivité γ : certains noyaux, par suite d'une émission de particules α ou β sont dans un état d'énergie excité. Le retour à l'état d'énergie stable se fait par l'émission d'un photon.

La désintégration radioactive d'un noyau donné est un phénomène aléatoire ; il n'est pas possible de prévoir à quel instant elle aura lieu. En revanche, si l'on considère un échantillon contenant un certain nombre d'atomes radioactifs, d'uranium 235 par exemple, il est statistiquement possible de définir le temps au bout duquel la moitié de la quantité initiale d'uranium 235 se sera désintégrée. Cette durée, appelée période, est, pour l'uranium 235 de 707 millions d'années.

La radioactivité naturelle est constituée par le rayonnement tellurique provenant de la terre et le rayonnement cosmique.

Radioactivité et archéologie

A l'échelle des temps géologiques, la variation de l'intensité de la radioactivité en fonction du temps est faible. A fortiori, cette variation est négligeable à l'échelle des temps préhistoriques ou historiques. Les phénomènes radioactifs naturels sont donc susceptibles de servir de base à une échelle de temps utilisable en archéologie. Les deux techniques fondamentales utilisables pour la datation des vestiges archéologiques sont les méthodes du carbone 14 et de la thermoluminescence.

le carbone 14

Principe

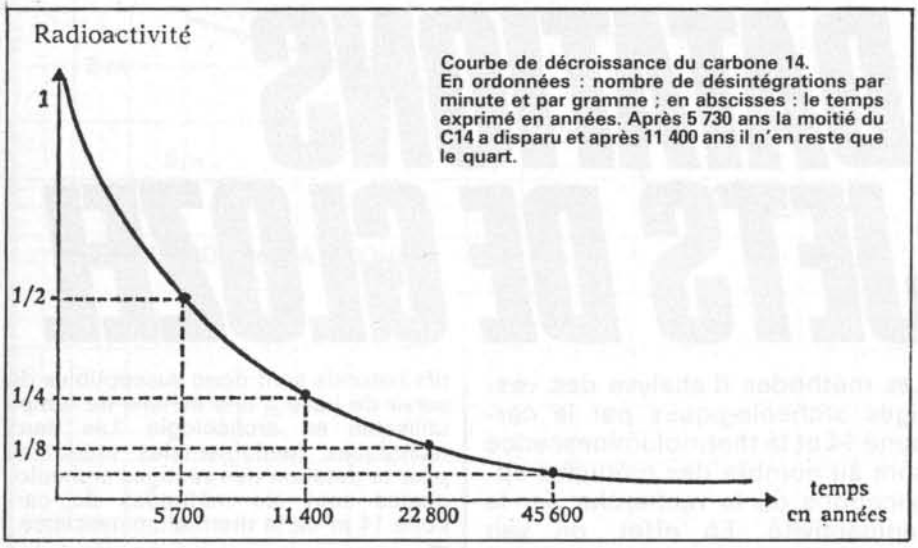
Lorsque, dans la haute atmosphère, un neutron issu du rayonnement cosmique interagit avec un noyau d'azote, la réaction donne naissance à du carbone $^{14}_{6}C$, isotope radioactif du carbone $^{12}_{6}C$ selon la réaction :

$$^{14}_{7}N + \text{neutron} \rightarrow {}^{14}_{6}C + \text{proton}.$$

Le nombre des atomes d'azote atmosphérique susceptibles d'être transformés en atomes de carbone 14 par l'action des neutrons cosmiques est constant car le nombre de neutrons cosmiques par cm² et par seconde n'a pas varié à l'échelle des temps géologiques. Il en résulte que la quantité de carbone 14 formé à partir de l'azote atmosphérique est constante. Une partie du carbone 14 se désintègre en émettant une particule β. Le rapport entre les quantités de carbone 14 radioactif et de carbone 12 stable présentes dans l'atmosphère est constant.

Les atomes de carbone 14 ont le même comportement chimique que les atomes de carbone 12 stable ; ils sont immédiatement oxydés en gaz carbonique par l'ozone. Celui-ci, mêlé au gaz carbonique déjà présent dans l'atmosphère, est absorbé sans distinction par les êtres vivants par la photosynthèse ou par la respiration. Le rapport entre les quantités de carbone 14 et de carbone 12 présentes dans l'organisme des animaux et des végétaux est donc constant.

Lorsque les individus meurent, ils cessent de s'alimenter en carbone et le rapport de la quantité de carbone 14, qui se désintègre, à la quantité de carbone 12 décroît en fonction du temps. La mesure de ce rapport dans les ossements, par exemple, permet de déterminer la date de la mort physiologique de l'individu. Pour cela, il suffit de mesurer la radioactivité β^- résultante émise par l'échantillon et d'en déduire



Courbe de décroissance du carbone 14. En ordonnées : nombre de désintégrations par minute et par gramme ; en abscisses : le temps exprimé en années. Après 5 730 ans la moitié du C14 a disparu et après 11 400 ans il n'en reste que le quart.

la quantité restante de carbone 14. La courbe de décroissance radioactive du carbone 14 permet alors de connaître le temps qui s'est écoulé entre la date de la mesure et la date de la mort de l'individu.

L'appareillage

Pour mesurer la radioactivité β^-, on utilise des liquides scintillateurs qui ont la propriété d'émettre des photons visibles lorsqu'ils sont traversés par des particules. Les scintillations sont observées et comptées par des détecteurs de lumière.

Les échantillons sont dissous dans le liquide scintillateur. On mesure le nombre de scintillations par minute, qui correspond au nombre de désintégrations par gramme de carbone dans l'échantillon prélevé. Il est également possible de fabriquer, par combustion, du gaz carbonique à partir de l'échantillon. On obtient un mélange $^{14}_{6}CO_2$ et $^{12}_{6}CO_2$ que l'on fait entrer, après épuration, dans un compteur de type Geiger.

Difficultés de la méthode

Elle est destructive. La masse de l'échantillon doit être d'autant plus importante qu'il est plus ancien ; elle se situe entre 100 et 500 grammes. La quantité de carbone 14 diminuant en fonction du temps, il est nécessaire d'accroître la durée du « comptage » pour obtenir un nombre de désintégrations significatif du point de vue physique. La précision est inversement proportionnelle à l'âge de l'échantillon. Les expériences nucléaires militaires (explosions en atmosphère libre) ont modifié sensiblement les rapports des concentrations relatives en carbone 14 et en carbone 12 dans l'atmosphère et il faut en tenir compte.

Datation absolue d'ossements de Glozel

Des datations par le carbone 14 ont été faites, au National museum of Antiquities of Scotland, sur une partie du matériel ostéologique de Glozel. Un âge de 17 000 ans avant J.-C. a été attribué à quelques os gravés. Une autre analyse, effectuée au Scottish Research Reactor Center of East Kilbride, sur une dent de bœuf trouvée dans une urne décorée, a daté celle-ci de 1900 ± 80 ans. Mais, par leur ponctualité et faute de stratigraphie, ces résultats n'impliquent aucune conclusion.

la thermoluminescence

Cette méthode de datation ne s'applique qu'aux céramiques, aux terres cuites ou aux objets minéraux ayant subi une cuisson ou un chauffage à une température minimale de 450 °C.

Le principe de la méthode

Les cristaux sont des assemblages réguliers d'atomes, théoriquement liés entre eux selon un ordre géométrique. Les électrons assurent les liaisons d'atome à atome et la cohésion physique du cristal. Néanmoins, des défauts (lacunes, impuretés, dislocations) existent dans la structure minérale.

La plupart des cristaux contenus dans les roches sont sensibles aux rayonnements électromagnétiques ou particulaires et leur structure peut être perturbée par le bombardement radioactif. Des électrons arrachés aux atomes et mis en mouvement dans le solide par l'effet des rayonnements peuvent être piégés dans les défauts de la structure en conservant une partie de l'énergie communiquée par la particule ou le rayonnement ionisant. Une élévation de la température peut expulser ces électrons de leurs pièges. En quittant le piège, un électron restitue l'énergie emmagasinée en émettant de la lumière : c'est la thermoluminescence.

Globalement, l'intensité de la luminescence émise est proportionnelle au nombre d'électrons libérés c'est-à-dire à la dose d'irradiation reçue et au temps écoulé depuis le dernier chauffage. Cette propriété des minéraux permet de déterminer l'âge des pierres brûlées et des céramiques contenues dans les niveaux archéologiques.

Mise en application de la méthode

En chauffant au laboratoire un échantillon de l'objet exhumé lors d'une fouille, on peut en déduire la valeur de la dose d'irradiation reçue par l'objet depuis son enfouissement. L'appareil utilisé comprend un dispositif de chauffage et un système de mesure de l'intensité lumineuse, qui enregistre la courbe de thermoluminescence. Connaissant, par ailleurs, la valeur de l'intensité de l'irradiation annuelle sur le lieu de découverte de l'objet, il est possible de calculer l'âge de l'objet selon l'équation suivante :

$$\text{Age (en années)} = \frac{\text{quantité de lumière émise par l'échantillon au cours du chauffage}}{\text{quantité de lumière émise par le même échantillon préalablement irradié avec une dose de rayonnement équivalente à l'irradiation naturelle annuelle}}$$

Cette technique, peu destructive, permet de travailler sur des échantillons de quelques dizaines de milligrammes.

Les mesures de thermoluminescence à Glozel

Depuis 1974, des datations par thermoluminescence ont été effectuées sur différents objets de Glozel dans trois laboratoires : au Research Establishement Risø à Roskilde (Danemark) par V. Mejdahl, au National Museum of Antiquities of Scotland à Edimbourg (Ecosse) par H. McKerrell, au Centre d'Etudes Nucléaires à Fontenay-aux-Roses par H. François.

Méthodes utilisées

Pour les premières datations, elles étaient basées essentiellement sur la séparation d'inclusions de feldspath extrait du matériau constitutif de la poterie par broyage et par tamisage contrôlés. Pour les datations suivantes la technique de l'inclusion de quartz a été utilisée.

Pendant le séjour dans le sol, ces inclusions reçoivent une dose de rayonnement provenant de deux sources :

1) du rayonnement β interne dû à l'uranium, au thorium et au potassium contenus dans la poterie ;

2) des radiations cosmiques externes et des rayonnements γ provenant de la terre environnant l'objet. En plaçant des dosimètres de sensibilité convenable à l'endroit de l'enfouissement, il est possible de mesurer avec précision la composante externe de l'irradiation, mais pour obtenir une datation exacte, il est indispensable de faire ces mesures aussi près que possible de l'emplacement de l'objet. En ce qui concerne les



Fragment d'urne en terre cuite daté de 203 ap. J.-C. par la thermoluminescence.

objets façonnés trouvés à Glozel, exhumés pour la plupart au cours des années 1920, on ne peut pas connaître exactement les caractéristiques de leur emplacement d'origine. Par conséquent, on a placé des sondes dosimétriques en de nombreux points à diverses profondeurs ; on a ainsi obtenu une bonne valeur du débit de dose moyen.

En combinant les composantes interne et externe de l'irradiation, on obtient la valeur de la dose annuelle que les inclusions individuelles reçoivent.
On mesure, par ailleurs, la dose archéologique totale que les inclusions ont reçue pendant l'enfouissement. Le temps A qui s'est écoulé depuis la cuisson est alors calculé d'après l'équation suivante :

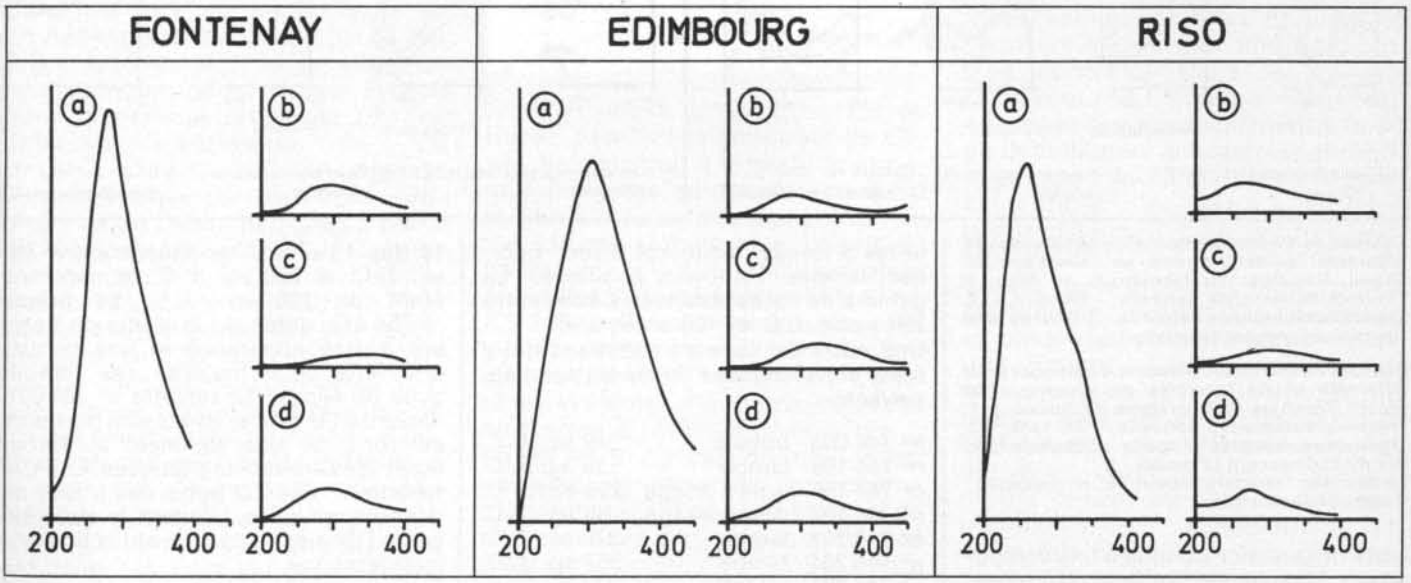
$$A = \frac{D}{b+d}$$

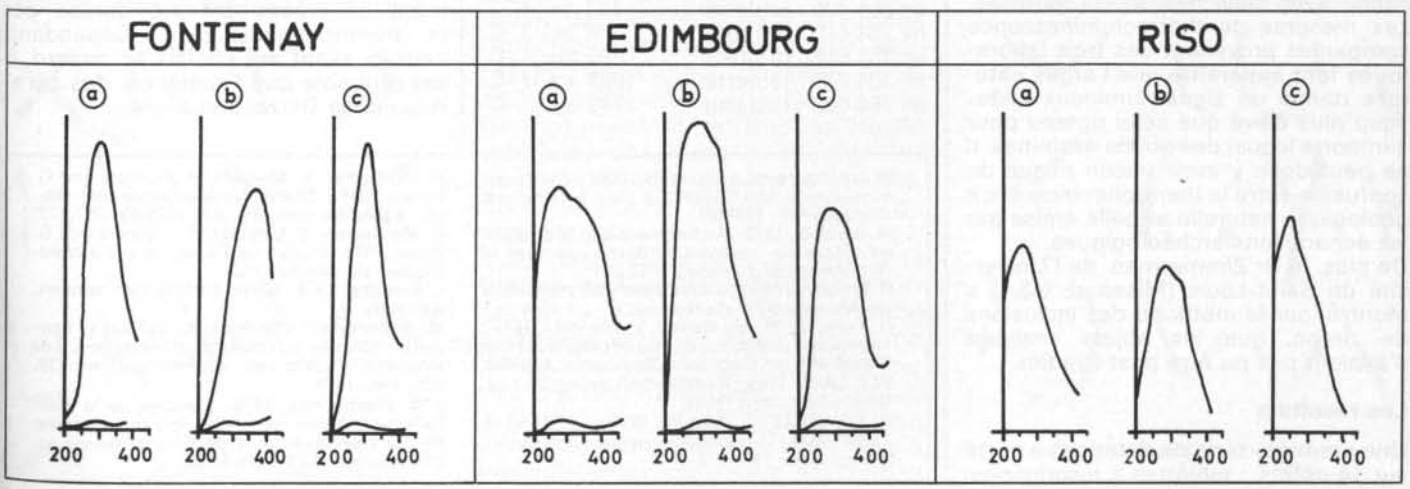
D est la dose reçue par les inclusions en rads ;
b est le débit de dose interne annuel dû aux radioéléments dans le matériau constitutif de la poterie en rads/an ;
d est le débit de dose externe annuel dû aux rayonnements cosmiques et au rayonnement tellurique en rads/an.

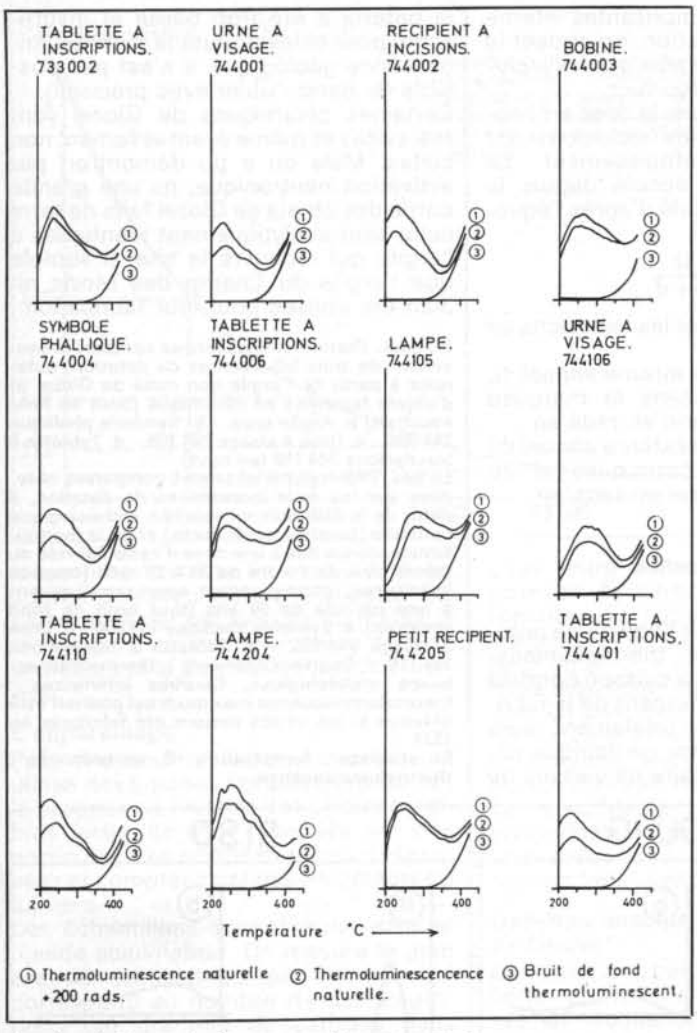
Problèmes liés à la thermoluminescence géologique

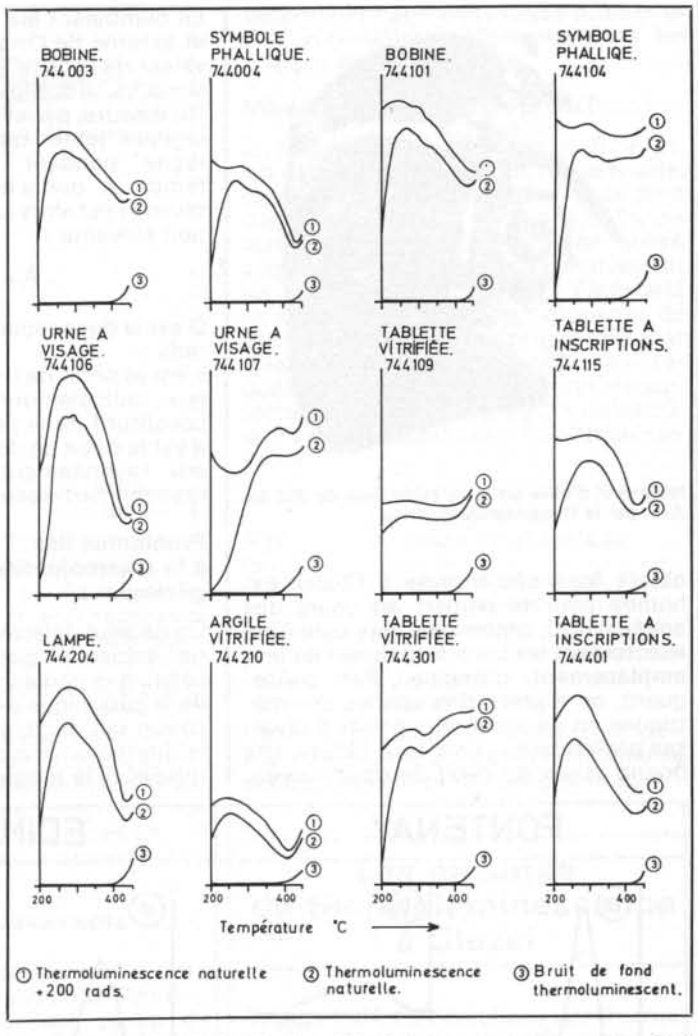
On ne peut déterminer l'âge d'une poterie ancienne par la thermoluminescence que parce que la cuisson normale de la céramique au moment de la fabrication fait disparaître totalement toute la thermoluminescence géologique naturelle. Si la température de cuisson de la poterie a été trop basse et insuffisante pour enlever toute la thermoluminescence géologique, il n'est pas possible de dater l'objet avec précision.
Certaines céramiques de Glozel sont mal cuites et même éventuellement non cuites. Mais on a pu démontrer, par activation neutronique, qu'une grande partie des objets de Glozel faits de terre cuite sont analytiquement identiques à l'argile qui recouvre le site. Il semble que l'argile du Champ des Morts ait bien été utilisée pour leur fabrication ;

En haut. Thermoluminescences comparées provenant de trois laboratoires de datation, obtenues à partir de l'argile non cuite de Glozel et d'objets façonnés en céramique (bruit de fond soustrait) a. Argile crue. - b. Symbole phallique 744 004. - c. Urne à visage 744 106. - d. Tablette à inscriptions 744 110 (en haut).
En bas. Thermoluminescences comparées obtenues par les trois laboratoires de datation, à partir de la thermoluminescence archéologique naturelle (courbes supérieures) et de la thermoluminescence due à une dose d'essai délivrée au laboratoire, de l'ordre de 20 à 25 rads (courbes inférieures), correspondant approximativement à une période de 50 ans (tout bruit de fond soustrait). a. Symbole phallique 744 004. - b. Urne à visage 744 106. - c. Tablette à inscriptions 744 110. - Courbe supérieure : thermoluminescence archéologique. Courbes inférieures : thermoluminescence maximum qui pourrait être obtenue si les objets avaient été fabriqués en 1924.
En abscisse : température °C, en ordonnée : thermoluminescence.









Courbes de thermoluminescence obtenues avec différents objets façonnés en céramique de Glozel. Résultats du laboratoire de Riso. 1. Thermoluminescence naturelle +200 rads. - 2. Thermoluminescence naturelle. - 3. Bruit de fond thermoluminescent (à gauche).

Courbes de thermoluminescence obtenues pour différents objets façonnés en céramique de Glozel. Résultats du laboratoire d'Edimbourg. 1. Thermoluminescence naturelle +200 rads. - 2. Thermoluminescence naturelle. - 3. Bruit de fond thermoluminescent (à droite).
En abscisse : températures en °C, en ordonnée : thermoluminescence.

cette observation conduit à une comparaison directe de la thermoluminescence de l'argile qui a servi à leur fabrication avec celle des objets terminés. Les mesures de thermoluminescence comparées provenant des trois laboratoires font apparaître que l'argile naturelle donne un signal lumineux beaucoup plus élevé que celui obtenu pour n'importe lequel des objets examinés. Il ne peut donc y avoir aucun risque de confusion entre la thermoluminescence géologique naturelle et celle émise par les échantillons archéologiques.
De plus, le Dr Zimmerman, de l'Université de Saint-Louis (Missouri, USA) a montré, par la méthode des inclusions de zircon, que les objets analysés n'avaient pas pu être post-irradiés.

Les résultats

Une première série de datations a porté sur 14 objets : tablettes à inscriptions, urnes à visage, récipients divers, bobines, lampes, symboles phalliques. La gamme de dates obtenues s'étale entre 700 avant J.-C. et 100 après J.-C.
Une seconde série de datations qui a porté sur 13 objets a donné les résultats suivants :

n° 744 003	bobine	349 av. J.-C.
n° 744 105	lampe	95 av. J.-C.
n° 744 106	urne à visage	203 ap. J.-C.
n° 744 107	urne à visage	88 ap. J.-C.
n° 744 112	lampe	270 av. J.-C.
n° 744 204	lampe	257 ap. J.-C.
n° 744 401	tablette	273 av. J.-C.
n° 754 403	tablette	179 av. J.-C.
n° 754 405	tablette	164 av. J.-C.
n° 754 410	tablette	336 av. J.-C.
n° 754 412	brique	885 ap. J.-C.
n° 764 001	tablette	1093 ap. J.-C.
n° 764 002	tablette	1749 ap. J.-C.

10 des 13 objets se situent entre 350 av. J.-C. et 250 ap. J.-C., la moyenne étant de 120 av. J.-C. La brique n° 754 412, datée du 9e siècle de notre ère, a une apparence et une texture différente de la majorité des céramiques de Glozel. La tablette n° 764 001, datée du 11e siècle, aurait subi plusieurs cuissons, ce que semblent confirmer les études archéomagnétiques. Enfin, la tablette n° 764 002 porte des traces de vitrification qui expliquent la date récente (18e siècle) donnée par la thermoluminescence.
Sur les 300 objets en céramique conservés au musée de Glozel, seulement 27 pièces ont été datées par la thermoluminescence. Cependant, ceux-ci ayant été choisis au hasard, il est probable que l'ensemble des céramiques de Glozel soit ancien.

M.J. Aitken and J. Huxtable, 1975 : Thermoluminescence and Glozel : a plea for caution. *Antiquity* 49 : 223-226.
M. Barbetti, 1976 : Archeomagnetic analysis of six Glozelian ceramic artifacts. *Journal of Archeological Science* 3 :137-151.
H. François, 1983 : *La radioactivité, c'est naturel.* Monaco : Ed. du Rocher.
H. François, H. Mc Kerrell, V. Mejdahl, 1977 : Thermoluminescence dating of ceramics from Glozel. *Vth Int. Conf. Lum. Dosimetry* :469-480.
W.F. Libby, 1955 : *Radiocarbon dating,* 2nd ed. Univ. of Chicago Press.
H. Mc Kerrell, V. Mejdahl, H. François and G. Portal, 1974 : Thermoluminescence and Glozel. *Antiquity* 48 : 265-272.
H. Mc Kerrell, V. Mejdahl, H. François and G. Portal, 1975 : Thermoluminescence and Glozel : a plea for patience. *Antiquity* 49 : 267-272.
H. Mc Kerrell, V. Mejdahl, H. François and G. Portal, 1976 : Etudes sur Glozel. *Revue archéologique du Centre* 57-58.
C. Renfrew, 1976 : Glozel and the two cultures. *Antiquity.*
M. Schvoerer, F. Bechtel, B. Gallois, L. Langoët : Datation par thermoluminescence. *Les Dossiers/Histoire et Archéologie* n° 39, nov.-déc. 1979.
D.W. Zimmerman, 1976 : Mesures de la thermoluminescence de grains de zircon extraits de deux prélèvements de Glozel. *Revue archéologique du Centre* 57-58.

L'ÉCRITURE DE GLOZEL

Les datations scientifiques de 1974 et 1975 ayant attribué aux tablettes de Glozel une date comprise entre 700 av. J.-C. et 100 ap. J.-C., la question de l'authenticité de l'écriture de Glozel se trouve de nouveau posée.

Les chercheurs scientifiques qui ont procédé aux datations par thermoluminescence des tablettes et montré leur ancienneté, ont donc demandé à un éminent épigraphiste anglais B.S.I. Isserlin d'examiner l'écriture de Glozel.

Dans une note parue dans la *Revue archéologique du Centre* (nº 57-58) B.S.I. Isserlin expose la situation épigraphique générale en France pour la période proposée par les datations c'est-à-dire de 700 av. J.-C. à 100 ap. J.-C. On constate à cette époque une extension progressive de l'alphabet grec à partir de Marseille vers 600 av. J.-C., mais surtout pendant la domination romaine et essentiellement en Provence, avec cependant « des résurgences de l'écriture grecque en France dans des lieux pas très éloignés de la région centrale où se trouve Glozel, tels qu'Alésia et les environs des sources de la Seine ». A partir de 300 av. J.-C. l'écriture ibérique est aussi utilisée plus au Nord. L'alphabet étrusque du Nord est connu à l'est du Rhône, près d'Arles et d'Avignon ; l'alphabet latin était utilisé épisodiquement en Gaule, pendant la conquête de César mais surtout à la période impériale (les gens du peuple écrivaient le latin à la Graufesenque). Enfin on n'a jamais signalé que l'alphabet phénicien et sa ramification aient été utilisés à l'intérieur de la France.





B.S.I. Isserlin examine ensuite tous les rapprochements qui peuvent être faits entre l'écriture de Glozel et les systèmes d'écriture introduits en France à l'époque considérée. Il arrive à la conclusion qu'il n'est possible de rattacher le système d'écriture glozélien, qu'il soit vrai ou faux, à aucun des grands systèmes d'écriture connus : « Notre étude préliminaire ne nous a pas permis d'approcher de la solution et encore moins de décider si tous les signes de Glozel sont réellement alphabétiques, ou s'il est possible qu'ils soient syllabiques, idéographiques ou numéraux. Il est impossible de proposer des lectures intelligibles ou d'identifier le langage, s'il existe, dans lequel les textes auraient pu être écrits ».

B.S.I. Isserlin, faisant allusion à la théorie de Camille Jullian qui interprétait les signes de Glozel comme étant une écriture latine cursive de la période gallo-romaine parsemée de signes magiques, remarque « ...l'idée que de tels textes, s'ils ne sont pas contrefaits, soient liés à des pratiques de magie est séduisante dans une région forestière pauvre, où l'argile pourrait remplacer le métal plus cher, normalement utilisé pour faire des tablettes à malédiction. De plus, il ne serait pas nécessaire que de telles tablettes (en totalité ou même partiellement) aient un sens ; des mots ou des signes incompréhensibles sont tout à fait habituels dans de tels textes ».

Dans l'article qui suit, Jean-Pierre Adam explique comment l'écriture glozélienne au moment de sa découverte a bouleversé toutes les idées admises sur les origines de l'écriture et pourquoi elle fut d'emblée contestée dans les milieux scientifiques. L'écriture alphabétique étant apparue en Orient à la fin du IIe millénaire suivant une chronologie que l'on connaît bien, il semble difficile d'admettre l'existence au IIIe millénaire d'une écriture néolithique dans une région isolée du Centre de la France. L'écriture glozélienne ne trouvant pas davantage sa place dans les systèmes d'écriture connus à l'époque définie par les nouvelles datations scientifiques, reste toujours inexpliquée. Une étude approfondie, par les nouveaux moyens que la science moderne met au service des épigraphistes, est actuellement en cours aux Etats-Unis. Ses résultats seront sans doute du plus grand intérêt pour l'étude de Glozel.



LES INSCRIPTIONS DE GLOZEL

par Jean-Pierre ADAM
Directeur du Bureau d'Architecture Antique de Paris/CNRS

De toutes les trouvailles faites au « champ des morts », les tablettes à écriture sont celles qui apportaient, dans l'optique de leur haute antiquité, les bouleversements les plus considérables, pour ne pas dire les plus dramatiques, au schéma laborieusement établi par plusieurs générations de savants archéologues et épigraphistes, retraçant la genèse de l'écriture.
Tous les regards étaient alors tournés vers l'Orient ; c'est là en effet, ce qui demeure vrai jusqu'à preuve du contraire, que l'on avait exhumé, entre la Mésopotamie et le Nil, les plus anciens témoignages d'une écriture organisée et en constant perfectionnement, dont on pouvait suivre les traces depuis la fin du quatrième millénaire jusqu'à l'apparition de l'alphabet, ultime étape de cette invention sans laquelle notre civilisation n'existerait pas. Cette fascination pour les rivages orientaux de la Méditerranée était due, en cette année 1923, à la découverte par l'archéologue Pierre Montet, fouillant la nécropole de Byblos, du sarcophage du roi Ahiram et de son inscription en langue et en écriture alphabétique phénicienne. Or quelques mois plus tard, la presse faisait état des trouvailles faites à Glozel en mars 1924, trouvailles parmi lesquelles figuraient des tablettes d'argile portant des inscriptions dont les caractères étaient étrangement semblables à ceux du phénicien classique, donc du texte d'Ahiram. Des tablettes phéniciennes au centre de la France mille ans avant l'arrivée des Romains, il y avait là de quoi s'émerveiller, mais le plus stupéfiant était la présence, au côté de ce que l'on a appelé les briques à écriture, d'un important mobilier ayant toutes les apparences d'une origine paléolithique. Quiconque n'a pas consacré son temps,



Détail des inscriptions sur une plaquette trouvée à Glozel. (photo Neuvéglise).

voire sa vie, à une recherche obstinée dont on pressent enfin l'aboutissement pour le voir soudain anéanti par un événement nouveau, ne peut que difficilement mesurer la stupeur des épigraphistes imprégnés de leurs études des langues et des écritures du Proche Orient, dont toute l'œuvre se trouvait contrariée par la brutale prolixité posthume des romanciers auvergnats du magdalénien.

L'information était en effet quelque peu déconcertante ; certes on avait déjà trouvé, et l'on trouve encore, çà et là, en France, en Espagne et au Portugal, des signes schématisés accompagnant les dessins et peintures préhistoriques ; mais pour ceux dont on a démontré aujourd'hui la simultanéité avec les représentations magdaléniennes, la confusion n'est guère possible. En 1924, si les origines de l'écriture alphabétique n'étaient pas encore précisées, les recherches s'orientaient néanmoins dans la bonne direction géographique et même chronologique.

Le chemin de l'alphabet

Aujourd'hui les créneaux à combler se font de plus en plus étroits et l'on peut esquisser un schéma de la patiente élaboration ayant conduit l'écriture jusqu'à notre alphabet. Avant celui-ci, le Proche Orient utilisait essentiellement l'écriture cunéiforme, adaptée à presque toutes les langues de cette partie du monde, de la côte méditerranéenne à l'Iran ; son usage était limité au Nord par l'écriture hiéroglyphique hittite et au Sud par l'écriture hiéroglyphique égyptienne. Pourtant entre ces trois grands systèmes, les habitants de Byblos faisaient usage entre la XII[e] et la XVIII[e] dynastie (de −2000 à −1500) d'une écriture qui se transforme en une syllabique de 114 caractères, appelée « pseudo-hiéroglyphique » et dans laquelle on retrouve des signes originaires d'Egypte. Très curieusement, ce n'est pourtant pas dans cette région

Le Dr Morlet examinant une tablette à inscriptions. Photo Roger-Viollet.

FACE A L'ORIGINE DE L'ECRITURE ALPHABETIQUE





L'alphabet d'Ugarit (Ras Shamra, Syrie), 1500 avant J.-C. (photo J.P. Adam).

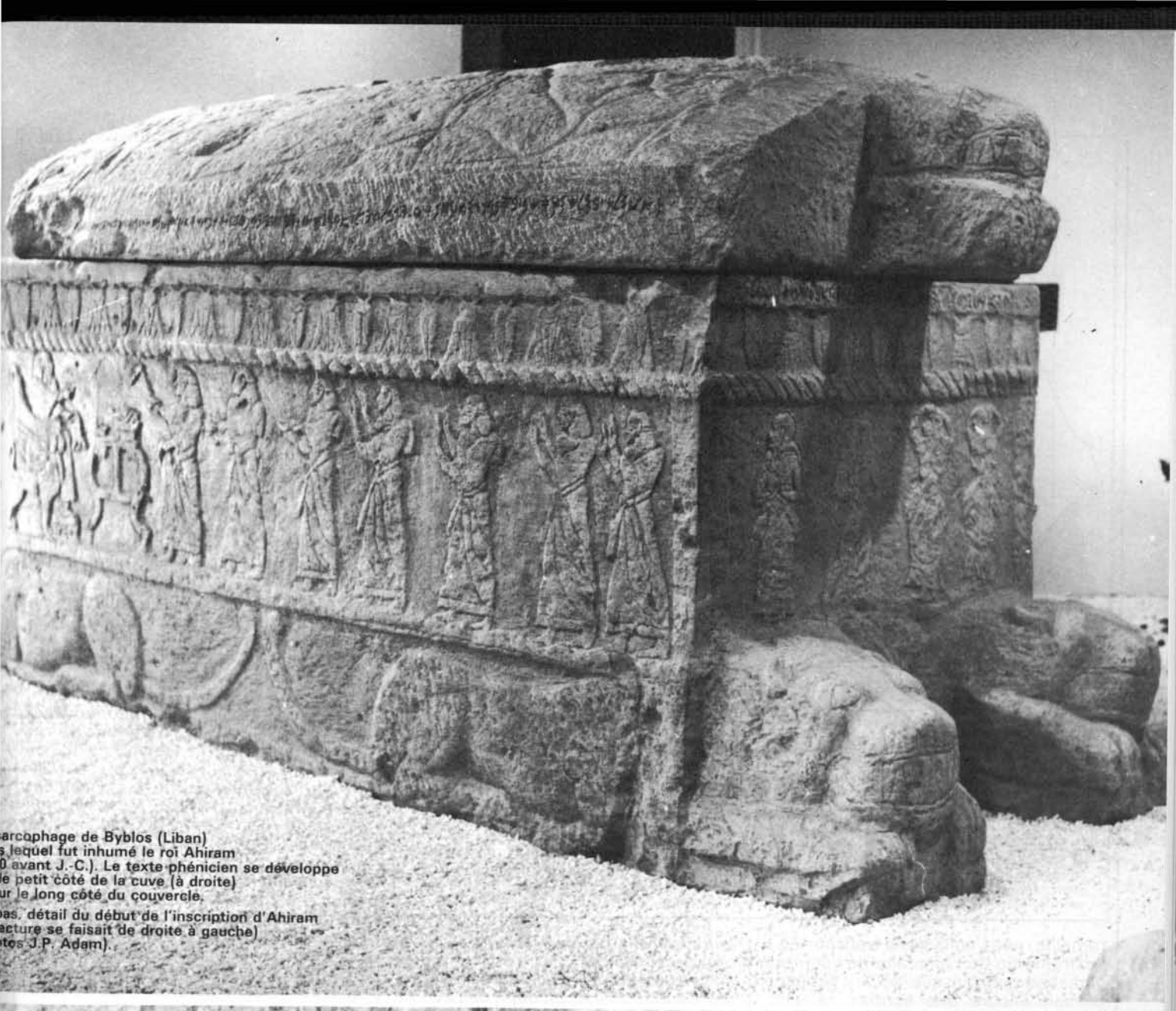
que l'on devait faire les découvertes les plus intéressantes se rapportant aux approches de l'alphabet, mais dans la partie occidentale du Sinaï central, sur le plateau de Serabit-el-Khadem.
Dans cette région minière, les souverains d'Egypte exploitaient des gisements de turquoise, pierre très appréciée dans la joaillerie et la décoration. Les travaux d'exploitation étaient confiés à des personnages de haut rang, dignes de confiance, et à l'aide d'ouvriers venus d'Egypte complétés par de la main-d'œuvre locale, dont un contingent important de tribus cananéennes. Les explorations archéologiques conduites sur ce plateau, ont permis d'y découvrir un temple rupestre dédié à la déesse Hathor, que des inscriptions égyptiennes (ce sont les plus nombreuses), désignent poétiquement sous le nom de « Dame de la turquoise ». Les trouvailles les plus enrichissantes furent incontestablement des inscriptions rédigées dans une écriture originale que l'on a appelée « protosinaïtique ». De 1905 à 1960, une quarantaine de ces inscriptions furent retrouvées, la plupart gravées sur des tablettes de grès et sur les parois des galeries de mines. On en possède également sur trois statuettes et sur les flancs d'une petite sphinge. Datées des règnes d'Hatshepsout et de Thoutmès III (XVe s. av. J.-C.) ces textes sont composés de pictogrammes au nombre de trente-cinq, dont certains sont semblables ou s'apparentent aux hiéroglyphes, tandis que l'on retrouve dans les autres le prototype d'environ la moitié des lettres du phénicien classique, celui-là même ayant servi à rédiger le texte d'Ahiram.
Selon les chercheurs américains qui se sont attachés à l'étude de cette écriture intermédiaire, le protosinaïtique serait l'étape décisive, l'équivalent du « missing-link » des paléontologues. Il convient d'accueillir avec prudence cette hypothèse et de ne la considérer pour l'instant que comme telle. Attitude d'autant plus prudente que le déchiffrement du protosinaïtique est loin d'être assuré. La découverte du royaume d'Ebla sous la forme de sa capitale et de sa langue inconnue jusqu'à ces derniers temps (1), nous démontre qu'en matière d'écriture, un terrain que l'on croyait défriché recèle parfois une végétation surprenante. En conclusion provisoire, s'il est certain, et les inscriptions égyptiennes le prouvent, que la péninsule du Sinaï connut effectivement des mouvements de tribus sémitiques venues du Nord, il n'est nullement prouvé que ce soient précisément ces ouvriers mineurs, même accompagnés de quelques scribes, qui aient eux-mêmes composé ce système graphique pour rédiger de simples inscriptions votives. Il faut donc souhaiter que l'archéologie nous donne un jour des preuves plus conformes à la difficulté intellectuelle que suppose le passage du syllabique à l'alphabétique, et l'on comprend que l'on ne puisse conclure définitivement sur ce problème lorsqu'on sait la prodigieuse richesse, tant révélée que potentielle, de la tranche de territoire allant du Nil à l'Oronte.

Les jalons et l'aboutissement sont suffisamment nombreux toutefois pour que l'on tienne l'alphabet pour une invention sémitique, et à l'appui des preuves archéologiques déjà réunies, il convient d'évoquer un facteur déterminant, constitué par la phonétique. En effet, les caractères utilisés par l'alphabet phénicien (comme par l'alphabet cunéiforme d'Ugarit (2)) sont exclusivement des consonnes, ce qui correspond à la structure vocale des langues sémitiques (ce qui est encore le cas pour l'hébreu ou l'arabe), et le lecteur se suffisait du seul usage de ces lettres pour compléter mentalement l'intervalle. Par contre, l'expression écrite des langues occidentales, si elle a peut-être existé sous forme d'idéogrammes, était impossible avec le système alphabétique consonantique et la preuve en est que les Grecs vont lui adjoindre, dès qu'ils en auront connaissance, les voyelles qui sont encore les nôtres et sans lesquelles notre langue ne pourrait s'écrire.
Si l'on ne possède pas encore le cheminement complet conduisant l'écriture à l'alphabet, du moins possède-t-on une série d'étapes essentielles et surtout l'aboutissement magistral, grâce à l'inscription du sarcophage d'Ahiram. C'est avec le texte funéraire, destiné à assurer la protection de la dépouille de ce souverain, que l'on arrive à la composition complète de l'alphabet phénicien. Ce texte n'est pas le plus ancien que l'on possède (on a retrouvé une série de pointes de flèches de bronze des XIIe et XIe s. portant de brèves inscriptions) mais il est de loin le plus important en longueur et en qualité. Les caractères qui le composent, sont gravés sur un petit côté de la cuve et se poursuivent sur le long côté du couvercle, la lecture s'effectuant de la droite vers la gauche. Les observations faites dans le puits d'accès, la tombe et sur le sarcophage ont permis de conclure à une réutilisation, au début du Xe s. av. J.-C., d'une tombe remontant à l'époque de Ramsès II (XIIIe s.). Par ailleurs, le texte se trouve au même stade d'évolution, tant pour les caractères que pour la syntaxe, que d'autres textes bien datés, écrits entre 1000 et 950 av. J.-C. Le roi Ahiram mentionné sur l'épitaphe est donc un contemporain du célèbre Hiram roi de Tyr, qui fournit au roi David les ouvriers et les matériaux (bois de cèdre) destinés à la construction du temple de Jérusalem (II, Samuel V, 11).
A partir de ce document essentiel, on peut suivre aisément les expansions de l'alphabet phénicien dont les 22 caractères vont connaître rapidement un succès universel (700 signes usuels dans l'écriture égyptienne classique, 300 signes cunéiformes, 100 signes plus un grand nombre d'idéogrammes dans le complexe système hétérogène créto-mycénien, on comprend que l'alphabet était attendu). Vers 800 av. notre ère, l'alphabet phénicien atteint la Grèce en passant par Chypre et s'enrichit des voyelles, il y connaîtra différentes versions jusqu'à l'apparition au IVe s. av. J.-C. de l'alphabet « ionien », encore en usage de nos jours. Au VIIe s. l'Etrurie et Rome en font usage à leur tour, tandis que les Puniques (les Phéniciens de Carthage), le répandent sur le littoral méditerranéen occidental, où combiné avec le grec il engendre l'écriture ibérique. En direction de l'Orient, où le cunéiforme fut utilisé parallèlement jusqu'à l'époque hellénistique, l'alphabet gagne l'empire perse et parvient aux Indes vers 300 av. J.-C.
Ce bref panorama, extrait fort condensé des nombreuses et minutieuses études des épigraphistes, nous permet de tenir pour assuré que l'écriture alphabétique nous vient bien du monde Ouest-sémitique, et s'il demeure encore de nombreuses séquences incomplètes, le schéma est suffisamment jalonné pour que l'on ne s'égare pas dans de stériles spéculations en faveur d'une invention préhistorique occidentale, miraculeusement gelée durant des millénaires puis généreusement communiquée au monde oriental.

Le message de Glozel : une vérité d'au-delà les Pyrénées ?

Les récentes datations des tablettes glozéliennes (il est plus conforme de dire les tables, en raison de leurs dimensions inusitées), effectuées par la méthode de la thermoluminescence, permettant de situer ces supports d'écriture à la fin de l'indépendance gauloise ou au début de l'occupation

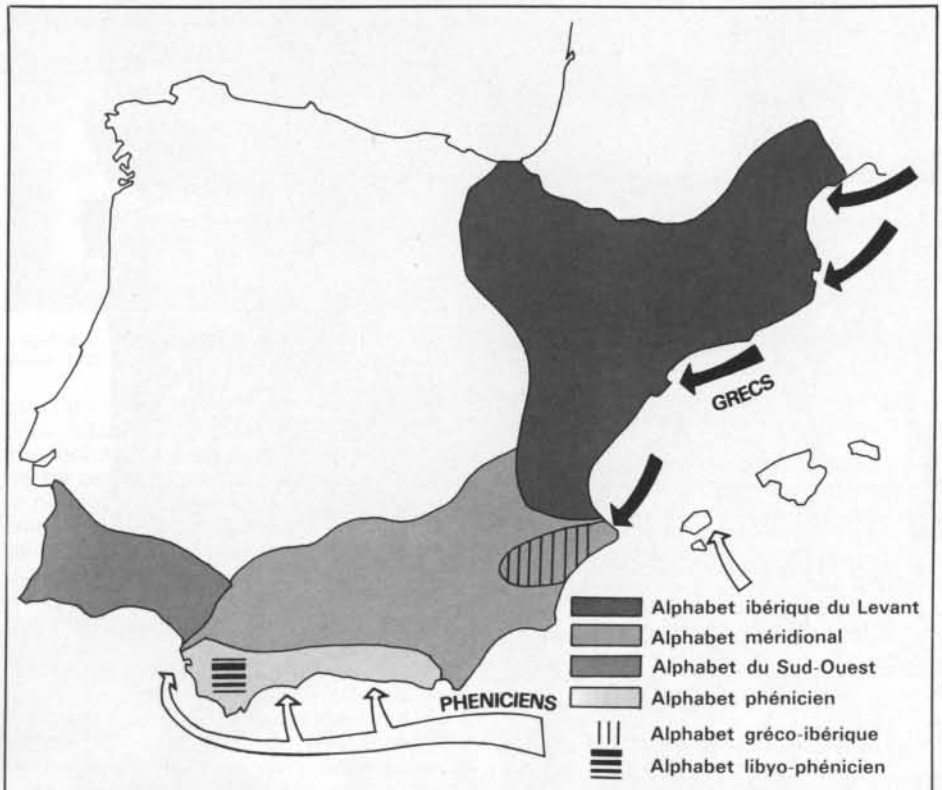
(1) C'est en 1975 que la mission italienne de l'Université de Rome, découvrait dans leurs fouilles de Tell-Mardikh (au Sud-Ouest d'Alep), 15 000 tablettes cunéiformes, les unes en éblaïtique, langue inconnue, les autres heureusement bilingues, éblaïtique et akkadien, permettant très rapidement leur déchiffrement.
(2) L'alphabet ugaritique, en écriture cunéiforme, dont les sources sont celles de l'alphabet phénicien, comptait 30 signes ; il fit son apparition à Ugarit (Ras Shamra en Syrie) vers 1500 av. J.-C., mais disparut avec la fin de cette cité.



arcophage de Byblos (Liban)
s lequel fut inhumé le roi Ahiram
0 avant J.-C.). Le texte phénicien se développe
le petit côté de la cuve (à droite)
ur le long côté du couvercle.



as, détail du début de l'inscription d'Ahiram
acture se faisait de droite à gauche)
tos J.P. Adam).



ALPHABETS IBÉRIQUES ET CELTIBÉRIQUES
fin Ve siècle av. J.-C./Ier siècle ap. J.-C.
d'après J. Maluquer de Motes, *Epigraphia prelatina de la Peninsula Iberica,* Barcelona, 1968, p. 20-21

Bibliographie

J. Maluquer de Motes, *Epigrafia prelatina de la Peninsula Ibérica,* Barcelone, 1968.
Actas del I Coloquio sobre lenguas y culturas prerromanas de la Peninsula Ibérica (Salamanca, Mayo 1970), Salamanque, 1976.
Actas del II Coloquio sobre lenguas y culturas prerromanas de la Peninsula Ibérica (Tubingen, Junio 1976), par A. Tovar, M. Faust, F. Fischer, M. Koch, Salamanque, 1979.
P. Rouillard, Histoire et archéologie de la Péninsule Ibérique, dans *Revue des Etudes Anciennes, LXXXI,* 1979, p. 116-130.

romaine, nous voilà donc transportés à l'extrême fin de l'itinéraire de l'écriture alphabétique, puisque seule l'Espagne utilisait encore une écriture relativement proche du modèle originel. Dans la péninsule hispanique en effet, y compris la Catalogne et le Portugal, on usera tardivement d'une graphie appelée « écriture ibérique » et servant à exprimer trois langues, l'ibère, le celtibère et le lusitanien. Depuis que l'espagnol Manuel Gomez Moreno a déchiffré l'écriture ibérique, on sait que celle-ci combine archaïquement le système syllabique et le système alphabétique. Les deux origines phénicienne et grecque de cette écriture originale remontent aux contacts côtiers que ces deux peuples eurent à la fin du VIIIe et au VIIe s. av. J.-C. avec l'Espagne. Les populations indigènes exploitant les deux systèmes, composèrent ainsi leur propre écriture vers le Ve s., la fixèrent au IIIe s. et en firent usage jusqu'à l'époque de Tibère.

On trouve donc là une direction de recherche plausible, et l'on pourrait supposer une importation, soit de cette écriture, mais alors l'aire de distribution aurait laissé de nombreux témoins, malheureusement seul Glozel a été touché, ou bien encore le transport d'un lot de textes isolé. S'il s'agit bien de tables ibériques ou de leur reproduction fidèle la lecture doit en être aisée, or il n'en est rien. Depuis la découverte de 1924 des érudits et d'autres qui croyaient l'être, ont proposé des traductions, toutes contradictoires et également fantaisistes. Camille Jullian, en dépit de l'avis de l'épigraphiste Audollent qui déclarait les textes illisibles, crut y voir du latin cursif, et extirpa un peu trop aisément des tables, quelques phrases incantatoires d'une certaine fragilité littéraire. Il ne fut qu'un pionnier, car nombreuses sont les versions proposées et parmi les plus récentes, comment résister au bonheur de révéler au monde ce message glozélien : « Le survivant de MU détruit par l'eau, comme tout ce qui bouge et ce qui meurt vient du vivant un et trois céleste » (3). « L'os à moelle » n'existe plus, dommage.

D'une manière plus générale, les partisans inconditionnels de l'invention auvergnate et paléolithique de l'écriture, servent, sans oser se l'avouer, une cause singulièrement orientée, puisqu'ils recherchent l'assouvissement d'une promotion occidentale contre le « mirage de l'Orient », ce qu'ils expriment par : « ...l'Europe fut bel et bien, à l'encontre de l'avis des diffusionistes, le berceau d'une civilisation originale et très ancienne » (4) ; à moins bien sûr qu'il ne faille y voir une main étrange venue d'ailleurs : « Il nous faut donc admettre qu'un peuple inconnu rendit, pour des raisons mystérieuses et à un moment indéterminé, visite aux Glozéliens. Ces étrangers possédaient une écriture alphabétique et devaient avoir atteint un haut niveau de civilisation. Ne nous demandez pas de quel peuple il s'agit, ne nous parlez pas des Atlantes... nous n'en savons rien, nous n'avons rien dit » (5). Touchant aveu ; on ne dit rien, on se contente de l'écrire. (La concision scientifique et la ponctualité chronologique de ces deux avis autorisés n'échappera à personne).

Peut-on parler le glozélien sans peine ?

Toutes les tentatives sérieuses de traduction des tables de Glozel ont, à vrai dire, abouti à la même réponse ; il semble qu'il n'y ait pas de lecture possible des textes glozéliens.

Afin, non pas de traduire, mais de déterminer si cette traduction était possible, c'est-à-dire si oui ou non les tables portaient des textes intelligibles, les inscriptions de 34 tablettes ont été soumises en 1977, à l'ordinateur, en parallèle avec cinq langues fort différentes dont on a choisi des textes anciens : le basque, le berbère, le chinois, le finnois et l'ibérique (6).

Du corpus établi aux fins de l'analyse, il apparut que les 34 tablettes contenaient 116 signes (17 signes différents se retrouvent sur d'autres tables, soit 133 au total) ; parmi eux 34 signes n'apparaissent qu'une fois, chiffre curieusement élevé. Dans l'hypothèse d'un système cohérent, il convenait donc d'éliminer l'alphabet et de se tourner vers un syllabaire. Les lectures furent effectuées successivement dans les différents sens possibles soit : unidirectionnel de gauche à droite et l'inverse puis boustrophédon (alternance des sens), commençant à gauche et l'inverse. La réponse de l'ordinateur, sous forme de tableaux faisant apparaître les fréquences de répétitions de séquences, que l'on peut assimiler aussi à des groupes de syllabes, fut on ne peut plus claire, le corpus glozélien ne montrant pas une seule répétition de plus de 6 signes. Statistiquement cette quasi-absence de répétitions ne peut être que le résultat d'une répartition aléatoire ; en d'autres termes, il n'y a pas de langue glozélienne. Les poèmes gravés sur les tables du « champ des morts », ne sont que des signes reproduits au hasard par un sous-préfet aux champs illettré.

... et un raton laveur

Mais que deviennent alors ces céramiques écrites auxquelles la thermoluminescence donne 2000 ans d'âge ? Si l'on se trouve en présence de la cache d'un mage d'époque gallo-romaine ayant

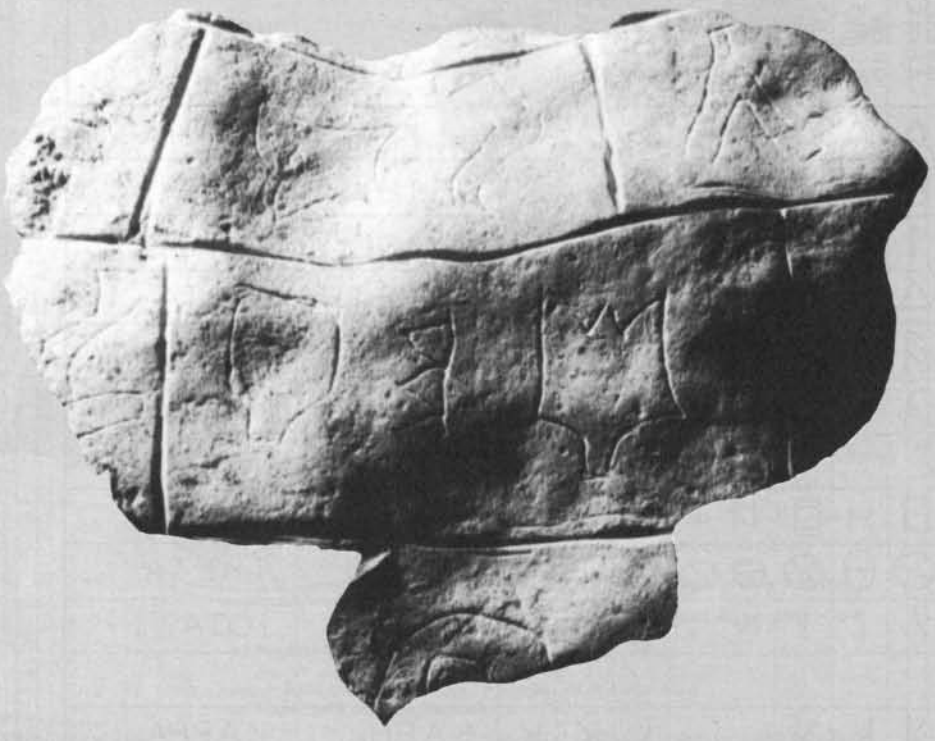
(3) L.C. Vincent *« Glozel et Mu »*, dans *« Le paradis perdu de Mu »*, p. 413. A l'usage des assoiffés de connaissances précisons que Mu est l'Atlantide du pacifique, inventée de toutes pièces en 1935 par un visionnaire mystificateur du nom de Churchward.
(4) N. Torchet, P. Ferryn, J. Gossart, *« L'affaire de Glozel »*, p. 142 publié comme l'ouvrage précédent à la « source d'or ».
(5) J. Gossart, *« Chronique des civilisations disparues »*, R. Laffont, p. 192.
(6) T.D. Crawford. Nouvelles études sur Glozel, les tablettes inscrites, RAC 1977, nos 63-64, p. 377 à 389.

Evolution de l'alphabet. Comparaison avec les caractères de Glozel (J.P. Adam).

SUITE PAGE 72

	GLOZEL	EPITAPHE D'AHIRAM -1000	PHENICIEN CLASS.	MESA -842 (TRANSJORD.)	ANCIEN HEBREU	GREC ANCIEN -VIII° S.	GREC CLASS.	ETRUSQUE -700	IBERIQUE ET CELTIBERE -300	LATIN MONUM.	LATIN CLASS.	MODERNE	NOM PHENICIEN	NOM GREC
A											A	A	ALEPH	ALPHA
B											B	B	BETH	BETA
											C	C	GIMEL	GAMMA
											D	D	DALETH	DELTA
											E	E	HE	EPSILON
											F	F	VAV	
											G	G		
H											H	H	HETH	ETA
													TETH	THETA
											I	I	YOD	IOTA
												J		
											K	K	KAPH	KAPPA
L											L	L	LAMED	LAMBDA
											M	M	MEM	MU
											N	N	NUN	NU
													SAMEK	XI
											O	O	AYIN	OMICRON
											P	P	PE	PI
													SADE	
													KOPH	
											R	R	RESH	RHO
											S	S	SHIN	SIGMA
T											T	T	TAW	TAU
V											V	U		UPSILON
												V		PHI
												W		
											X	X		CHI
												Y		PSI
												Z	ZAYIN	ZETA
														OMEGA

les Crétois en Provence ou



Fragment de calcaire tendre, présenté comme un témoignage d'écriture protohistorique provençale. La position relative des cases est censée imiter celle du disque de Phaestos.

Le 14 octobre 1975, la télévision française diffusait une excellente émission sur les origines de l'écriture, émission à laquelle participaient plusieurs savants spécialistes des écritures de l'Orient méditerranéen. Peu de temps après, l'une des épigraphistes connue pour ses études d'écritures chypro-minoennes et proche-orientales recevait d'une téléspectatrice, une lettre accompagnée de dessins, fort bien exécutés, témoignant de la découverte près de Manosque en Haute-Provence, de plusieurs pierres, portant gravés, des caractères dont certains étaient la reproduction de dessins du disque de Phaestos.

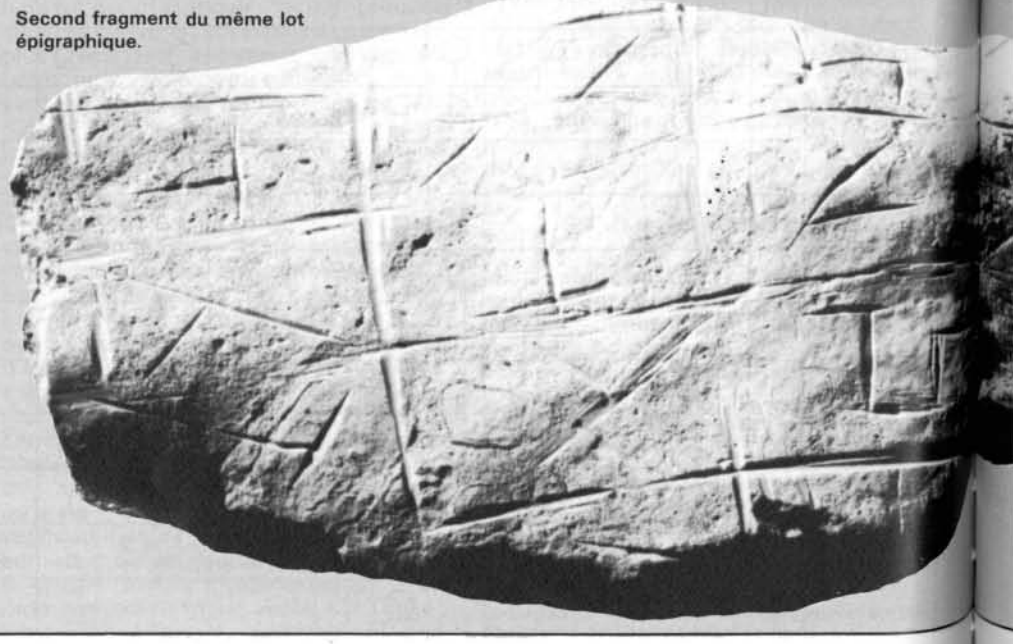
Rappelons que cet objet de terre cuite fut découvert en 1917 sur ce site de Crète, par la mission italienne. Il porte sur ses deux faces, des pictogrammes imprimés dans l'argile molle à l'aide de poinçons, fait unique dans l'histoire de l'écriture égéenne. Les pictogrammes de ce disque étrange apparaissent par ailleurs dans la plus ancienne écriture crétoise dite linéaire A *et dans les hiéroglyphes hittites. L'âge de cette table à écriture fut estimée par des vases en compagnie desquels elle se trouvait, et datés de la fin du Minoen moyen (vers 1750-1550).*

Selon les déclarations de l'inventeur, les pierres, au nombre de trois, auraient été trouvées au mois de mai 1975 par sa propre fillette, au cours d'une promenade à proximité du chantier du canal de Provence. Intriguée, ce qui est légitime, par la singularité d'une telle révélation l'épigraphiste demande l'envoi des objets aux fins d'examen. Une fois les pierres en sa possession, elle les soumet au laboratoire de géologie de l'Institut catholique, puis au laboratoire génétique d'Orsay pour macrophotographie, opérations suivies par l'auteur de cet article. Les résultats sont formels, les trois pierres ne sont que des faux très récents. Il apparaît en effet que les gravures, d'une extrême fraîcheur, n'offrent pas la moindre trace d'érosion ni de patine (voir les documents photographiques), qu'elles tranchent systématiquement toutes les marques d'érosion de surface et même, mordent sur les cassures latérales, alors qu'elles sont sensées avoir été interrompues par le fractionnement de la roche. Le dénouement fut donc immédiat et la supercherie aussitôt démasquée.

Il est particulièrement rassurant de constater le scrupule scientifique d'une épigraphiste qui, en dépit des fortes présomptions d'invraisemblance, a pris la précaution et le temps, d'examiner attentivement les objets signalés et de les soumettre à des analyses déterminantes, sans se contenter de ses propres conclusions.

Le seul examen archéologique était pourtant convaincant, en effet, sur l'une des pierres, le faussaire, dont l'objectif était la mystification et la confusion des scientifiques, avait naïvement reproduit une composition en compartiments concentriques, dans lesquels les signes les plus simples du disque de Phaestos étaient maladroitement reproduits. Le choix d'une gravure sur pierre, plutôt que d'un support céramique, comme c'eût été la logique contemporaine, semble bien avoir été déterminé par le désir de détourner la possibilité de l'analyse par thermoluminescence. Précaution vaine, en dépit d'une tentative de vieillissement et de polissage, mal exécutée.

Second fragment du même lot épigraphique.



es Provençaux en Crète







Vue partielle du disque de Phaestos sur lequel on reconnaît la peau de bête, le Y et le > grossièrement incisés sur le morceau de calcaire.

Macrophotographie de caractères, montrant l'absence totale d'érosion ou de traces de vieillissement sur les gravures.



Galet glozélien avec renne parlant. Photo Musée de Glozel.





A gauche : « Idole phallique bi-sexuée ». A droite une urne. Photos Musée de Glozel.

recopié, sans les comprendre, des caractères extraits de textes ibériques parvenus entre ses mains, et en supposant que les tables aient été trouvées en place, il convient de retrouver le mobilier accompagnant nécessairement le même niveau d'occupation. Hélas, pour la simplification du problème, pas un seul objet, si ténu soit-il, n'a été à ce jour sorti du sol glozélien qui appartienne de près ou de loin à l'époque celte ou au début de l'époque romaine. C'est à la céramique essentiellement que l'on songe, puisque ce mobilier est inévitablement présent (sauf sous forme de tablettes, toutefois) dans toutes les fouilles, sans aucune exception ; or on a dénombré à ce jour 45 ateliers majeurs de fabrication de céramique fine en Gaule (7) (y compris Bénélux et Allemagne). Sur ce compte 12, parmi lesquels trois des plus fameux, Lezoux, Vichy et Toulon-sur-Allier, se trouvent dans les environs immédiats de Glozel ; ces ateliers, concurrents d'Arezzo, dont la production est attestée dès Tibère, ont exporté leurs produits (vaisselle, statuettes de divinités) dans toute la Gaule (et tous les sites du Centre en recèlent en très grande quantité) et dans tout l'Empire. Seul Glozel, de l'Iran à la Bretagne, a été privé de cette mane. L'hypothèse du site gallo-romain devient dès lors fantomatique. Remontons dans le temps et à travers les collections glozéliennes pour y retrouver des objets bien gaulois. Las, aucun n'apparaît. De cette Tène stérile passons au rude Hallstatt, là non plus les témoins ne se présentent pas ; le bronze récent ? pas plus, les aurores métalliques passent de même et soudain la pierre et l'os se révèlent. Un amas considérable d'outils, d'armes, d'objets votifs dont la facture évoque le paléolithique et plus précisément l'époque magdalénienne a été sorti du sol glozélien. Sur nombre de ces objets dont des os figurent des caractères que l'on retrouve sur les tables, or l'un des os, daté par le C14 accuse 17 000 ans d'âge ! Un renne au port de cerf, apparaît sur un galet, lançant un message en glozélien, tel les héros de vases grecs, plus loin ce sont des harpons à simple ou double barbelure, dont la taille est tellement élégante et efficace qu'ils seraient incapables de faire le moindre mal à une grenouille arthritique. Et encore des idoles « bi-sexuées », une troublante et belle panthère et même du verre, typologiquement daté du XVII[e] s. (de notre ère). Décidément l'« homo glozelensis » a voulu donner à la postérité une image complète de son art de vivre.

En attendant la conclusion

Quelle place donner, dans cet ensemble hétérogène mais aux allures préhistoriques, aux tables à écritures ? Que faire de la datation par thermoluminescence leur donnant deux millénaires ? Deux points d'interrogation de plus. Certes on peut penser que la longue exposition à l'air de ces objets céramiques ait pu nuire à la ponctualité de l'analyse, en raison de l'influence durant cinquante ans du rayonnement cosmique, tandis que l'enfouissement les en protégeait,

(7) Des centaines pour la céramique grossière.

Bibliographie

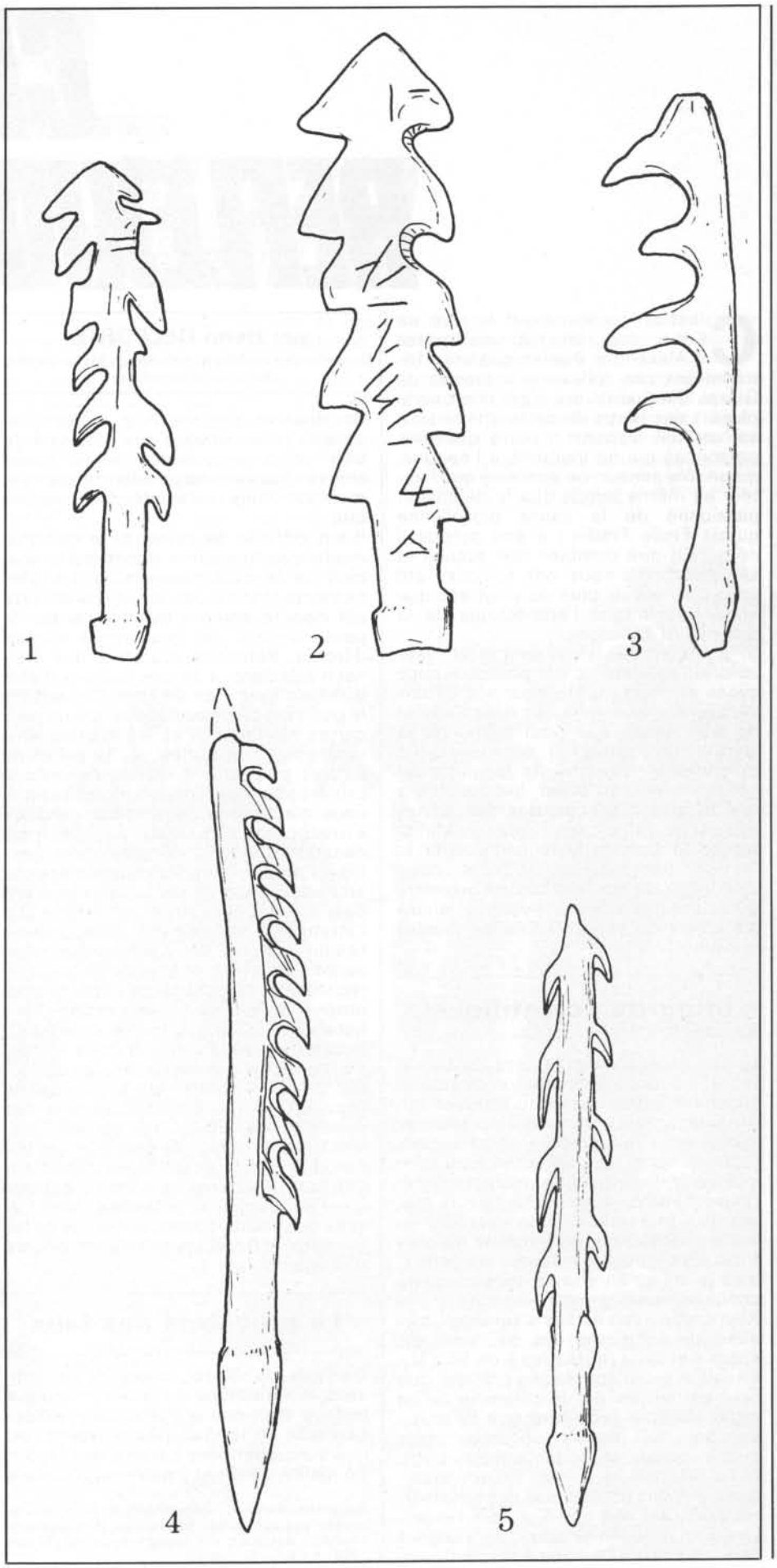
Signes préhistoriques
A. Leroi-Gourhan, *Les religions de la préhistoire, le paléolithique,* Paris, PUF, 1971 ; ouvrage résumé avec représentation de signes dans *« Les hommes préhistoriques et la religion », La recherche,* n° 26, sept. 1972, p. 723 à 732.
Mobilier préhistorique
« La préhistoire française » éd. du CNRS, Paris 1976, 3 tomes, voir plus particulièrement *« Les civilisations du paléolithique supérieur »*, I, IV, et *« Les civilisations de l'épipaléolithique et du mésolithique »*, I, V.
Ahiram
P. Montet, *« Comptes rendus »* de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1923 ; *Syria,* IV, 1923, p. 334 et suiv. et 1924, p. 135 et suiv.
R. Dussaud, *« Les inscriptions phéniciennes du tombeau d'Ahiram »*, Syria V, 1924, p. 135 à 157.
Origines de l'alphabet
J. Starcky et P. Bordreuil, *« L'invention de l'alphabet », Les dossiers de l'archéologie,* n° 12, sept-oct. 1975, p. 91 à 106.
M. Sznycer, *« L'origine de l'alphabet sémitique », L'Espace et la lettre, cahier Jussieu n° 3,* Université Paris 7, Paris 1977 (col. 18/18), p. 79 à 123.
Histoire des écritures
J. Bottero, J. Vercoutter, Cl. Vattin, R. Marichal, *« L'Ecriture », Dictionnaire archéologique des techniques,* Paris 1963, I, p. 394 à 410.
E. Laroche, *« Les hiéroglyphes hittites »,* 1re partie, *l'Ecriture,* éd. du CNRS, Paris 1960.
R. Lebat, *« Manuel d'épigraphie akkadienne »,* imp. Nat., Paris 1948.
A. Gardiner *« Egyptian grammar »,* Londres, 1957.
G. Lefebvre, *« Grammaire de l'Egyptien classique »,* Le Caire 1955.
Céramique gallo-romaine
« Céramique en Gaule romaine », Les dossiers de l'Archéologie, 1975-9.
G.B. Rogers, *« Poteries sigillées de la Gaule centrale »,* XXVIII[e] sup. à *Gallia,* Paris, 1974, avec une abondante bibliographie.

toutefois ce phénomène peut être estimé et introduit dans le calcul. On peut penser aussi à une cuisson a posteriori, accident bien connu des archéologues orientaux, donnant à l'objet la date de cette opération postérieure. C'est ainsi que les tablettes trouvées à Chypre, en Asie Mineure, en Syrie ou en Mésopotamie, souvent crues à l'origine, le climat permettant de stocker l'argile séchée, ont été cuites accidentellement au cours d'un incendie (ou re-cuites si elles l'étaient déjà) détruisant l'édifice qui les protégeait, mais leur assurant une longévité quasi éternelle. En associant les tables de Glozel au matériel paléolithique, il faudrait admettre alors qu'elles aient pu se conserver quinze mille ans dans le sol humide et parcouru d'eau périodiquement de l'Auvergne pour être dégagées providentiellement à l'époque gallo-romaine, cuites avec soins, puis enfouies de nouveau avec leur mobilier mais sans le moindre témoin de cette opération, afin de satisfaire au sérieux hiatus entre les deux datations.

Enfin la probabilité pour qu'une écriture ait fait son apparition spontanément à l'époque paléolithique, puis qu'elle ait disparu durant des millénaires et se soit recomposée en Orient, suivant une chronologie que l'on peut suivre, avec les mêmes caractères, constitue un prodige, auprès duquel reconnaître une fourmi que l'on a rencontré l'année passée durant une promenade en forêt, est un banal jeu de société.

Il n'est certes pas encore temps de conclure sur ces déconcertantes collections, mais il n'est pas non plus indispensable de faire du glozélisme une doctrine. Glozel ne doit plus servir à tromper l'ennui de certains médecins de cure ou à meubler l'oisiveté de leurs patients, ni à accabler ou porter aux nues le cultivateur qui a fait la découverte.

La science archéologique est aujourd'hui infiniment plus munie et sereine qu'elle ne l'était en 1924 ; celui ou ceux qui ont rassemblé ces objets, dont l'identification individuelle reste à faire, peut-être en « enrichissant » un site authentique, qu'ils aient été mages, collectionneurs ou mystificateurs, ignoraient que la science serait un jour capable d'effectuer une décantation chronologique grâce à des méthodes spécifiques à chaque matériau et permettrait, grâce à l'ordinateur, d'effectuer en quelques instants des analyses de séquences phonétiques, qui, avant l'usage de ces machines auraient demandé des mois voire des années de recherches combinatoires. Glozel aura donc permis, à travers le recours à ces techniques sophistiquées, d'affiner les procédés d'étude de matériaux et de datation et démontré aussi que l'on pouvait, à propos d'une langue qui semble bien n'avoir jamais existé, tenter de refaire l'histoire de la planète.



Casse-tête à l'usage des seuls préhistoriens : voici 5 harpons, 3 sont magdaléniens-glozéliens, 2 sont magdaléniens-vulgaires, devinez lesquels ?
1, 2, 3 : harpons de Glozel
4 et 5 : harpons magdaléniens (coll. Musée des Antiquités Nationales) vous avez perdu (J.P. Adam).

CINQUANTE REFLEXIONS SUR LA

par Henri DELPORTE
Conservateur au Musée des Antiquités nationales Saint-Germain-en-Laye

C'est en paraphrasant le titre de l'une des œuvres maîtresses d'Alexandre Dumas que nous introduirons ces réflexions à propos de Glozel. Cinquante ans, c'est dire que la plupart des héros de cette affaire sont aujourd'hui disparus : outre quelques personnes qui ne jouèrent, à l'époque, qu'un rôle mineur, ne demeure que l'acteur en même temps que le défenseur passionné de la cause glozélienne qu'est Emile Fradin ; à son propos il nous faut dire combien son accueil et ses souvenirs nous ont toujours été précieux, depuis plus de vingt ans que nous fréquentons l'archéologie de la province d'Auvergne.

Si la plupart des héros sont morts, leur passion subsiste ; c'est pourquoi nous avons toujours insisté pour que l'intervention des archéologues dans l'affaire ne soit jamais que pour tenter de la clarifier, de l'apaiser et, dans la mesure du possible, d'en tirer la leçon ; c'est pourquoi, en particulier, lorsque, il y a une dizaine d'années, des démarches avaient été effectuées auprès du Ministre de la Culture en vue d'obtenir la reprise des fouilles à Glozel, nous avions insisté sur la nécessité première de soumettre à des analyses sérieuses les objets qu'avaient livrés les fouilles anciennes.

Intégrité scientifique

Le fait essentiel de l'affaire de Glozel fut, à l'époque, l'intervention directe et active de la grande presse, intervention qui a largement contribué à transformer Glozel en « fait divers », dans lequel, faute de sang, on s'est efforcé de faire intervenir l'intrigue, la malhonnêteté, nous dirions aujourd'hui la « magouille » et à travestir des scientifiques authentiques, non pas en héros, mais en fripouilles et en « mauvais garçons », plus qualifiés en « sales coups » qu'en connaissances archéologiques ; le XIXe siècle avait eu ses « savants Cosinus », le vingtième eut, lui, les « escrocs » et les « faussaires » de Glozel... En fait, il eut d'abord fallu préciser que ce n'est jamais par la calomnie qu'on règle quelque problème que ce soit... En ce qui nous concerne, nous avons connu personnellement, outre Mme Morlet et Emile Fradin, quelques-uns des partisans et des adversaires de Glozel, tels que d'un côté l'excellent docteur Léon Chabrol, de Vichy, et de l'autre notre bon ami Antoine Bonin, de Roanne, disparu il y a quelques années ; nous devons dire que, sauf de très rares exceptions, nous avons trouvé chez eux une passion certes vive, mais aussi une réelle intégrité scientifique.

Il est difficile de savoir si le compte-rendu que Reinach a publié de la réunion de la sous-commission des Monuments Historiques du 28 janvier 1928 est rigoureusement exact et si on ne peut y déceler une quelconque nuance d'ironie. Retenons toutefois que Reinach y déclare : « Je suis heureux d'être d'accord avec mon vieil ami Capitan sur le point précis de ce débat ». On ne peut certes nier les cris et les injures, souvent choisis et enflés par la publicité, parfois peut-être inventés, ou encore proférés par des comparses excités que nous classerions aujourd'hui dans les « irresponsables ». Mais, au-delà, nous constatons que la considération, l'estime, l'amitié même existaient entre ces archéologues dont les travaux font encore aujourd'hui autorité, en France et à l'étranger. Il ne faut pas oublier, pour ne retenir que les deux noms que nous venons de citer, que celui de Capitan représente la publication des grottes ornées de Font-de-Gaume et des Combarelles, ainsi que la fouille et la publication de la Madeleine et de la Ferrassie, bien plus que les calomnies qui ont été lancées contre lui à propos de Glozel. Quant à Reinach, au-delà des épisodes de Glozel ou de la Tiare, n'est-il pas l'auteur de plusieurs centaines d'ouvrages et d'articles variés sur l'histoire, l'histoire de l'art, l'archéologie, l'épigraphie, la philologie, etc., travaux dont bon nombre, entre autres les précieux « Répertoires », sont encore d'usage courant ?

Le problème des faux

L'affaire de Glozel, c'est, dit-on souvent, le « triomphe du faux », comme si le faux était une manifestation exceptionnelle de la malignité humaine, venue s'incarner dans l'étable des Fradin. En réalité, ce serait à peine une boutade de dire qu'il existe à peu près autant d'objets faux que d'authentiques... le faux est monnaie courante dans le domaine de l'art : que de tableaux, de gravures, de statues qui sont faux ou qui, s'ils ne le sont pas, bénéficient cependant d'une certaine nuance de soupçon qui contribue peut-être à leur séduction...

Qu'est-ce qu'un faux ? Un objet est-il faux par nature ? La vérité est beaucoup plus complexe ; nous pourrions, pour l'illustrer reprendre un exemple que nous avons cité au cours d'une réunion d'un organisme européen (1) : il nous arrive, au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye, de fabriquer des « œuvres d'art » inspirées de modèles préhistoriques, dans le but d'étudier les techniques de leur confection : Lucette Mons, chargée de mission des musées nationaux, a ainsi reproduit



Salomon Reinach, conservateur en chef du musée des Antiquités Nationales et membre de l'Institut, assistant aux fouilles de Glozel (13 avril 1928, archives E. Fradin).

INS APRES... FFAIRE DE GLOZEL

des gravures magdaléniennes de Bédeilhac ou de la Madeleine : ce ne sont pas des faux, mais des copies, parfaitement innocentes. Par contre, si nous tentions de les vendre, ou de les présenter ou de les publier comme ayant été confectionnés par des artistes il y a 15 000 ans, ces objets deviendraient des faux, par une sorte de véritable « trans-substantation »... La qualité de faux apparaît donc, en fait, comme une qualité subjective de l'œuvre et non comme une qualité intrinsèque : l'aventure des plaquettes de Lourdes illustre bien la différence.

Vers 1889, un préhistorien amateur, Léon Nelli, fouille, à Lourdes, une grotte dite des Espélugues, creusée dans la colline du Calvaire. Il y recueille, dans des sédiments plus ou moins remaniés, une bonne série d'outils en silex et en os ainsi que plusieurs plaquettes ornées de gravures animales, les uns et les autres authentiquement magdaléniens. Mais, au cours de la même fouille, il trouve une vingtaine d'autres plaquettes portant, elles, des gravures toutes différentes : les traits sont larges et maladroits, les sujets (oiseaux, poissons, animaux plus ou moins domestiqués) n'ont rien à voir avec ceux qui se rencontrent sur les objets magdaléniens. On n'hésite pas : ce sont des faux, sous-entendu des plaquettes qui ont été gravées et déposées dans la grotte pour tromper, probablement ce pauvre Nelli... et les dites plaquettes, discrètement entrées au Musée des Antiquités Nationales, y sont conservées, à titre de curiosité, sous le nom de « faux de Lourdes »...

Il y a quelques années, en concertation avec notre collègue Alain Duval et avec un jeune préhistorien pyrénéen, André Clot, nous avons repris l'examen des

1) PACT : groupe d'études des techniques physiques, chimiques et mathématiques utilisées en archéologie, dépendant de la commission de la Science et de la Technologie du Conseil de l'Europe.



Reproduction interdite



Les fouilles de Glozel par le comité d'études en avril 1928. (Archives E. Fradin).

« faux de Lourdes » ; en fait, les animaux figurés (oiseaux, poissons, agneaux, ânes ou chevaux) ne participent pas du bestiaire magdalénien, ni non plus de celui d'un quelconque faussaire, mais plutôt de celui du christianisme. L'une des plaquettes porte, avec son cheval et probablement sa lance, un cavalier qui peut très bien représenter Saint-Georges ou Saint-Michel prêt à terrasser son dragon. Il apparaît donc très vraisemblable que ce sont des chrétiens — l'étude des plaquettes permettra de les situer dans le temps — qui ont réalisé ces gravures dans un but religieux et aucunement dans celui de tromper qui que ce soit... Cette leçon vaut d'être retenue, y compris d'ailleurs par référence à l'histoire de Glozel...

Ces deux notions, plus ou moins interchangeables, de copie et de faux, sont peut-être anciennes. Pline raconte, entre autres, qu'une copie d'un tableau de Pamphile, peintre grec du IVe s. av. J.-C., « fut acheté deux talents par L. Lucullus, à Athènes pendant les Dionysiaques (*Hist. Nat.*, XXXV, 40, 2) ». On peut se demander dans quelle mesure il n'est pas arrivé que tel ou tel commerçant grec ou romain, dont on n'ignore pas, disons le « réalisme », ait pu présenter comme originale une œuvre qu'il savait être une copie...

Singularité de Glozel

L'affaire de Glozel a connu son « âge d'or » entre 1927 et 1931. La Société Préhistorique Française ayant été partie à l'affaire — elle porta plainte pour escroquerie dès février 1928 —, il est normal que nous rencontrions, dans le bulletin qu'elle publie régulièrement, de nombreuses notes consacrées à Glozel. Mais, ce qui est symptomatique, c'est que, en même temps que la première mention de Glozel, nous trouvons, dans le bulletin de 1926, un article de J. Bossavy sur des figurines, humaines entre autres, confectionnées en craie par un certain Lequeux, qui prétendait les avoir recueillies à Spiennes (Belgique) et qui réussit à tromper, tout au moins pour un temps, plusieurs spécialistes belges. Quant à la dernière mention de Glozel, toujours dans le même bulletin de la S.P.F., en 1932, elle voisine avec un article du comte Begouen, décrivant de façon critique une statuette féminine que son auteur prétendait avoir découverte dans le célèbre gisement paléolithique de Dolni Vestonice, en Tchécoslovaquie ; présentée successivement au Musée Archéologique de Vienne et au Ministère de l'Instruction Publique de Prague, cette figurine fausse devait jouer un rôle non négligeable dans la crise qui, entre 1936 et 1939, a opposé les Sudètes, soutenus par Hitler, au gouvernement tchécoslovaque...

Comme on le voit donc, les faux ou tentatives de faux sont monnaie courante en archéologie ; nous sommes donc amenés à nous demander pourquoi Glozel a connu un destin hors pair...

Quelle fut donc l'étincelle qui déclencha l'explosion de Glozel et en fit une affaire exceptionnelle ? A notre sens, elle tient à un certain nombre de faits que les archéologues ne pouvaient accepter, à moins, ce qui n'était pas le cas, que des arguments parfaitement irréfutables leurs fussent proposés.

Dès la première publication, Morlet et Fradin situaient le gisement de Glozel dans le Néolithique, mais dans un Néolithique très ancien, pratiquement aux confins du Paléolithique. Les dates proposées variaient entre 7 000 et 3 000 av. J.-C. On peut certes discuter sur un certain nombre de points, telle la présence du renne — est-ce bien le renne qui est figuré sur plusieurs galets ? —, mais Buffon, qui ne peut être tenu pour un fantaisiste, ne suppose-t-il pas que cet animal a vécu dans les Pyrénées jusqu'au Moyen Age ? Par contre, deux autres présences, qui ont été affirmées par Morlet, ne pouvaient être, pour le

moins, que difficilement acceptables : ce sont celle du verre et celle de l'écriture.

L'existence du verre à Glozel a été alternativement affirmée et niée par les fouilleurs ; il n'en reste pas moins que le premier fascicule « Nouvelle station néolithique » de 1925 indique : « Les objets en verre que nous avons recueillis dans le foyer de Ferrières ont subi une profonde oxydation... deux petits vases en verre que nous reproduisons ici de grandeur naturelle... au milieu de minces fragments se trouvent un morceau de verre cylindrique perforé en son milieu et un autre présentant l'aspect régulier d'une spatule légèrement excavée ».

En supposant résolu le problème de la définition du verre, celui de son origine n'en apparaît pas moins assez confus. Ecartant les histoires rapportées par les auteurs anciens, dont Pline, sur son invention, il semble que sa fabrication et son emploi soient attestés, en Mésopotamie et en Egypte, dès avant le second millénaire av. J.-C. Par contre, en France, des perles de faïence — sorte de pâte de verre — ne sont connues que très sporadiquement à partir de 1 500, et de rares perles en verre entre 1 000 et 700 av. J.-C. Encore ne s'agit-il que d'objets très isolés et qui sont considérés comme importés, en particulier les perles en faïence que l'on a crues d'origine égyptienne. Rappelons qu'il est souvent affirmé que l'industrie du verre n'apparaît à Rome que sous le règne de Néron. Or, à Glozel, dans le Néolithique, on prétend rencontrer non seulement des objets en verre, mais aussi, du fait de la présence de vitrifications sur quelques tablettes, les vestiges d'un travail du verre...

Le Professeur Depéret, doyen de la Faculté des Sciences de Lyon, examine à la loupe un objet que le professeur de Technique Policière à la Faculté de Stockholm vient d'exhumer. (Archives E. Fradin).



Fragment de bracelet et anneau en pierre gravés de signes. Photo Musée de Glozel.

Aussi difficile à admettre est la présence de l'écriture à Glozel. Des signes existent en effet sur les fameuses et nombreuses tablettes en argile, mais aussi, en association avec des gravures, sur divers objets en pierre et en os ; l'examen de ces signes fit penser à Morlet qu'ils forment déjà un alphabet. En fait, les premiers signes d'écriture sont les pictogrammes, qui constituent une traduction figurative ou symbolique de la parole ou de la pensée ; ils apparaissent au Moyen-Orient aux environs de 3 000 av. J.-C., mais ne sont connus en France que vers 800 ou 700 av. J.-C., par exemple dans le site de Moras (Drôme), fouillé par A. Nicolas (3). Quant à l'existence d'un alphabet, elle est plus récente : les témoignages les plus anciens sont ceux de l'alphabet phénicien, dans les inscriptions du tombeau d'Ahiram et de Ras-Shamra, datées des environs de 1 300 av. J.-C. On comprend que Dussaud, conservateur au Musée du Louvre — donc en contact avec les objets et non, comme on a pu le prétendre, « savant de cabinet » — et spécialiste des civilisations du Moyen-Orient, n'ait pu accepter l'existence de l'alphabet néolithique de Glozel, ou n'aurait pu l'accepter que si on lui en apportait les preuves irréfutables...

2) Mme Mathieu conservateur stagiaire au Musée des Antiquités Nationales, nous a sérieusement aidé dans la recherche bibliographique effectuée à ce propos.
3) Cf. Nicolas, Le site de Moras-en-Valloire : les signes gravés de la poterie sont-ils une écriture ? *Archéologia* nº 65, décembre 1973.





Une des vitrines du Musée de Glozel. Photo Neuvéglise.

Le désordre des fouilles

Il est évident que les conditions de la fouille n'étaient pas faites pour apporter ces preuves irréfutables... Les photographies de l'époque montrent qu'aucun travail sérieux ne pouvait être accompli : nous voyons le terrain envahi par plusieurs dizaines de personnes et nous devinons dans quelle atmosphère devaient se dérouler les opérations : bavardages, réflexions, exclamations, discussions, déplacements, etc. d'autant plus que la majorité des assistants n'avait certainement aucune notion de la fouille ; on s'imagine les incidents, un pied qui malencontreusement fait effondrer une paroi de tranchée, un objet qui circule et revient, s'il revient, longtemps après qu'ait été oublié l'endroit précis de sa découverte, etc. Nous avons toujours été étonné que dans de telles conditions, il ait été possible d'accuser Emile Fradin de faux, alors qu'une nuée d'incompétents et d'irresponsables, de bonne ou de mauvaise foi, envahissait régulièrement le champ de fouille de jour ou de nuit... Disons-le nettement, ce ne sont pas les quelques marques au plâtre, effectuées pendant quelques jours par la commission internationale — et qui ont donné lieu à l'incident entre le Dr Morlet et Miss Garrod — qui étaient susceptibles de créer l'atmosphère de sérénité qui eût été souhaitable et indispensable.

Certes, des tentatives ponctuelles d'observation de la structure du terrain ont été faites : on a essayé de savoir si le sol avait été bouleversé par l'introduction récente d'un objet. La question de savoir si une couche a été ou n'a pas été remaniée est quelquefois délicate, même pour une équipe de fouille expérimentée ; qu'en fut-il alors à Glozel et, pour tout honnêtes qu'ils fussent, des « spécialistes » dont la majorité n'avait jamais fouillé ?

Il y eut également les observations faites au cours de la fouille de la « tombe » ou des « tombes », structures qui n'ont pu être définies de façon objective et qui ne sont probablement que des fours de verrier... Mais, de toutes façons, il apparaît clairement que, dans de telles conditions, il est impensable qu'aient pu être notées les indications stratigraphiques et topographiques, susceptibles de répondre à la question de l'existence éventuelle de plusieurs occupations du site.

Et tous comptes faits, organisation tumultueuse et passionnée de la fouille d'une part, anachronisme des découvertes d'autre part, justifient que, à Glozel comme ailleurs, ait été adoptée l'hypothèse du faux ; d'autres considérations, dont certaines des plus pittoresques, firent encore que, comme dans la chanson,

« le sort tomba sur le plus jeune... »

et que ce fut Emile Fradin qui fut accusé d'être le faussaire...

Nous avons déjà indiqué que, répondant il y a une dizaine d'années à une question du Ministère de la Culture, nous souhaitions que des analyses soient entreprises sur les objets de Glozel conservés dans le musée Fradin. En ce sens, une première satisfaction nous a été apportée par l'intervention de MM. Mejdahl et Mac Kerrell, puis de MM. François et Portal qui utilisèrent la méthode de la thermoluminescence dont il est question par ailleurs.

Ces auteurs ont publié une série de 13 datations lors de la Conférence internationale de Sao Paulo, datations qui se trouvent réparties de la façon suivante :

4e siècle av. J.-C.	2
3e siècle av. J.-C.	2
2e siècle av. J.-C.	2
1er siècle av. J.-C.	1
1er siècle ap. J.-C.	1
3e siècle ap. J.-C.	2
9e siècle ap. J.-C.	1
11e siècle ap. J.-C.	1
18e siècle ap. J.-C.	1

Il faut noter, ce qui n'est pas pour nous étonner, que la dernière datation, celle du XVIIIe siècle, a été obtenue sur une tablette portant des traces de vitrification. Quoi qu'il en soit cependant, il apparaît que la majorité des datations — 10 sur 13 — se situe entre le IVe siècle avant et le IIIe après notre ère. Certes, le problème demeure de définir quelles sont la pertinence et la précision de la méthode de la thermoluminescence, mais le relatif groupement des résultats obtenus milite en sa faveur.

L'intérêt de cette série de datations est double : d'une part, elle reprend la question que nous avons déjà posée, à savoir l'existence à Glozel d'une occupation de très longue durée, ou plutôt de plusieurs occupations successives, qui auraient pu s'échelonner entre le IVe siècle avant et le XVIIIe après J.-C. ; d'autre part, elle fournit une réponse raisonnable aux deux objections que nous avons précédemment exposées, à savoir la présence du verre et de l'écriture à Glozel.

En ce qui concerne le verre, disons que son existence devient parfaitement banale : la date proposée pour la tablette vitrifiée suppose l'existence à Glozel, aux environs du XVIIIe siècle après J.-C., d'un four de verrier — dont les vestiges ont pu être considérés comme ceux d'une tombe —, plus ou moins contemporain des nombreuses verreries que le Dr Chabrol signale dans cette région des monts du Forez (4) et dont les archives et la toponymie ont largement conservé le souvenir.

Quant à l'écriture, sous forme alphabétique ou non, sa présence à Glozel aux abords de l'ère chrétienne n'a rien d'étonnant ; à cette époque, la Méditerranée est « alphabétisée » ; quant à la Gaule, l'écriture s'y rencontre, surtout, dans la période la plus ancienne, avec des caractères grecs comme ceux du torque de Mailly-le-Camp, récemment étudié par R. Joffroy et M. Lejeune. Dans la « fourchette » chronologique proposée par la thermoluminescence, des rapprochements entre les signes de certaines tablettes de Glozel et ceux des alphabets latin, ibérique, voire runique ou autre, s'ils ne sont pas dénués parfois de fantaisie, ne possèdent plus le caractère scandaleusement anachronique qui était le leur aux environs de 1930.

Dans l'optique de ces datations, il n'en demeure pas moins une gêne sérieuse à surmonter. A la veille et au lendemain de l'ère chrétienne, l'Auvergne connaît une civilisation riche et brillante. Avant J.-C., à l'époque de la Tène, l'empire arverne est illustré par le témoignage des historiens antiques, en particulier par celui de Strabon, qui nous rapporte l'anecdote du roi Luérius jetant des pièces d'or et d'argent à ses amis (*Géographie,* IV, 2, 3) ; après J.-C., à l'époque gallo-romaine, cette région d'Auvergne, et particulièrement celle qui se situe entre Vichy et Lezoux, est connue par l'importance, réellement européenne, de ses productions céramiques : vases sigillés et autres d'une part, statuettes en terre blanche d'autre part, les uns et les autres étant exportés jusqu'en Allemagne orientale, en Grande-Bretagne, voire en Italie ; il n'existe guère de site gallo-romain qui n'ait livré quelques tessons de céramique sigillée ou quelques fragments de statuette blanche, de Vénus ou de Terre-mère surtout. A Glozel, rien, ni tesson de vase de la Tène, ni arme, ni bijou de cette époque, ni tesson de sigillée, ni morceau de statuette en terre blanche...

L'affaire de Glozel dans la France troublée

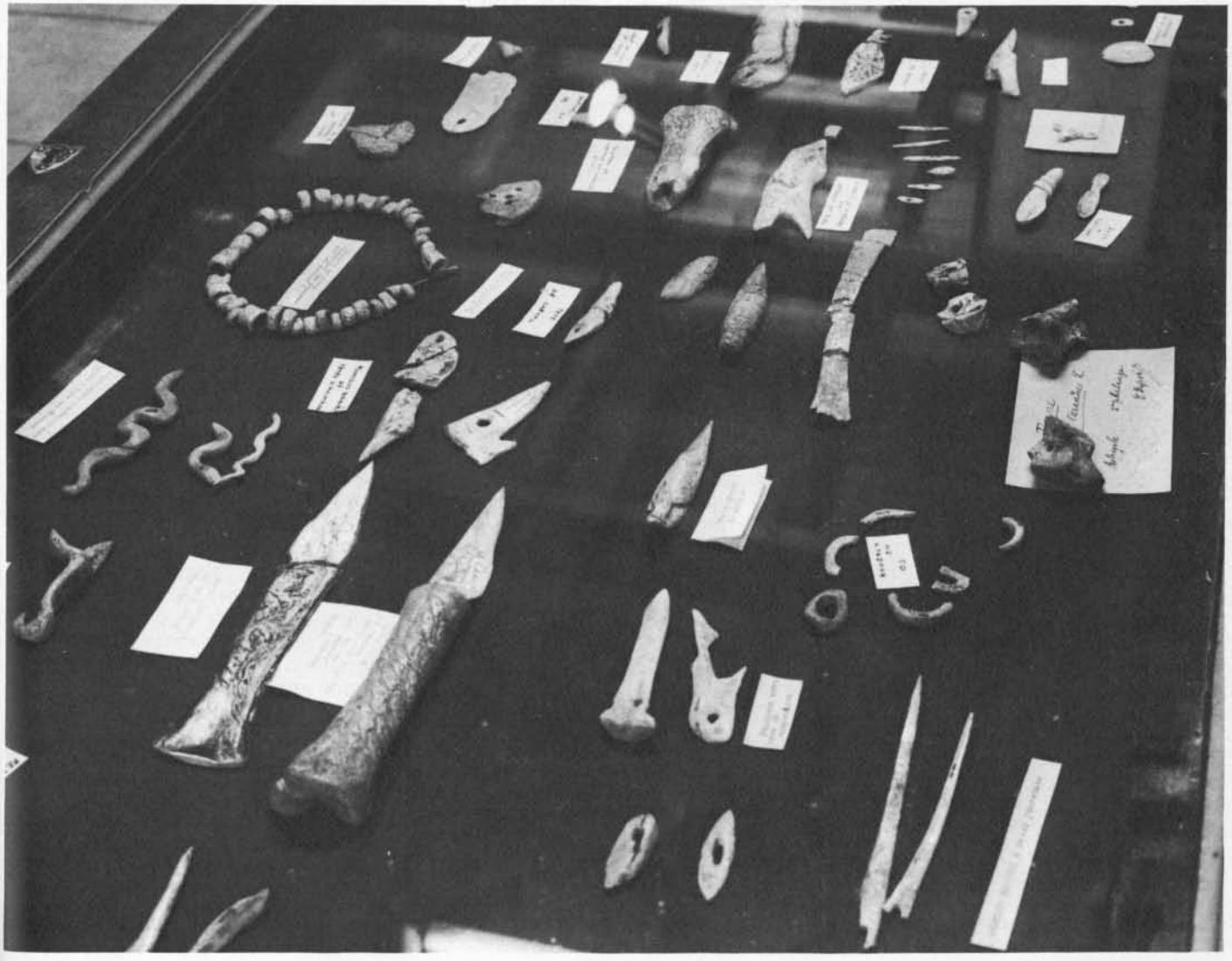
Que conclure ? Et est-il, en fait, possible de conclure quoi que ce soit à propos de Glozel ? Peut-être retiendrons-nous l'hypothèse d'un site qui a connu des occupations qui se sont succédé depuis la veille de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours ; peut-être aussi ces occupations ont-elles pu être celles de groupes d'artisans, tels que charbonniers ou forestiers dans certains cas, verriers dans d'autres, qui ne transportaient, ou tout au moins n'abandonnaient rien qui put se rattacher directement aux grandes civilisations qui se développaient, à quelques kilomètres de là, dans la plaine de l'Allier.

Peut-être aussi ajouterons-nous, avec une extrême prudence, que si des objets récoltés à Glozel ont bien été confectionnés un peu avant ou un peu après l'ère chrétienne, et même au 18e siècle, d'autres auraient pu être d'origine bien plus récente. En ce qui nous concerne, nous sommes gênés par l'extrême variabilité des découvertes de Glozel, avec des urnes à visage qui rappellent celles de la culture poméranienne, avec des harpons très grossiers mais qui évoquent ceux du Magdalénien, avec des sculptures et des gravures qu'on a considérées comme l'œuvre de grands artistes et qui ne sont en fait que médiocres, guère plus séduisantes que les gravures de Lourdes dont nous avons fait état plus haut. Nous sommes également gênés par cette « atmosphère de foire » qui semble souvent avoir été celle de la fouille de Glozel, par la présence de ces curieux qui ne sont passionnés que par le sensationnel et qui peuvent avoir tendance à le susciter, par ces autres qui rôdent autour de Glozel, tel cet étudiant qui, selon Reinach, lui a envoyé des galets gravés avec une carte « hommage de l'auteur »... Que de ces faux éventuels, on ait accusé le jeune paysan Emile Fradin relève encore peut-être de cette recherche du « titre à la une »...

Encore faudrait-il tenter de dépasser la simple affaire de Glozel et de chercher à la situer dans son contexte historique, politique, sociologique, voire ethnologique. La situation géographique du site a sans aucun doute joué un rôle économique : ce sont les années d'après-guerre, l'empire colonial n'a jamais été plus brillant, c'est l'époque où administrateurs et fonctionnaires coloniaux viennent, seuls ou en famille, soigner les ennuis d'un foie fatigué... Même les métropolitains font la « cure ». Nous sommes loin de cette sorte « d'élitisme » qu'avait connu le Second Empire. Que faire à Vichy ? Le théâtre, le casino, les courses déjà ne suffisent pas à remplir des journées de relative inaction ; et voilà que se révèle, à proximité, un endroit où on peut voir fouiller, où on peut fouiller peut-être...

N'oublions pas non plus que, à l'époque de Glozel, la France est en crise : c'est non seulement les débuts de la crise monétaire et de la grande crise économique, mais c'est aussi la crise politique, avec l'opposition entre les radicaux et les socialistes d'une part, le Sénat plus conservateur de l'autre, crise politique qui prend des aspects moraux, voire religieux, avec l'action de la franc-maçonnerie et la querelle scolaire. N'a-t-on pas, dès le XIXe siècle, prétendu que les « cléricaux » avaient œuvré pour mettre en doute l'authenticité des découvertes de Boucher de Perthes à Abbeville ? Quelle a pu être la position et l'action d'un homme comme Edouard Herriot, grand maître du parti radical et ministre de l'Instruction Publique au grand moment de Glozel, et qui se rendit d'ailleurs sur place... Nous ne prétendons certes que poser ici des questions, qu'émettre des hypothèses peut-être fragiles... mais rien n'empêche de penser que l'affaire n'est pas une affaire désincarnée, sans rapport avec le monde dans lequel elle s'est développée. On a pu penser que l'affaire Dreyfus a traduit non seulement une crise de l'armée, mais aussi celle du nationalisme et de la conscience nationale ; une étude plus approfondie suggèrera-t-elle que l'affaire de Glozel s'est coordonnée, dans un tout autre domaine et parmi un auditoire sans aucun doute plus limité, à une crise de croissance morale et culturelle ?

4) Cf. L. Chabrol, Les Verreries anciennes des Monts du Forez et la controverse de Glozel. *Revue Archéologique*, 1931, fasc. 1-3.



Une vitrine d'objets en os au Musée de Glozel. Photo Neuvéglise.

JUILLET 1983

GLOZEL PAR LA

Le 19 août 1982, le Ministre de la Culture répondait au député Belorgey qui demandait la réouverture des fouilles à Glozel, qu'avant d'envisager une reprise des fouilles, on souhaiterait disposer d'un élément nouveau, c'est-à-dire de trouvailles analogues sur des sites apparentés du voisinage.
Le 22 mars 1983, une autorisation de fouilles est délivrée pour le site « chez Guerrier » à Mayet de Montagne où des galets gravés d'inscriptions identiques à celles de Glozel ont été trouvés en 1928 et 1929 et où des trouvailles récentes de surface ont été faites.
En effet, à l'époque de l'affaire Glozel les trouvailles identiques furent nombreuses dans les environs, notamment à la grotte de Puyravel à 3 km et au hameau « chez Guerrier » à 10 km. Les grands journaux, *le Matin, la Liberté*, envoient dans la région de Vichy des correspondants spéciaux qui ne peuvent que constater la multiplicité des découvertes. Le Dr Chabrol de Vichy, qui accompagne à Glozel l'envoyé spécial de *la Liberté*, Jacques Coutant, et qui a lui-même exploré la région et fait des découvertes analogues, écrit dans *la Liberté* du 21 janvier 1928 : « Va-t-on accuser les Fradin d'avoir truffé sur plusieurs kilomètres carrés, les champs de leurs voisins ? ». Jean Cabrerets, dans *le Quotidien* du 19 janvier 1928 remarque qu' « à moins de soupçonner le canton de Ferrières d'être véritablement surpeuplé de faussaires, il est difficile de nier l'authenticité ».
Le 19 janvier 1928, *le Moniteur* de Clermont-Ferrand annonce qu'à 500 m du village de Puyravel, commune de Ferrières, à trois kilomètres de Glozel, à l'endroit où une vache avait failli s'enfoncer, on découvrit l'ouverture d'une grotte souterraine d'environ 1,50 m de haut, 3 m de profondeur et 15 m de circonférence... Les premières trouvailles officielles « chez Guerrier » datent des 15 et 18 janvier 1928. Elles font l'objet d'une communication du Dr Morlet dans *le Quotidien* du 19 février 1928 relative à la trouvaille faite dans le champ de M. Mercier, du village de chez Guerrier, commune du Mayet de Montagne, à 10 km de Glozel : « M. Mercier avait déjà déterré des objets mais n'osait les faire connaître, de peur d'être injurié comme le sont les Fradin, notamment une hache demi-polie, analogue à celles de Glozel, sur laquelle est gravée finement une tête d'équidé, entourée de signes alphabétiques nettement glozéliens... ».

FERRIÈRES-SUR-SICHON

De nouveaux vestiges néolithiques. — En travaillant ses pommes de terre, M. Mercier, le propriétaire de Guerrier, commune du Mayet-de-Montagne, chez qui M. le Docteur Chabrol avait retiré en janvier-février derniers des poteries et des vestiges paraissant gallo-romains, a fait ces jours derniers, d'intéressantes trouvailles. A 30 cm de profondeur du sol, il a relevé un tube en os fossilisé, cassé en deux bouts, gravé de onze signes. Un peu plus loin, un autre morceau d'os comportant trois traits lui est tombé sous les yeux. Ces deux objets ressemblent à ceux du musée de Glozel et de Puyravel. Ce sont les premiers mis à jour de cette époque néolithique dont il a tant été parlé.

(*Progrès de l'Allier*, mai 1928)

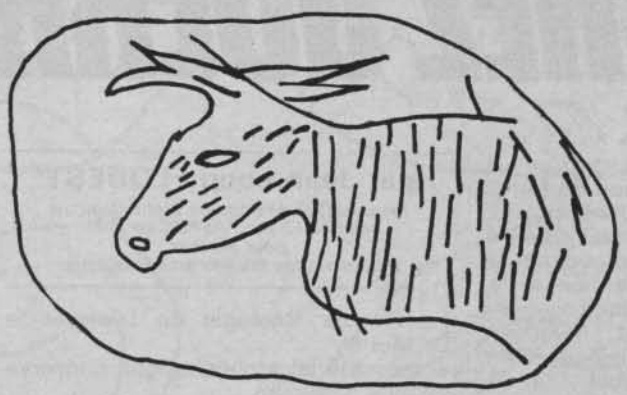
Toutes ces découvertes sont passées sous silence parce qu'elles surviennent au moment même où tout le monde s'intéresse au rapport Champion qui vient d'être connu et conclut à l'inauthenticité totale des objets de Glozel.
Le Mercure de France du 1er avril 1928 publie une note signée conjointement par Ch. Depéret et A. Morlet : « Sur deux nouveaux gisements néolithiques glozéliens du vallon de Vareille (Allier) », relative aux dernières découvertes de Puyravel et de Chez Guerrier : « L'authenticité de Glozel s'affirme maintenant par des découvertes similaires faites en dehors de Glozel. La controverse finira comme ont fini les contestations semblables des silex taillés d'Abbeville, des sépultures paléolithiques de Solutré et des peintures magdaléniennes d'Altamira.
1°/ **Grotte de Puyravel.** — La grotte artificielle de Puyravel est située près du hameau de ce nom, à 3 km de Glozel, sur la rive droite du Vareille. Elle s'ouvre près du sommet d'une pente de prairies, au sous-sol de schistes métamorphiques granulitisés, décomposés et friables.
Le 12 février, le Dr Morlet avec un groupe de savants lyonnais, les professeurs Mayet et Roman, le Dr Arcelin, M. Gomez Llucca (de Madrid) ont exploré la grotte et découvert derrière le pilier central, à une faible profondeur, une hache polie près du tranchant et un galet de schiste métamorphique, portant la gravure d'une tête de jeune ruminant indéterminé.
Le 19 février, les auteurs de la présente note entreprenaient une nouvelle fouille. Supposant que les habitants n'auraient pas creusé une grotte où ils ne pouvaient circuler debout, ils eurent l'idée d'attaquer le plancher dur, formé de blocs anguleux de schistes métamorphiques, éboulés du plafond et cimentés par de l'argile d'altération. A 0,40 m sous ce plancher très compact et intact, ils observèrent une couche d'argile jaunâtre qui devait former le sol de l'époque et qui leur a fourni une précieuse série d'objets préhistoriques : ce fut d'abord un galet quadrangulaire de schiste dur grisâtre, portant sur une face une belle tête de cheval au port très fier, entourée de onze signes de l'alphabet glozélien ; puis, sur l'autre face, une véritable page d'écriture glozélienne, d'une trentaine de signes.

PORTE ETROITE

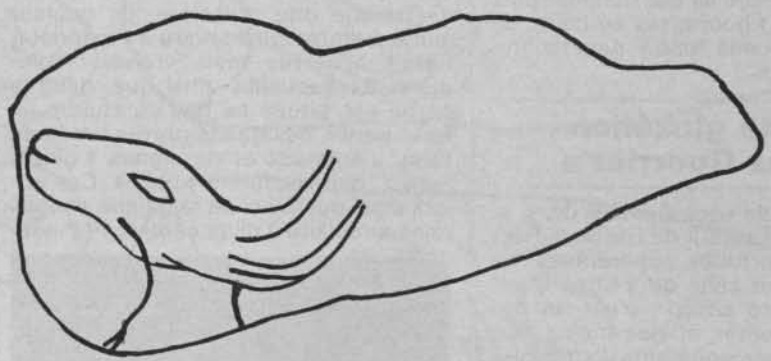
2°/ **Gisement de « Chez Guerrier ».** — Ce gisement de plein air est situé au-dessus de ce hameau, dans un champ cultivé en forte pente, à dix kilomètres en amont de Glozel, sur la rive opposée du Vareille. Le propriétaire, M. Mercier, en labourant, a soulevé d'abord un galet noir allongé, aux deux extrémités polies en tranchant, suivant le style de Glozel ; une face porte une belle tête de cheval, à la crinière hérissée, entourée de vingt et un signes glozéliens. Le Dr Morlet a recueilli ensuite dans la terre labourée un galet roulé, noirâtre, dont une face est couverte de caractères glozéliens et l'autre porte une tête de cervidé et peu schématisée, mais où M. Depéret croit pouvoir reconnaître un renne, en raison de l'andouiller de base, ramené en avant sur le front et bifurqué. On trouve aussi dans ce champ de nombreux fragments de poterie grossière, d'aspect néolithique.

Conclusions. — Les deux gisements de Puyravel et de Chez-Guerrier sont des lieux d'habitat de l'époque de Glozel et constituent une éclatante confirmation de l'authenticité de l'âge néolithique ancien de ce dernier gisement. La situation de la grotte artificielle de Puyravel est à l'abri de toute critique, l'orifice étant bouché par un épais terre-plein d'éboulis anciens et n'ayant jamais été visité avant les fouilles. L'existence sous le plancher compact de cette grotte de plusieurs pièces avec écriture de Glozel, en particulier le galet avec dessin de cheval et écriture de Glozel est à notre sens tout à fait décisive. De même, la présence « Chez-Guerrier » de galets roulés étrangers à la région, couverts de signes glozéliens, est également significative. Il convient d'insister sur une gravure de Renne analogue à celles de Glozel, et comportant la conclusion d'un âge très ancien dans le Néolithique. Nous connaissons à l'heure actuelle, dans un rayon de trente kilomètres autour de Glozel, une dizaine de grottes artificielles dans le style de Puyravel. Nous les explorerons successivement et nous avons l'espoir de confirmer la présence dans le centre de la France au début du Néolithique, d'une population civilisée, intelligente, artiste, ayant perfectionné les ébauches d'écriture paléolithique et mis au jour une véritable écriture complète, plus ancienne de quelques millénaires que toutes les écritures de l'Orient.»

J.-P. Flouest, chargé de reprendre les fouilles « Chez-Guerrier » au cours de l'été 1983, présente dans les pages qui suivent les objets que ce site a déjà livrés et qui font partie de la collection Depéret conservée au Museum d'Histoire Naturelle de Lyon. Fera-t-on en 1983 d'autres découvertes confirmant l'existence d'une civilisation très ancienne et originale dans cette région isolée de l'Auvergne ?







LA REPRISE DES FOUILLES SUR LE SITE "CHEZ GUERRIER"

par Jean-Loup FLOUEST

responsable de l'équipe archéologique contactée par l'ASPCC en 1980 pour assurer la reprise des fouilles archéologiques

Au printemps 1982, le dossier de demande d'autorisation de fouilles archéologiques pour le site du « champ des morts » de Glozel insistait sur deux points essentiels, d'une part la complexité stratigraphique liée à la forte pente et aux occupations successives du site, d'autre part l'homogénéité des trouvailles recueillies dans des ensembles clos (tombes I et 2) enregistrés correctement. Cette demande était ajournée mais en juillet 1982, M. le Ministre de la Culture précisait que l'importance potentielle du site de Glozel était admise et que des garanties scientifiques devaient être prises avant d'aborder ce qui risquait d'être le site éponyme d'une culture. C'est l'objectif du groupe de travail pluridisciplinaire qui se met actuellement en place. D'autre part le CSRA proposait, comme conséquence de cette nouvelle approche, de commencer par fouiller des sites « apparentés » qui seraient moins bouleversés et donc plus simples à étudier, pour recueillir des données plus claires et plus rigoureuses au cours de fouilles pratiquées selon des techniques modernes.

Le site glozélien « Chez Guerrier »

Sur la dizaine de sites signalés dans un rayon de 20 km autour de Glozel, où des découvertes fortuites apparentées ont été faites, c'est celui de « Chez Guerrier » qui a été choisi ; c'est un des mieux documentés et des moins perturbés. Les renseignements disponibles sur ce site sont de trois sortes :

- Trois courtes publications, dans l'*Illustration* du 28 janvier 1928, dans le *Cahier de Glozel* nº 3, p. 31, 1928 par le Dr Morlet, dans le *Bulletin* nº 4 de l'Association Régionale de Préhistoire, Lyon 1928, par le Doyen Depéret de la Faculté de Géologie de Lyon et le Dr Morlet.
- Le matériel archéologique conservé jusqu'à nos jours.
- Les témoignages des descendants de l'inventeur du site.

Le site qui se trouve à moins de 500 m de celui de Glozel, sur le versant opposé de la vallée du Vareille, a été découvert par un cultivateur en labourant. Le premier objet recueilli était un galet décoré d'une tête de cheval accompagnée de 21 signes de type glozélien. Par la suite le Dr Morlet demanda au cultivateur de labourer une deuxième fois son champ et même de casser les sillons au bigot (témoignage de M. E. Fradin). Ceci n'amena la découverte d'aucune structure, par contre de nombreux tessons de poterie dite grossière, de couleur jaune à l'intérieur et noire à l'extérieur, furent observés mais vraisemblablement non recueillis ainsi que, dans la partie est, située au bas du champ en forte pente, des galets gravés ornés de têtes d'animaux et de signes « glozéliens », qui eux furent publiés. Ces objets ainsi que ceux de la galerie souterraine circulaire à pilier central de Puyravel, à 2 km de là, furent achetés par le Doyen Depéret. Ils ont été en partie retrouvés dans les collections de la Faculté de Géologie de Lyon et ont pu être identifiés grâce aux photographies prises à l'époque par le Dr Morlet. Des tessons gallo-romains (anses de cruches, bords de terrines à marli) étaient associés dans les deux tiroirs sans qu'il soit possible de préciser leur appartenance ou non aux gisements étudiés. D'autres découvertes semblables ont peut-être été faites depuis 1928, au cours de travaux agricoles, mais il n'a pas été possible d'examiner les objets recueillis.



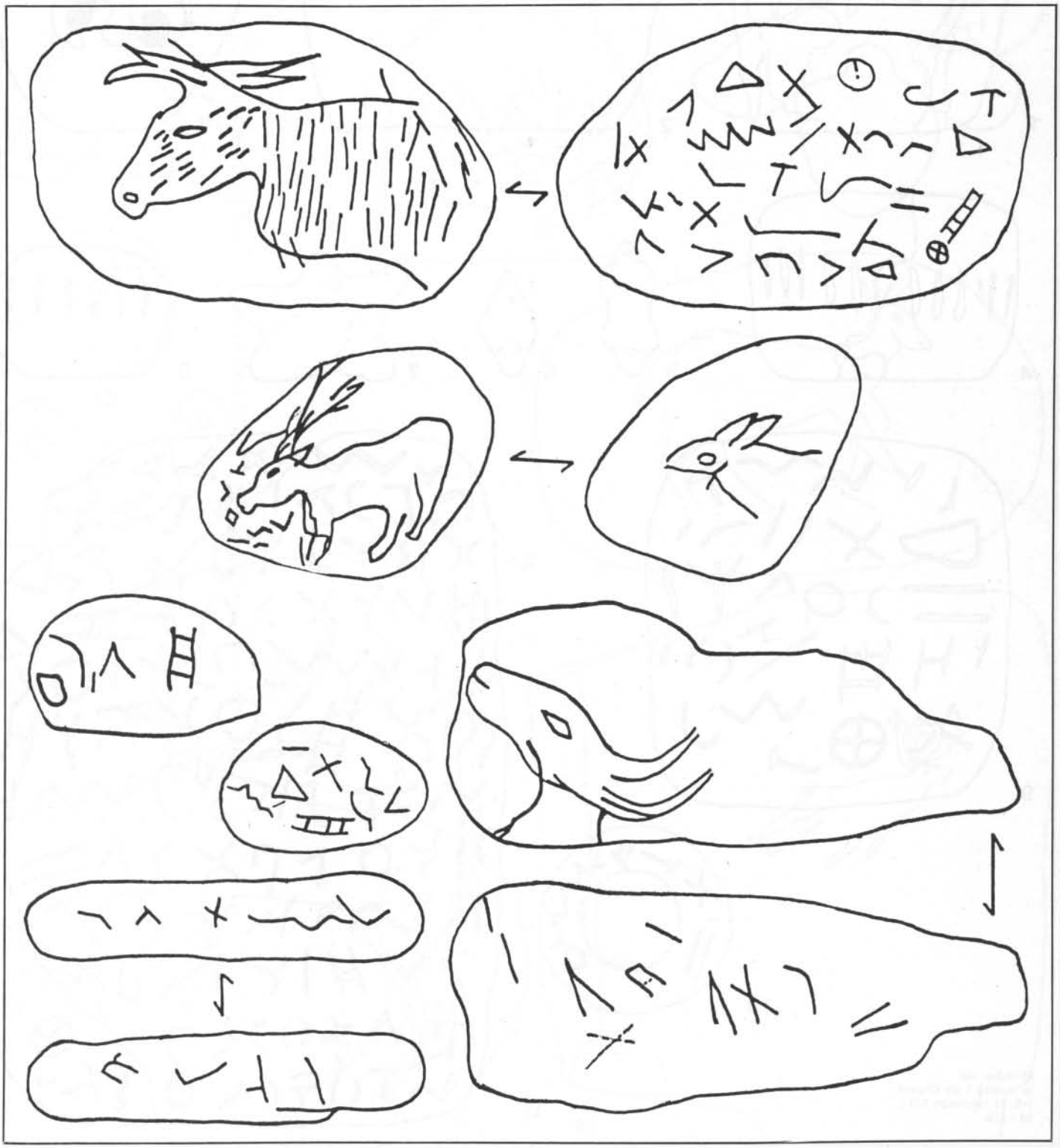
Le matériel archéologique

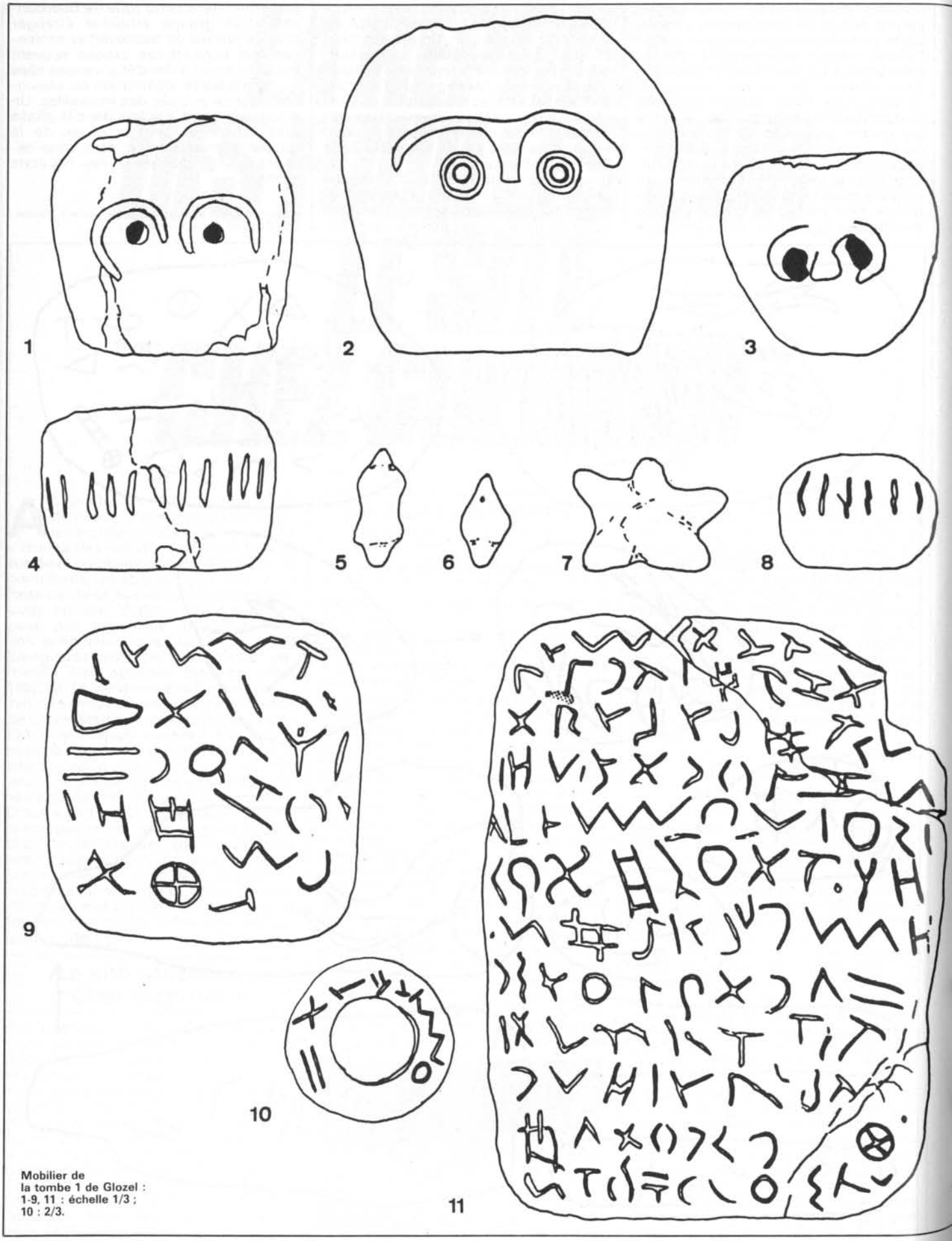
Les données obtenues sur ce site permettent les commentaires suivants :
Les objets étudiés sont apparentés aux découvertes glozéliennes ; il s'agit de petits galets de schiste, parfois polis en forme de hache (?) ou d'aiguisoir, le plus souvent décorés d'animaux (cervidés ou apparentés, chevaux) avec quelques lettres sur une face et plusieurs lignes de signes sur l'autre face. Le style des gravures est très semblable à celui de Glozel par son mélange de maladresse et de réalisme. Les lettres observées sont dans l'ensemble identiques, malgré quelques variantes signalées par le Dr Morlet comme preuves d'une certaine souplesse dans la transcription graphique de la langue. Les tessons de poterie ne semblent pas avoir été conservés; la définition donnée dans les rapports est celle d'une poterie grossière, cuite de façon rudimentaire, ce qui semble s'opposer à l'identification avec les tessons gallo-romains trouvés dans les tiroirs avec les galets. Une vérification rapide par une prospection de surface n'a pas été

possible puisque cette terre est en pâture depuis de nombreuses années. Cette circonstance présente par contre l'intérêt d'avoir sauvegardé le site des destructions par les labours motorisés. La localisation de ces découvertes sur un versant ensoleillé pourrait suggérer l'existence d'un habitat mais la pente est encore plus forte (30 % au moins) qu'au « champ des morts ». Des aménagements du terrain sont donc envisageables et leurs traces devraient apparaître dans les décapages archéologiques. Pour préciser la localisation des éventuelles structures, une campagne de prospection géophysique sera effectuée sur le site par l'équipe du CEA de Grenoble, dirigée par Mme Lemercier. Enfin au cours de la fouille, les scientifiques, à l'origine de la reprise du dossier, seront présents, Messieurs H. François, V. Mejdhal et Mac Kerrell afin de procéder aux analyses immédiates du contexte et des objets en argile pouvant fournir une date par la méthode de la thermoluminescence.

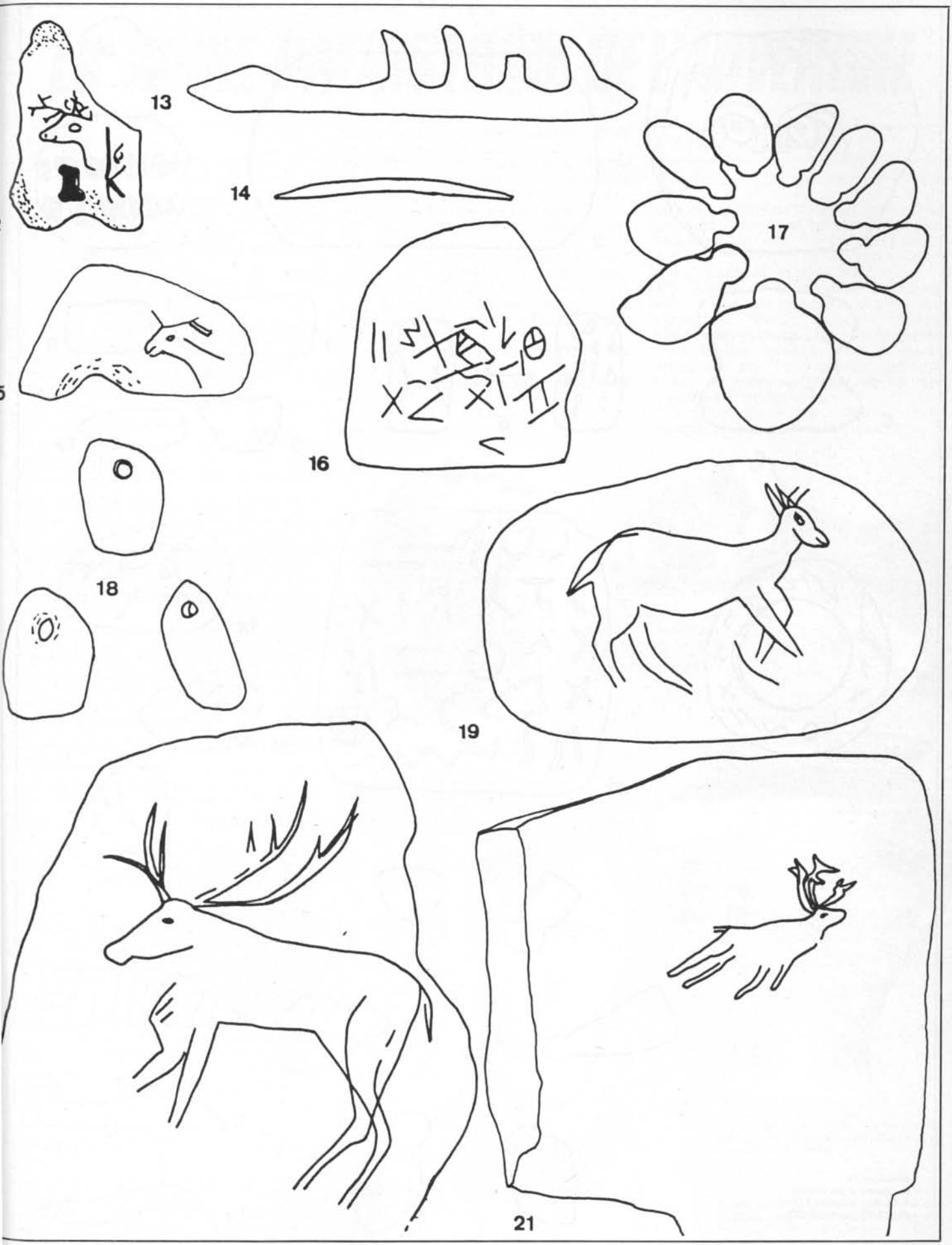
Le site de « Chez Guerrier » semble présenter des caractéristiques encourageantes dans la perspective de l'acquisition de nouvelles données sur l'implantation dans cette zone du Bourbonnais d'un groupe ethnique étranger mais la reprise de découvertes anciennes mal enregistrées expose souvent les chercheurs à des déconvenues liées à une mauvaire localisation ou une interprétation erronée des trouvailles. Un effort important à la fois dans la phase préparatoire et dans la phase de la fouille proprement dite, sera donc nécessaire pour aboutir à des résultats probants.

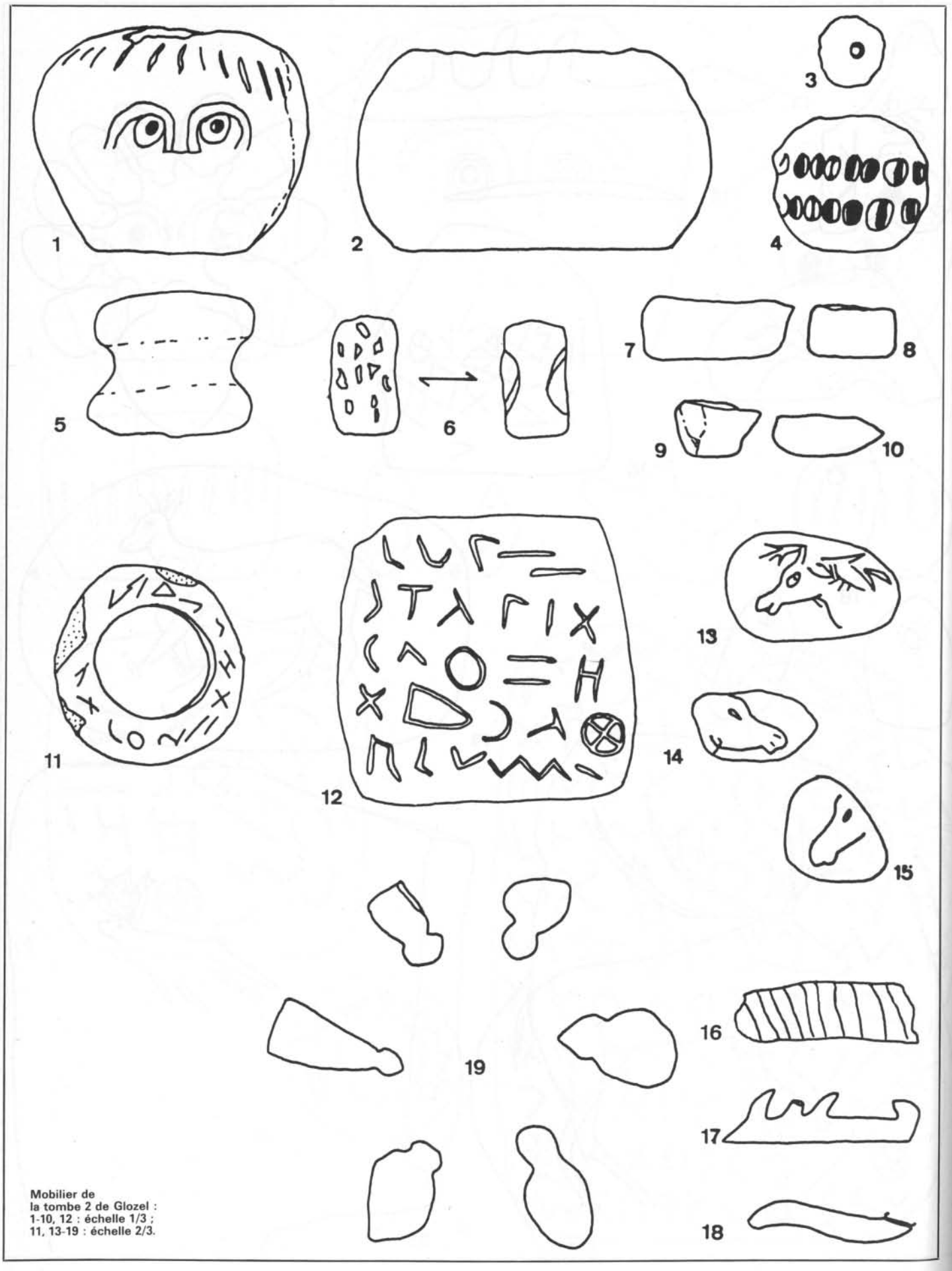
« Chez Guerrier ». Ramassage de surface. Collection Depéret, Lyon (échelle 1/1).





Mobilier de
la tombe 1 de Glozel :
1-9, 11 : échelle 1/3 ;
10 : 2/3.


13
14
17
16
18
19
21



Mobilier de
la tombe 2 de Glozel :
1-10, 12 : échelle 1/3 ;
11, 13-19 : échelle 2/3.

LA RICHE PREHISTOIRE DE L'AUVERGNE

Paléolithique et Mésolithique

Autour de 2 M.A. : premières traces d'hominidés en Auvergne. Les sites de la Rochelambert et de Chilhac ont livré des restes de faune et une industrie lithique très ancienne.
1,5 M.A.-100 000 ans : plusieurs sites du Paléolithique inférieur sont connus : Blassac, Sinzelles, Soleihac...
100 000-35 000 ans : occupations moustériennes qui semblent correspondre à des périodes de climat plus tempéré.
35 000-8 000 ans : nombreux sites du Paléolithique supérieur.
A partir de 7 000 ans : présence d'industries tardenoisiennes.

Néolithique

Pendant toute cette période, l'Auvergne subit deux sortes d'influences : celle des civilisations méditerranéennes qui est dominante, et celle des cultures de la France du Nord, du Nord-Est et de l'Ouest.
Les vestiges du Néolithique ancien sont très rares.
Le Néolithique moyen est bien représenté dans la moitié Sud de l'Auvergne : habitats de plein-air, sépultures, ateliers de fabrication de haches polies.
Au Néolithique final, les formes du Néolithique moyen persistent ; des groupes nouveaux arrivent.

Chalcolithique et Age du bronze

2 100-1 700 av. J.-C. : céramique campaniforme.
1 800-1 450 av. J.-C. : âge du bronze ancien. Le peuplement est médiocre en Auvergne mais se développe en Bourbonnais.
1 450-1 200 av. J.-C. : âge du bronze moyen. Le Bourbonnais paraît encore être le centre commercial majeur ; néanmoins, la diffusion culturelle pénètre largement en Limagne. Les grandes voies de communication régionales, par les plateaux du Massif Central, se mettent en place.
1 200-750 av. J.-C. : âge du bronze final. Intensification du peuplement de l'Auvergne qui connaît un développement et un enrichissement considérables.
Trésor de Manson.

Age du Fer

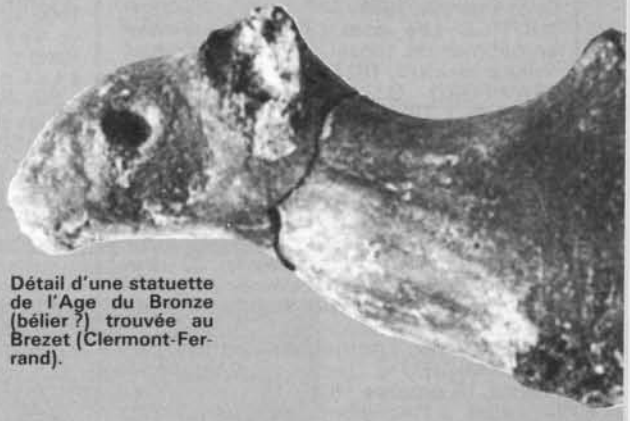
750-725 av. J.-C. : céramique graphitée, à décor géométrique.
700-600 av. J.-C. : civilisation de Hallstatt. Nécropole de Mons. Présence dans les tombes de longues épées en fer et de harnachements de chevaux.
Vers 300 av. J.-C. : une vague d'émigrants gaulois, venant probablement de la région de la Marne, pénètre en Auvergne et s'installe en Limagne.
200-100 av. J.-C. : civilisation de la Tène, habitat d'Aulnat.
121 av. J.-C. : les Arvernes qui exerçaient leur hégémonie sur les peuples voisins, sont vaincus par le consul Fabius Maximus près du confluent de l'Isère et du Rhône. Leur roi, Bituit est fait prisonnier.
58 av. J.-C. : rivalité des Eduens et des Arvernes.
52 av. J.-C. : batailles de Gergovie et d'Alésia.
51-50 av. J.-C. : l'Arvernie devient province romaine.

L'Arvernie romaine

IIe s. ap. J.-C. : apogée de la céramique de Lezoux.
253-260 : règne de Valérien. Selon Grégoire de Tours, une bande d'Alamans, conduits par leur roi Chrocus, aurait traversé l'Arvernie et poussé jusqu'à Arles, en pillant et détruisant.
314 : martyr de Saint-Julien à Brioude.
455 : l'Arvernie donne un empereur à l'Occident. Flavius Eparchius Avitus, préfet du prétoire des Gaules, puis « maître des armées », est proclamé empereur par l'aristocratie gallo-romaine et grâce à l'appui du roi des visigoths Théodoric II.
475 : l'empereur Julius Nepos abandonne l'Arvernie au roi visigoth.



Plaquette gravée du Magdalénien représentant l'arrière-train d'un cervidé (?), découverte en 1969 à Enval (Vic-le-Comte, Puy-de-Dôme).



Détail d'une statuette de l'Age du Bronze (bélier ?) trouvée au Brezet (Clermont-Ferrand).





Vase d'offrande d'une tombe du village gaulois d'Aulnat (Puy-de-Dôme). Epoque de la Tène.

Buste ex-voto trouvé à la Source des Roches de Chamalières (Puy-de-Dôme). 1er ou 2e siècle après J.-C.

BIBLIOGRAPHIE

AUDOLLENT A., *L'énigme de Glozel,* éd. Spes, Paris, décembre 1927.
BAYET, Les trouvailles de Glozel, leur authenticité, leur signification, *Cahiers de Glozel,* Cahier nº 4.
BOULE M., *L'Anthropologie,* 1927.
BREUIL H., Les découvertes de Glozel, *l'Anthropologie,* XXXVI, 1926.
— A propos de Glozel, *Bull. Soc. Préhist. Française,* XXXIV, 1927.
CHAMPION B., *Observations techniques sur les trouvailles de Glozel,* Paris, 1928.
CÔTE, *Glozel ou la guerre des briques,* plaquette, imp. Dumas, 1959.
— *Glozel, trente ans après,* imp. Dumas, Saint-Etienne, 1959.
COUTIL L., Les vases à figure humaine et les bobines de Glozel, *Bull. Soc. Préhist. Française,* XXIV, 1927.
CRAWFORD O.G.S., L'affaire Glozel, *Antiquity,* I, 1927.
DEPERET C., Deux nouveaux gisements néolitiques glozéliens du Vallon de Vareille. (En collaboration avec le docteur Morlet). *Bulletin nº 4 de l'Association régionale de Préhistoire,* Lyon, 1928.
— *Mercure de France,* 1er décembre 1926.
— *Académie des Inscriptions,* 30 septembre 1927. *Académie des Sciences,* 24 octobre 1927. *Académie de Lyon,* novembre 1927.
DUSSAUD R., *l'Anthropologie,* 1927.
ESPERANDIEU E., Lettre au *Mercure de France,* 15 octobre 1926.
— Lettre à l'*Académie des Inscriptions,* 24 septembre 1926.
— Lit un rapport de Morlet à l'*Académie des Inscriptions,* 17 juin 1927.
FRADIN E., *Glozel et ma vie.* Laffont, Paris, 1979.
FRANCHET L., Les fouilles de Glozel (Allier), *Revue Scientifique,* LXIV, 1926.
GARROD D., Recollections of Glozel, *Antiquity,* XLII, 1968.
JULLIAN C., Le Champ magique de Glozel. *Les Débats,* 11 mai 1929.
LOTH J., L'esprit de Glozel, ses titres scientifiques. Les *Cahiers de Glozel,* P. Catin, éd. Paris, Cahier nº 2.
— Le jugement de la Commission internationale d'enquête sur Glozel doit être révisé. *Cahier* nº 5.
— *Revue Celtique* 1927.
— Communication à l'*Académie des Inscriptions,* 4 avril 1928.
— Le Renne typique de Glozel. *Mercure de France,* 1er mars 1927.
MARTIN M., L'affaire Glozel rebondit. *La Recherche,* 63, 1976.
MENDES-CORREA, *Trabalhos de la Soc. Port. d'Antropol.,* t. III et *Mercure de France,* 1er octobre 1927. Glozel et Alvao.
— Fouilles à Glozel avec L. Mayet. *Mercure de France,* 1er octobre 1927.
MAYET, Article dans *le Salut Public,* Lyon, septembre 1927.
— *Mercure de France,* 15 novembre 1927.
— Rapport sur Glozel, *Bulletin de la Société Linéenne,* Lyon, janvier 1928.
— *Compte rendu du livre « Glozel »* du Docteur A. Morlet.

Publications du Dr Morlet

— *Nouvelle station néolithique* -docteur A. Morlet et Emile Fradin, 5 fascicules, Oct. Belin, Imp. Vichy, 1925-1928.
— *Glozel I.,* G. Desgranchamps éd., Paris, 1929.
— *Petit historique de l'Affaire de Glozel* G. Desgranchamps, Ed. Paris, 1932.
— *Origines de l'Ecriture.* Causse, Graille et Castelnau, éd., Montpellier 1955.
— *Glozel II.* Buguet-Comptour, éd. Mâcon, 1962.
— *Glozel, Corpus des Inscriptions.* Causse et Castelnau, éd., Montpellier 1965.
— *Les cahiers de Glozel.* Paul Catin, éd., Paris :
« La Commission Internationale », 1928.
« Puy-Ravel et Chez-Guerrier », 1928.
« Mes réponses à M. Dussaud », 1929.

Articles du Dr Morlet parus dans le Mercure de France :

— Invention et diffusion de l'alphabet néolithique, 1er juillet 1926.
— Idoles phalliques et bisexuées, 15 septembre 1926.
— La décoration céramique, 15 octobre 1926.
— Les journées mémorables de Glozel, 1er novembre et 1er décembre 1926.
— Lettre ouverte à M. le Professeur Elliot-Smith, 15 novembre 1926.
— Origine néolithique des alphabets méditerranéens, 15 décembre 1926.
— A propos du bric-à-brac de la sorcière gallo-romaine, 15 décembre 1926.
— Réponse à M. de Mortillet, 1er mars 1927.
— Formation indigène de l'alphabet de Glozel, 15 avril 1927.
— Connexion du Néolithique avec le Paléolithique final, 1er mai 1927.
— Premières hypothèses sur le système de numération des Glozéliens, 15 juin 1927.
— Des transcriptions latines de M. C. Jullian, 15 juin 1927.
— Le travail de l'os à Glozel, 1er juillet 1927.
— Les vases inscrits de Glozel, 15 juillet 1927.
— Au champ des Morts de Glozel, 1er et 15 août 1927.
— Sherlock Holmes à Glozel, 1er août 1927.
— De quelques groupements dans les Inscriptions de Glozel, 15 septembre 1927.
— Le premier âge de l'argile, 1er octobre 1927.
— En marge du Champ des Morts, 1er octobre 1927.
— L'idole glozélienne à masque postérieur, 15 octobre 1927.
— Les fouilles de contrôle de l'année 1927, 15 novembre 1927.
— Lettre ouverte à M. L'Abbé Breuil, 15 novembre 1927.
— Réponse à M. Dussaud, 1er décembre 1927.
— En réponse à M. Boule, 1er décembre 1927.
— Réfutation du Rapport de la Commission, 1er février 1928.
— L'usage inconnu de certains objets de Glozel, 15 novembre 1928.
— Sir Arthur Evans à Glozel, 15 janvier 1929.
— Ascendances magdaléniennes de l'écriture néolithique, 15 février 1929.
— Les deux inscriptions de Gourdan, 1er avril 1929.
— Essai sur les inscriptions magdaléniennes, 15 avril 1929.
— La poterie à l'époque du Renne, 1er mai 1929.
— Ascendances quaternaires du masque néolithique, 1er mai 1929.
— les trouvailles malencontreuses, 15 mai 1929.
— En réponse à la note de la Société Préhistorique Française, 1er juin 1929.
— M. Champion identifie les trouvailles de la Soc. d'Emulation du Bourbonnais, 1er juin 1929.
— Le Glozélien hors de Glozel, 15 juin 1929.
— Lettre au Garde des Sceaux, 1er juillet 1929.
— L'ineffable fraîcheur de la queue de pomme et du coloris des fibres de laine et de coton, 15 août 1929.
— La série des trouvailles « malencontreuses » continue, 1er septembre 1929.
— Les preuves d'authenticité en préhistoire, 15 septembre 1929.
— Inscriptions alphabétiformes des tessons de Seltsh, 15 septembre 1929.
— L'atelier de bracelets en schiste de Montcombroux est-il de l'âge du bronze ? 1er octobre 1929.
— Signes alphabétiformes sur haches polies de la région du Havre, 1er novembre 1929.
— Le triangle sexuel des idoles glozéliennes, 15 novembre 1929.
— Communication d'inscriptions lybiennes, 15 décembre 1929.
— Le chasseur de Glozel, 15 avril 1930.
— De l'origine du Swastika, 1er juin 1930.
— Rapport Bayle-Amy-Randoin-Maheu, 15 juin 1930.
— Vase avec signes alphabétiformes provenant de la Lusace saxone, 1er juillet 1930.
— L'inscription glozélienne du bâton de commandement de Santander, 15 août 1930.
— Réfutation du rapport des experts policiers, 15 septembre 1930.
— Analyses chimiques des sculptures sur os, 1er octobre 1930.
— Rapport de l'ingénieur Edouard Harlé sur les peintures d'Altamira, 15 octobre 1930.
— A propos de la fossilisation des ossements préhistoriques, 15 décembre 1930.
— Figurations quaternaires de têtes de flèches et documents glozéliens, 15 mai 1931.
— Le collier de Glozel (avec développement des anneaux d'os), 1er juin 1931.
— Détermination ethnographique des galets perforés et pédonculés de Glozel, 15 juin 1931.
— Rondelle d'Insterbourg (Prusse Orientale) et caillou perforé de Leitmeritz, 1er juillet 1931.
— « Homo glozeliensis »; 1er août 1931.
— Note additionnelle sur les inscriptions paléolithiques, 1er septembre 1931.
— Inscriptions néolithiques de Roumanie, 15 septembre 1931.

— Origine impérialiste des écritures hiéroglyphiques, 1er novembre 1931.
— Parallèle ethnographique du portage du gibier dans l'art glozélien, 1er décembre 1931.
— Remise des objets de la perquisition. Fausses assertions du rapport des experts policiers, 1er janvier 1932.
— Les signes égyptiens pré-hiéroglyphiques sont-ils la source des écritures linéaires ? 1er février 1932.
— Le poignard inscrit de Caubéta, 15 février 1932.
— Compte rendu du procès Dussaud, 1er et 15 avril 1932.
— Stratigraphie des signes glozéliens trouvés au Puy-de-Lacan (Corrèze), 1er mai 1932.
— Une deuxième inscription de la grotte du Placard, oubliée à Saint-Germain, 15 mai 1932.
— Signes glozéliens aberrants, 1er juillet 1932.
— Inscription glozélienne sur une lampe préhistorique de la Madeleine et représentation bisexuée, 15 août 1932.
— Interpénétration des civilisations paléo et néolithiques, 15 septembre 1932.
— Salomon Reinach et Glozel, 1er décembre 1932.
— A propos du bâton d'El Pendo, 15 février 1933.
— Nouvelles découvertes d'inscriptions glozéliennes hors de Glozel, 15 janvier 1934.
— Découvertes d'objets « glozéliens » hors du Glozel, 15 mars 1935.

Autres articles du Dr Morlet

L'illustration :

— Trouvailles glozéliennes au Mayet-de-Montagne, 28 janvier 1928.
— Un autre habitat glozélien, 4 février 1928.
La Nature :
— Découverte en France d'un alphabet préhistorique, 24 juillet 1926.
La Presse Médicale :
— Empreintes de mains néolithiques, 16 février 1927.

AEsculape :

— Le masque sans bouche et les idoles de Glozel, janvier 1927.
— Décoration d'outils emmanchés, avril 1929.
— Pourquoi je publie Glozel, février 1930.
— Le chasseur de Glozel, mai 1930.
— « Homo glozeliensis », juin 1931.
Bulletin de l'Association Régionale de Préhistoire, Lyon :
— Deux nouveaux gisements néolithiques glozéliens du vallon du Vareille. (En collaboration avec M. le Doyen Ch. Depéret). N° 4, 1928.
— Nouvelles trouvailles dans le gisement de « Chez-Guerrier ». Fasc. N° 4, 1930.
Cahiers d'Histoire et d'Archéologie (XIIe cahier) :
— Glozel, 1932.
Conférence à l'Alliance française, mars 1962, Buguet-Comptour, éd. La place de Glozel dans la préhistoire;

REINACH S., *Glozel - La découverte, la controverse, les enseignements.* Kra, éd. 1928.
— *Ephémérides de Glozel,* Kra, t. I, 1928 ; t. II, 1930.
— *Communications à l'Académie des Inscriptions :* 27 août 1926 ; 10 septembre 1926 et 22 juillet 1927.
— Articles dans : *Antiquaries Journal* (Londres, mars 1927) ; *Times :* octobre 1927, décembre 1927, janvier 1928, février 1928.
— *Contemporary Review* (Londres), février 1928. *Pictish Review,* mars 1928. *Revue Archéologique,* juillet 1928, juillet-septembre 1929.
TRICOT-ROYER, l'Epopée de Glozel. *AEsculape,* juin 1928.
VAN GENNEP A., Chronique de Glozel,

Mercure de France :

1er juillet	1926
1er janvier	1927
1er juin	1927
1er juillet	1927
15 juillet	1927
1er septembre	1927
15 novembre	1927
1er janvier	1928
15 janvier	1928
15 février	1928
1er avril	1928
15 mai	1928
1er août	1928
15 août	1928
1er septembre	1928
1er février	1929
1er juin	1929
1er octobre	1929

VARIGNY H. de, La station de Glozel. *Les débats,* 26 septembre 1926.
VAYSON DE PRADENNE A., Une visite à Glozel, *Bull. Soc. Préhist. Française,* XXIV, 1927.
— Nouvelles visites et fouilles de contrôle à Glozel, *Bull. Soc. Préhist. Française,* XXIV, 1927.
— La chronologie de Glozel, *Bull. Soc. Préhist. Française,* XXIV, 1927.
— *L'affaire de Glozel* (Paris), 1928.
— The Glozel forgeries, *Antiquity,* IV, 1930.

Ouvrages collectifs

Les Cahiers de Glozel :

— « La Commission internationale », Catin éd. Paris, cahier n° 1, par le Docteur A. Morlet;
— « Rapport du Comité d'Etudes et annexes », Cahier n° 6.
— « Les analyses de Glozel », E. Bruet, J. Buy, Couturier, F. Croze, Ch. Depéret, M. Johnson, A. Mendès-Corréa, J. Pereira-Salgado, cahier N° 7.
La Commission internationale, Fouilles de Glozel : Rapport de la commission Internationale, *Revue Anthropologique,* XXVII, 1927.



Les Dossiers /Histoire et Archéologie n° 39. novembre-décembre 1979

Méthodes de prospection et de datation

- Recenser les sites archéologiques par S. Renimel.
- Propriétés physiques des sols par F. de Neyer, J.-P. Pozzi, A. Tabbagh.
- Des contrastes physiques à la détection dans le sol par A. Hesse, D. Lemercier, R. Scheils, J.-P. Thalman.
- Méthodes géophysiques et techniques de détection par A. Hesse et D. Lemercier.
- Méthodes de datation en archéologie par P.R. Giot et L. Langouët.
- La dendrochronologie dans les laboratoires européens par G.N. Lambert, C. Orcel, D. Eckstein, H. Polge, H. Egger, J. Fletcher.
- Datation par thermoluminescence par M. Schvoerer, F. Bechtel, B. Gallois, L. Langouët.
- Datation par l'archéomagnétisme par I. Bucur.

Envoi sur commande accompagnée du règlement (25 FF — les numéros anciens sont vendus au prix actuel de la revue) à adresser à :
Archéologia SA, BP 28, 21121 Fontaine-lès-Dijon.
Pour la Belgique (199 FB) : Ed. Soumillion, 28, av. Massenet, 1190 Bruxelles.